



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 27 JUIN 2023 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 45
absents représentés : 8
absents excusés : 5

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 19 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Jean-Luc ASCHARD, Alexandrine AZPEITIA, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Séverine DUCAMP, Dominique DUHIEU, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Patrick LACLÉDÈRE, Pierre LAFFITTE, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Jérôme PETITJEAN, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Serge VIAROUGE, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, M. Mathieu DIRIBERRY a donné pouvoir à Mme Séverine DUCAMP, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Mme Marie-Thérèse LIBIER a donné pouvoir à M. Mickaël WALLYN, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Carine QUINOT a donné pouvoir à M. Régis GELEZ, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS.

Absents excusés : Madame Magali CAZALIS, Messieurs Lionel CAMBLANNE, Eric LAHILLADE, Olivier PEANNE, Alexandre LAPÈGUE.

Secrétaire de séance : Monsieur Damien NICOLAS.

OBJET : MOBILITÉ - TRANSPORT - CONTRAT D'OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION ET LA GESTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022 DE L'OPÉRATEUR DE TRANSPORTS TRANS-LANDES

Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL

1. Le contexte du rapport d'activité 2022

Par délibération en date du 13 juin 2013, la Communauté de communes a adhéré à la Société Publique Locale (SPL) Trans-Landes, afin de pouvoir confier à cet opérateur l'exploitation de son réseau de transport. La Communauté de communes



a choisi de confier à la SPL Trans-Landes l'exploitation de son réseau de transport régulier annuel, régulier, et saisonnier, Yégo Plages. Un contrat d'obligations de service public en date du 4 mars 2014 encadrerait les obligations des deux parties. Conformément à l'article 6.1.2 du contrat, l'Opérateur Interne fournit chaque année à l'Autorité organisatrice un rapport annuel d'exécution du service de l'année précédente.

Conformément à l'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire examine chaque année le rapport annuel établi par l'opérateur interne, lequel doit produire avant le 1^{er} juin de chaque année un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du service délégué et une analyse de la qualité du service.

L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la séance suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Conformément à l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales, la commission consultative des services publics locaux se réunit et examine chaque année ce même document sur le rapport de son Président, ce qui a été fait le 14 juin 2023.

2. Synthèse du rapport d'activité (le rapport détaillé est présenté en annexe)

2.1 Les chiffres clés du réseau 2022

- L'année 2022 confirme la reprise post COVID avec une progression de la fréquentation de + 27 % sur Yégo par rapport à 2021.
- Un nouveau contrat a été signé le 20 juillet 2022 pour une durée de 8 ans à compter du 29 août 2022. Le nouveau contrat intègre le transport scolaire. La ligne 3 (Moliets-Soustons) propose un service « à la demande » de novembre à mars, afin d'adapter l'offre à la fréquentation.
- En plus des réseaux Yégo et Yégo Plages, le réseau scolaire assure le transport de 3 100 élèves vers 7 collèges, 3 lycées et 2 regroupements pédagogiques intercommunaux du territoire.



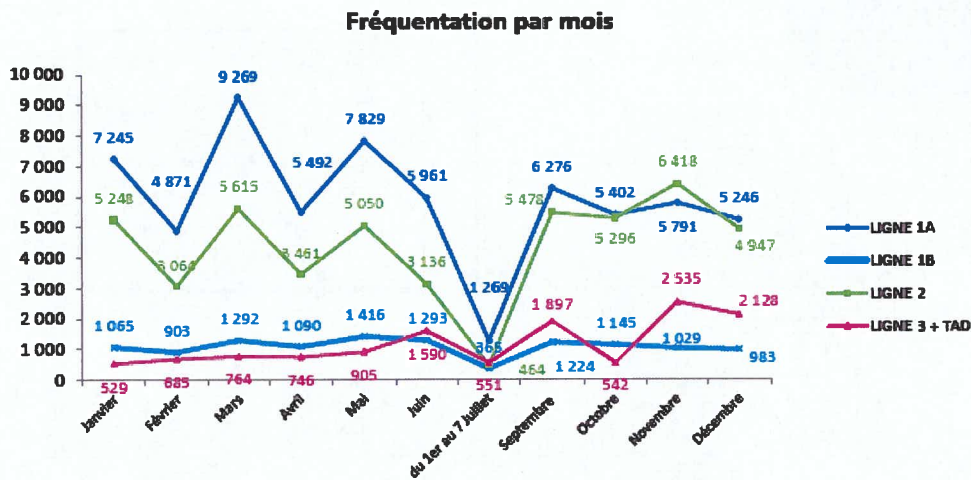
2.2 Le réseau Yégo hiver

Le réseau régulier compte 4 lignes.

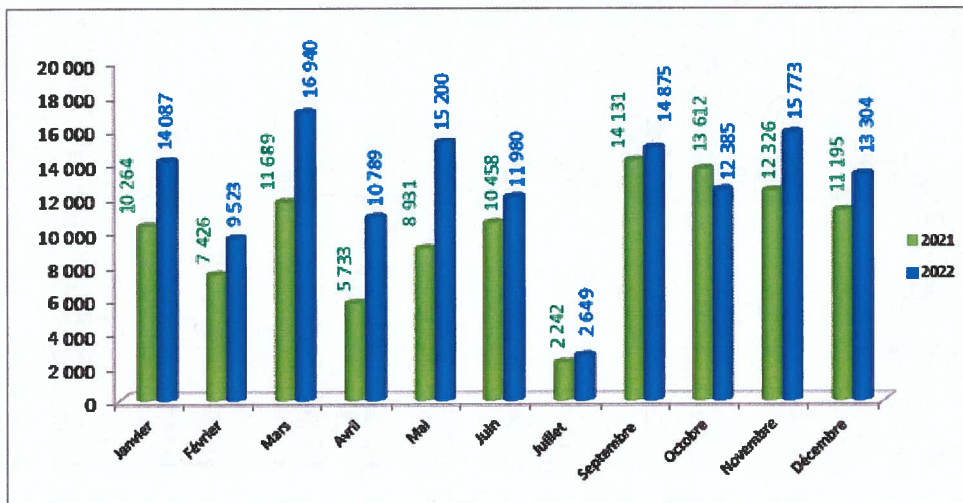




Bilan Yégo hiver 2022 (1 voyage = 1 validation) :



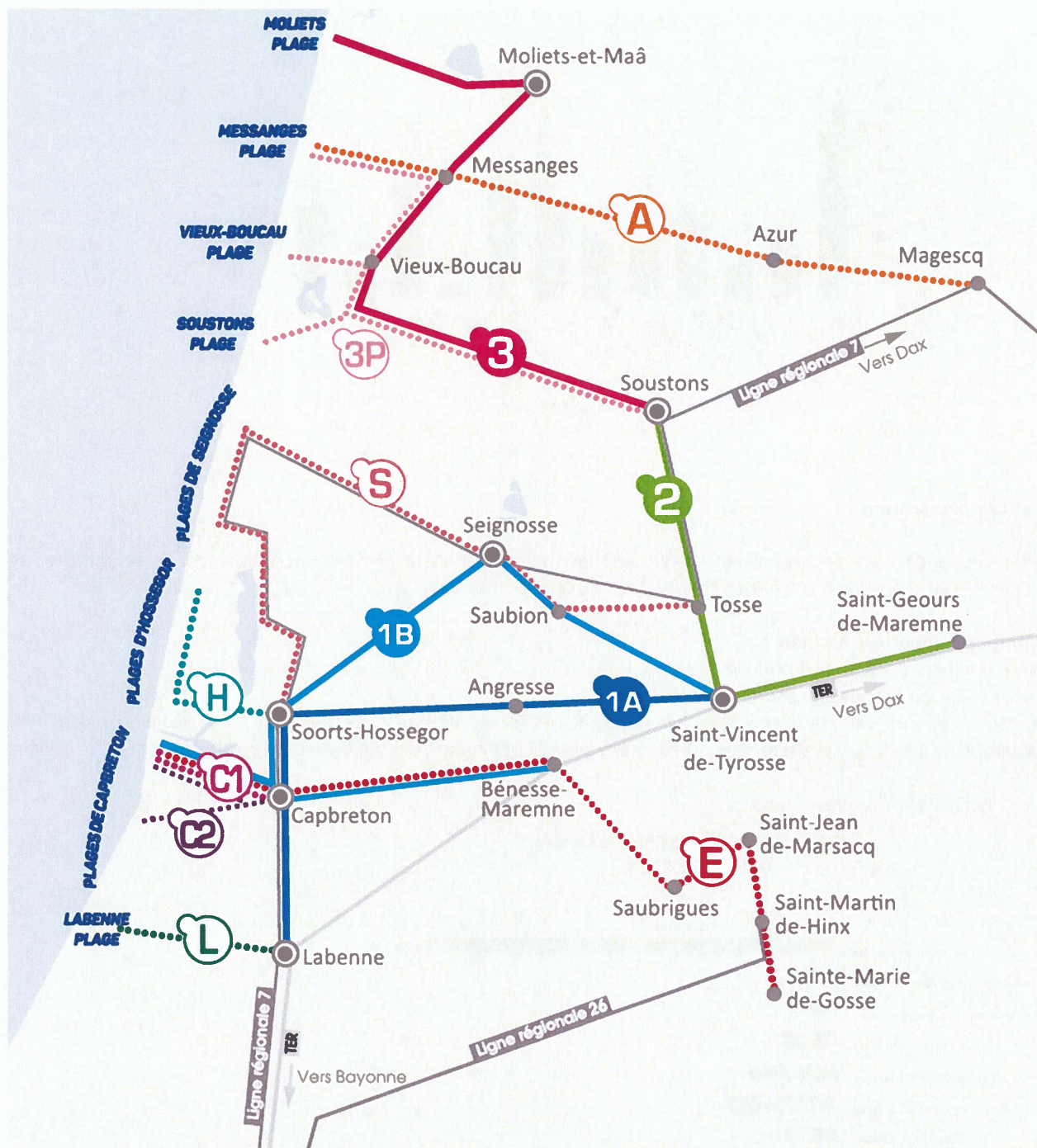
Comparaison fréquentation (Nb de voyages) Yégo entre 2021 et 2022





2.3 Le réseau Yégo Plages du 8 juillet au 28 août 2022

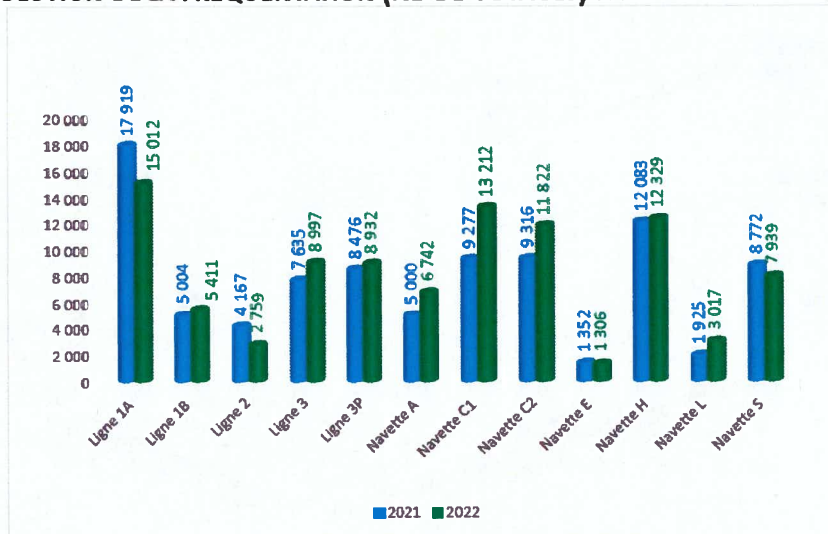
Le réseau estival compte 12 lignes.





Sur 2022, la fréquentation est en hausse de 11 % par rapport à 2021 :

EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION (NB DE VOYAGES) PAR LIGNE ET PAR ANNÉE



2.4 Le transport scolaire

La SPL Trans-Landes est en charge à la fois de l'inscription (mutualisation du logiciel d'inscription pour les actionnaires de la SPL) et du transport des 3 100 élèves bénéficiaires du transport scolaire.

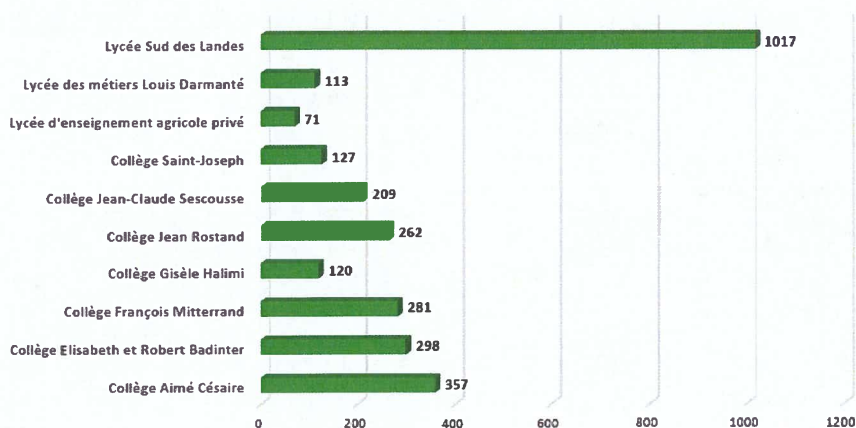
L'inscription comporte deux étapes :

- l'enregistrement du dossier de l'élève,
- l'émission de son titre de transport.

Le transport scolaire est gratuit pour les ayants droit. Les élèves non ayants droit (hors carte scolaire) paient une participation de 105 € /an. Cette recette est reversée à MACS et apparaît dans le bilan des recettes reversées à l'AOM.

- Répartition des élèves inscrits :

Répartition des élèves par établissement du secondaire



Établissements	Nombre d'élèves	Répartition
RPI AZUR - MESSANGES - MOLIETS ET MAA	147	70,33%
RPI ORX - SAUBRIGUES	62	29,67%
Total	209	100%



2.5 Bilan financier 2022

- Compte d'exploitation 2022 (Yégo + Yégo plages + Transport scolaire de septembre à décembre)

Le compte d'exploitation 2022 fait état d'un déficit de 225 664 € sur la ligne Aléas, lié à la hausse des coûts du carburant. La SPL TRANS LANDES a souhaité activer la clause de rencontre du contrat afin d'intégrer de nouvelles bases de coût à sa rémunération. Ces éléments vont être étudiés à l'issue de la première année du contrat, afin de disposer du bilan complet des effets de la révision des prix.

	Yégo (y compris TAD)	Transport scolaire	MACS
Recettes encaissées	72 567	23 673	96 239
Rémunération de l'Opérateur interne	1 926 731	591 831	2 518 562
- dont contrat OSP	1 926 731	591 831	2 518 562
Recettes reversées à l'AO	-72 567	-23 673	-96 239
Total	1 926 731	591 831	2 518 562
Coût de roulage	556 572	111 667	668 239
Coût de conduite	662 752	118 475	781 227
Sous traitance	0	77 898	77 898
Charges fixes directes	439 058	191 422	630 480
Coût véhicules	253 067	106 679	359 746
Crédit Bail	0	0	0
Amortissements et travaux spécifiques	162 815	826	163 642
Location	49 380	105 853	155 233
Assurance	40 872	0	40 872
Coût billettique	20 925	0	20 925
Amortissements Billettique commune	8 170	0	8 170
Maintenance	9 934	0	9 934
Achats de titres	143	0	143
Fournitures / gestion cartes Passerelles Modalis	738	0	738
Gestion des recettes	1 940	0	1 940
Gestion des inscriptions scolaires	0	55 242	55 242
Amortissements logiciel inscriptions	0	3 660	3 660
Maintenance logiciel inscriptions	0	706	706
Gestion des cartes scolaires	0	8 852	8 852
Personnel administratif gestion des inscriptions	0	37 448	37 448
Amortissements billettique scolaire	0	3 939	3 939
Maintenance billettique scolaire	0	637	637
Communication	47 754	0	47 754
Autres charges fixes directes	21 272	0	21 272
Vêtements de travail	10 483	0	10 483
Gestion du TAD	10 790	0	10 790
Personnel support terrain	96 040	29 500	125 540
Frais généraux	436 610	132 184	568 794
Bureau d'Etudes	63 479	19 499	82 978
Fonctions supports	207 081	62 224	269 304
Frais généraux indirects	155 876	47 336	203 211
Impôts et taxes (hors taxes sur salaires)	10 175	3 125	13 301
Résultat financier	-13 411	-206	-13 617
Résultat exceptionnel	-2 873	-1 099	-3 972
Aléas	-184 544	-41 120	-225 664
Total	1 926 731	591 831	2 518 562

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-3, L.1411-4, L. 1413-1 et R. 1411-7 ;

VU le code de la commande publique, notamment son article L. 1121-3 ;



VU les statuts de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2023/n° 12 en date du 13 février 2023 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date des 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021 et 25 novembre 2021 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

VU le contrat d'obligations de service public pour l'exploitation des réseaux de transport de voyageurs Yégo et Yégo Plages conclu avec la SPL Trans-Landes pour la période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2021, prorogé par avenant n° 22 jusqu'au 28 août 2022 ;

VU le contrat d'obligations de service public pour l'exploitation des réseaux de transport de voyageurs Yégo, Yégo Plages et le transport scolaire conclu avec la SPL Trans-Landes pour une durée de 8 ans à compter du 29 août 2022 ;

VU le rapport annuel d'activité 2022 présenté en commission consultative des services publics locaux le 14 juin 2023, par l'opérateur interne SPL Trans-Landes, ci-annexé ;

décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- d'examiner le rapport annuel d'activité 2022,
- de prendre acte de sa communication par l'opérateur interne.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 27 juin 2023



Le président,

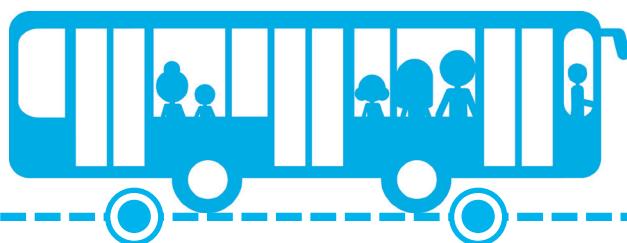
Pierre Froustey



Rapport annuel d'activité

ANNEE

2022



Sommaire

I / L'actionnariat de la SPL	p2	6-3 La fréquentation	p49
1-1 La répartition des parts	p3	6-3-1 Ligne 1A	p53
1-2 La représentation par actionnaire	p3	6-3-2 Ligne 1B	p56
1-3 Les membres du CA Trans-Landes en 2020	p4	6-3-3 Ligne 2	p60
		6-3-4 Ligne 3	p63
II/ Les événements marquants de la SPL	p5	6-3-5 Ligne H	p68
		6-3-6 Lignes C1 et C2	p72
III/ Les évolutions contractuelles	p9	6-3-7 Ligne E	p77
		6-3-8 Ligne S	p81
IV/ Les ressources humaines	p12	6-3-9 Ligne A	p85
		6-3-10 Ligne L	p89
V / Le réseau Yégo	p14	6-4 La vitesse commerciale	p93
5-1 Le parc véhicule	p15	6-5 Ponctualité Yégo Plages	p94
5-2 Les données kilométriques	p16	6-6 Les perturbations et réclamations	p95
5-3 L'offre Yégo	p17	6-6 La promotion du réseau	p96
5-3-1 La fréquentation Yégo	p21		
5-3-2 Lignes 1A et 1B	p25	VII / La démarche qualité	p97
5-3-3 Ligne 2	p29		
5-3-4 Ligne 3	p31	VIII / Le transport scolaire	p100
5-4 La vitesse commerciale théorique	p36		
5-5 La commercialisation Yégo	p37	IX / Les éléments financiers	p106
5-6 Les incidents, perturbations et réclamations	p42		
5-7 La promotion du réseau	p44	X / Les annexes	p108
VI / Le réseau Yégo Plages	p45		
6-1 Le parc véhicule	p46		
6-2 Les données kilométriques	p48		



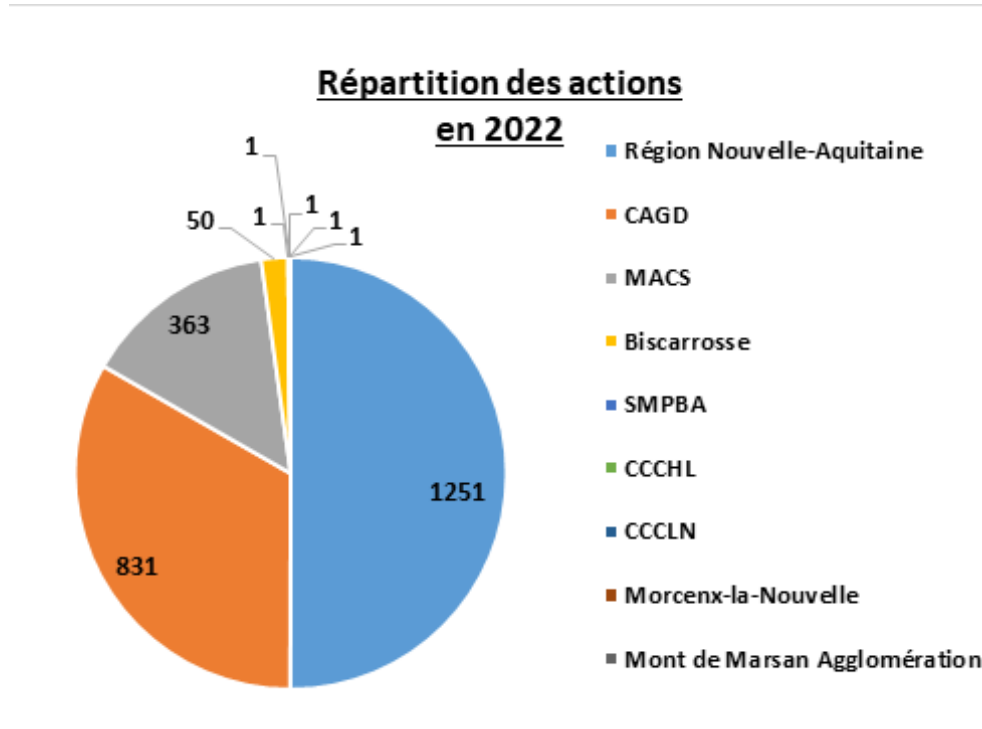
I / L'ACTIONNARIAT SPL TRANS-LANDES



I/ Actionnariat de la SPL Trans-Landes

1-1 La répartition des parts

Le capital social de la SPL TRANS-LANDES est de 1 015 000 € répartis entre 9 actionnaires. La valeur de l'action est de 406 €, leur répartition par actionnaire est la suivante :



1-2 La représentation par actionnaire

La SPL Trans-Landes est administrée par le Conseil d'Administration composé d'administra-

teurs représentant les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales actionnaires.

Cependant, le nombre maximum de membres du Conseil d'Administration est limité à maximum 18 par l'article L. 225-17 du code de commerce et l'article 14 des statuts. Dès lors, afin d'assurer une répartition des sièges du Conseil d'Administration proportionnelle à la détention du capital de la Société et de permettre la représentation de l'ensemble des collectivités territoriales et de groupements de collectivités territoriales actionnaires, les Parties ont décidé que les représentants des Actionnaires ayant une participation réduite du capital se réuniront en Assemblée Spéciale, un siège au moins leur étant réservé. Cette Assemblée Spéciale comprend un délégué de chaque collectivité territoriale et de groupement de collectivité territoriale y participant.

Au regard de la composition du capital de la SPL Trans-Landes, le Conseil d'Administration compte 18 administrateurs réparti ainsi :

Actionnaire	Nombre d'administrateurs
Région Nouvelle Aquitaine	9
CAGD	5
MACS	2
Biscarrosse	1
Assemblée Spéciale*	1
TOTAL	18

* L'AS regroupe les représentants des actionnaires ayant une participation réduite du capital (SMPBA, CCCHL, CCCLN, Morcenx-la-Nouvelle et Marsan Agglomération)



1-3 Les membres du CA Trans-Landes en 2022

Actionnaire	Nom/ Prénom	Fonction
RÉGION NOUVELLE AQUITAINE	BACHE Alain	Administrateur
	DUFAY Michel	Administrateur
	LAFARGUE Marie-Laure	Administrateur
	LAGRAVE Renaud	Président du CA
	LAUSSU Guillaume	Administrateur
	MOTOMAN Laurence	Administrateur
	SORE Serge	Administrateur
	TAUZIN Arnaud	Administrateur
	WEBER Sophie	Administrateur
CAGD	BAZUS Julien	Vice-Président du CA
	DAGES Pascal	Administrateur
	DUBOIS Julien	Administrateur
	JAY Caroline	Administrateur
	SOUBLIN Jean	Administrateur
MACS	BENOIT-DELBAST Jacqueline	Administrateur
	FROUSTEY Pierre	Administrateur
BISCARROSSE	LARREZET Hélène	Administrateur
ASSEMBLEE SPECIALE	CARRERE Paul	Administrateur



II / LES EVENEMENTS MARQUANTS DE LA SPL TRANS-LANDES



Une rentrée scolaire remarquée

En septembre 2022, MACS, le Grand Dax et Marsan Agglomération ont récupéré la compétence transport scolaire pour les circuits intramuros de leur territoire, la Région Nouvelle-Aquitaine conservant la compétence pour tous les autres circuits.

Ces trois collectivités ont choisi de confier à la SPL Trans-Landes l'exploitation du transport et la gestion des inscriptions scolaires.

Dans ce cadre, le service Développement Relations Clients s'est étoffé avec le recrutement d'une chargée d'accueil et de deux postes saisonniers pour l'instruction des dossiers scolaires.

Par ailleurs, il a été fait le choix d'acquérir de manière mutualisée un logiciel de gestion et de suivi des inscriptions au transport scolaire School-iti développée par la société Okina.

La sous-traitance des services scolaires

Suite à l'appel d'offres pour l'exécution de transports scolaires et occasionnels de la communauté de communes de MACS, 3 circuits ont été sous-traités aux transporteurs Sarro et Landes Evasion.

La réorganisation de la direction de production

Nicolas Raquin, initialement responsable technique, a été nommé à la tête du service production le 1^{er} juin 2022.

Ce pôle regroupe les services atelier (mécanique, électrique, carrosserie, sellerie...) et exploitation (avec un découpage du territoire qui s'articule autour de huit chefs de secteur).

Cette réorganisation a notamment pour objectif la mise en place et le pilotage de tableaux de bord.

La restructuration du service formation

La formation est un enjeu majeur pour réussir l'intégration et l'accompagnement des équipes tout au long de leur carrière.

L'organisation déployée en 2017, a évolué en 2022 avec, en plus du responsable formation, la nomination d'une monitrice d'entreprise et de quatre formateurs. Cette équipe dédiée est répartie sur l'ensemble du territoire de la SPL Trans-Landes de façon à répondre aux besoins en formations diverses dans la perspective de maintenir la performance, la sécurité et la

fidélisation du personnel.

La création d'un groupe de travail accidentologie

En 2022, la SPL Trans-Landes a créé un groupe de travail accidentologie composé du directeur de production, du responsable de formation, du responsable HSE et des chefs de secteur.

Ce groupe de travail a mis en place une fiche d'analyse post-accident afin de traiter les données et les facteurs d'accidentologie.

Des tableaux de bord de suivi de l'accidentologie sont en cours de réalisation afin d'identifier les causes des sinistres et mettre en place des actions correctives de formations et de management.

Les actions pour attirer de nouveaux talents

Le service RH multiplie les opérations pour promouvoir le métier de conducteur à travers les Landes :

- > La mise en place de sessions de contrats de professionnalisation du titre professionnel conducteur en collaboration avec Pôle emploi et les centres de formation du secteur (Abskill, Mendiboure, Ducos) ;
- > L'organisation de job dating, en partenariat avec les Pôles emplois de Dax, Saint-Paul-lès-Dax, Parentis-en-Born et Mont de Marsan ;
- > La mise en place de stages de découverte du métier de conducteur ;



> L'action de formation préalable au recrutement (AFPR) qui est une aide financière de Pôle emploi au permis D et à la FIMO pour les personnes en reconversion professionnelle et les demandeurs d'emploi ne disposant pas du permis D ;

> La prise en charge à 100% par l'entreprise de formations Passerelle voyageurs, pour les marchandises, avec mise à jour de la FCO par notre moniteur d'entreprise et de FIMO voyageurs ;

> L'intervention à la mission locale de St Paul lès Dax (immersions professionnelles) ;

> Le contact avec défense mobilité (secteur Bayonne) ;

> Le partenariat avec le CREPI ;

> L'organisation de journées portes ouvertes ;

> La mise en avant de nos actions de recrutement via les réseaux sociaux ;

> La participation de deux collaborateurs au jury de Mendiboure formation permettant de repérer les bons profils.

Le service études & méthodes et le service du transport à la demande renforcés

L'activité de la SPL Trans-Landes ne cesse de se développer. De nouvelles consultations et des échéances se profilent et se traduisent par une sollicitation importante des services études & méthodes d'une part et transport à la demande d'autre part.

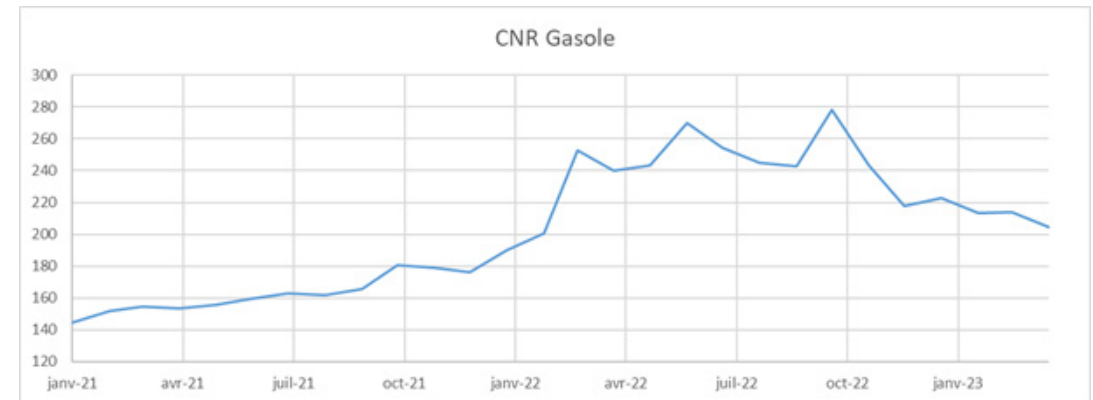
Le service études & méthodes a accueilli une adjointe au Directeur le 2 novembre 2022.

Par ailleurs, depuis le 15 juin 2022, une chargée du transport à la demande a rejoint les équipes de la SPL Trans-Landes qui compte aujourd'hui 3 postes pour cette activité.

La hausse du coût des énergies

Les cours des matières premières, notamment le gasoil, le gaz et l'électricité utilisés comme énergie pour les véhicules, ont augmenté d'une façon exponentielle notamment pour le GNV depuis le début de l'année 2022, en raison des répercussions de la guerre en Ukraine et de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

Les marchés publics et les délégations de service public portant sur l'exploitation de services de transport sont particulièrement exposés à ces hausses de prix, ce qui remet bien souvent en cause l'équilibre contractuel initial de la SPL Trans-Landes.



Le projet SAEIV

La société SPEC, fournisseur de notre SAEIV actuel, en redressement judiciaire, a été liquidée en fin d'année 2022. Le système actuel, amorti en fin 2022, n'est plus maintenu.

Pour des raisons de compatibilité avec l'évolution du matériel embarqué, la SPL Trans-Landes et la RRTL doivent le remplacer dans les meilleurs délais. Le stock de matériel embarqué étant suffisant pour équiper les véhicules qui seront livrés en 2023, le renouvellement du SAEIV est prévu courant 2024.

Le renouvellement des contrats d'assurance

Le marché des assurances de la RRTL et de la SPL Trans-Landes arrivant à terme le 31 décembre 2022, les entreprises ont souscrits à des nouveaux contrats d'assurances du 1^{er} janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2027. Le marché se divise en 6 lots :

- > Assurance «Risques Automobiles»
- > Assurance «Dommages aux biens»
- > Assurance «Risques de responsabilités»
- > Assurance «Protection juridique «
- > Assurance «Responsabilité civile des mandataires sociaux «
- > Assurance «Cyber-risques»

Dans le cadre du transport de voyageurs « risques automobiles », il existe une forte réticence des assureurs. Pour preuve, un seul candidat a répondu au marché privant la RRTL et la SPL



Trans-Landes de leviers de négociation. Le tarif et la franchise ayant fortement augmentés, l'impact pour les deux entreprises est de 207 650 €, soit une hausse de 91%, et une prise en charge des frais à partir de 3 000 € de franchise au lieu de 1 000 € sur le contrat précédent.

Les élections professionnelles et le renouvellement des censeurs

Suite aux élections des représentants du personnel de l'Unité Economique et Sociale (UES) de la RRTL et de la SPL Trans-Landes qui se sont tenues le lundi 21 novembre 2022, deux organisations syndicales FO et UNSA seront représentées au sein de l'UES. Le Comité Social et Economique (CSE) d'installation du 20 décembre 2022 a nommé de nouveaux représentants du personnel pour siéger au Conseil d'Administration de la SPL Trans-Landes, en tant que censeurs.

Le lancement de la démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La SPL Trans-Landes s'engage en matière de RSE au-delà des exigences du cahier des charges du COSP qui la lie avec la Communauté de Communes MACS. Elle a formé son équipe QSE à la RSE et a démarré la construction du projet RSE avec l'AFNOR en déployant un calendrier d'entreprise, lancé fin 2022.

Qu'est-ce que la RSE ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises, c'est la prise en compte volontaire du Développement Durable et des enjeux sociétaux associés dans la stratégie et les pratiques de l'entreprise. Schématiquement, c'est la contribution des entreprises au Développement Durable.



Les cinq grands axes de la RSE :

- > La qualité de vie au travail – Social
- > La gestion de l'entreprise – Gouvernance
- > Les activités économiques responsables
- > L'implication locale – Territoire
- > Protection de la planète – Environnement

Le renouvellement des équipements réseaux sur les sites

La SPL Trans-Landes a renouvelé les switch informatiques, à savoir les commutateurs réseaux qui sont des équipements fonctionnant comme des multiprises, devenus obsolètes, sur l'ensemble de ses sites.

La réussite de la virtualisation

Grâce à la mise en place d'une infrastructure serveurs hyperconvergée, chez Pulseo, apportant plus de flexibilité dans le stockage et les ressources, tout en garantissant un maximum de sécurité, la SPL Trans-Landes a pu migrer et faire évoluer les différents systèmes en les virtualisant. Cette virtualisation permet, à l'entreprise, d'ajuster au mieux les ressources de chaque système et de les faire évoluer simplement. Cette virtualisation a permis de réduire le nombre de serveurs physiques engendrant une réduction des coûts, une meilleure disponibilité et de meilleures performances, ainsi qu'une simplification des sauvegardes de données.

Le challenge inter-entreprises

Le CDOS 40 a organisé un challenge sportif ; le 6 octobre 2022, au lac de Soustons. Compétitivité et esprit d'équipe, des valeurs portées par la SPL Trans-Landes, étaient requises pour les 6 épreuves sportives menées par une équipe de collègues.



Les contrôles et actions de prévention à bord des véhicules

La SPL Trans-Landes met en place de nouveaux indicateurs à compter de 2023 de façon à réaliser des contrôles, à minima, une fois par mois.

III / LES ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES



Avenant N°26 CA du 14 juin 2022

L'avenant n°26 a pour objet d'établir les évolutions du cahier des charges et les annexes techniques liées à l'évolution de service qui circule à compter du 3 janvier 2022.

Adaptations Ligne 3 (MOLIETS- VIEUX BOUCAU-SOUSTONS)

Les horaires de la ligne 3 ont été adaptés dès le 3 janvier 2022, en coordination avec les horaires de la ligne régionale 7 assurant une correspondance avec un TGV de Paris en gare de Dax en milieu de journée (départs ligne 3 modifiés : 13h35 de Moliets et 14h30 de Soustons).

Adaptations Ligne 2 (Soustons-Tosse-St Geours de Marenne)

La ligne 2 a été adaptée en horaires et en itinéraires pour tenir compte des évolutions suivantes :

- >> des travaux d'aménagement du centre bourg de Tosse induisant une fermeture du centre en journée et la mise en place d'une déviation jusqu'au 25 mars 2022 ;
- >> des travaux d'aménagement de l'avenue de Tourren, induisant la suppression de la desserte de l'arrêt Tourren jusqu'à fin avril 2022;
- >> des changements horaires des TER en gare de saint Vincent de Tyrosse, afin de maintenir des correspondances à destination de Bayonne
 3 horaires mis en œuvre depuis le début d'année 2022 : du 3 janvier au 12 février (identiques à ceux de septembre 2021, avenant N°25) ; du 14 février au 25 mars ; du 26 mars au 7 juillet 2022.

Adaptations Lignes 1A ET 1B 2 (Labenne-Capbreton- Saint Vincent de Tyrosse / Bénése-Capbreton St Vincent de Tyrosse)

Les lignes 1A et 1B ont été adaptées en horaires et en itinéraires pour tenir compte des évolutions suivantes :

- >> des travaux d'aménagement de l'avenue de Tourren, induisant la suppression de la desserte de l'arrêt Tourren jusqu'à fin avril 2022;
- >> des changements horaires des TER en gare de saint Vincent de Tyrosse, afin de maintenir des correspondances à destination de Bayonne
 2 horaires mis en œuvre depuis le début d'année 2022 : du 3 janvier au 12 février (identiques à ceux de septembre 2021, avenant N°25) ; du 14 février 7 juillet 2022.

Poursuite des doublages au départ du lycée de Saint Vincent de Tyrosse

Les horaires au départ du lycée de Tyrosse sont renforcés par des doublages au vu de la forte affluence des lycéens sur les départs suivants :

- >> Ligne 1A- 16h10 lundi, mardi, jeudi, vendredi
- >> Ligne 1A -12h20 le mercredi
- >> Ligne 2- 17h00 lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Avenant N°27 CA du 04 octobre 2022

L'avenant n°27 a pour objet d'établir les évolutions du cahier des charges et les annexes techniques liées à l'évolution de service du réseau de transport YEGO Plages 2022 circulant du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août 2022.

Les lignes régulières (1A, 1B, 2, 3) conservent leurs horaires estivaux jusqu'au mercredi 31 août 2022 inclus.

Lignes	Adaptation de l'offre
Ligne 1A - Tyrosse-Capbreton-Labenne	La ligne 1A est bien fréquentée l'été et ne cesse de progresser. Elle est aussi une ligne de rabattement vers les navettes estivales locales de Hossegor, Capbreton et Labenne. Maintien du niveau de services de l'été 2021, qui avait connu des améliorations de la fréquence de la ligne. Été 2022 : création de l'arrêt Tyrosse-Maysouot
Ligne 1B Tyrosse-Seignosse-Capbreton-Bénése	Elle offre un service complémentaire à la ligne 1A et permet de relier Bénése-Marenne, Saubion et Seignosse à Hossegor, Capbreton et ses plages. Maintien du nouvel itinéraire 2021 sur le quartier de la Plage à Capbreton. Été 2022 : changement d'itinéraire entre Bénése-Marenne et Capbreton en passant par Angresse afin d'éviter la RD28 (accès échangeur autoroutier) très fréquentée en plein été pour permettre une meilleure régularité sur la ligne.



Lignes	Adaptation de l'offre
Ligne 2- Soustons-Tyrosse-St Geours	Maintien des améliorations du service 2021 de mise en correspondance de la ligne avec les lignes 1A et 3. Été 2022 : maintien de l'offre été 2021
Ligne 3 (parcours direct) - Soustons-Vieux-Boucau-Messanges-Moliets	Maintien de l'adaptation de l'itinéraire en 2021 de la ligne 3, prolongée de Moliets Office de Tourisme à Moliets Plage pendant la période estivale. Cette ligne est très fréquentée l'été. Elle permet de relier directement les 4 communes tout au long de la journée et offre des correspondances avec la ligne régionale 7 (Dax-Bayonne) Été 2022 : adaptations des horaires de la ligne avec les horaires de la ligne régionale 7 modifiée pour cet été 2022. Création d'un départ supplémentaire depuis Moliets à 15h30
Ligne 3P (parcours plage) - Soustons – Vieux Boucau-Messanges	Cette ligne ne circule que l'été et permet de relier les centres bourgs et les plages des 3 communes entre elles. Maintien des adaptations des services de 2021 avec des retours de plage supplémentaires sur Messanges Plage et Soustons plage en fin de journée. Été 2022 : adaptations des horaires de la ligne avec les horaires de la ligne régionale 7 modifiée pour cet été 2022.
Ligne A - Azur Lac-Azur Bourg-Messanges Plages	Cette ligne offre un réel service au vu de la bonne fréquentation des bus. Maintien de la desserte 2021 depuis Azur vers Messanges bourg et Messanges Plages. Été 2022 : en concertation avec la mairie de Magescq, abandon de la desserte de Magescq Eglise qui n'a pas rencontré le succès attendu l'année passée.

Lignes	Adaptation de l'offre
Lignes C1-C2 - Capbreton centre-Capbreton Plage centrale et Plage des Océanides	Maintien de la desserte 2021 avec le nouvel itinéraire sur le quartier de la Plage (arrêt marché aux poissons, Estacade, Santocha) ayant donné satisfaction. Maintien du même niveau d'offre et de la fréquence des départs.
Ligne E - Ste Marie de Gosse- St Martin d'Hinx- St Jean de Marsacq Saubrigues-Bénesse. M-Capbreton Plage centrale	La desserte est inchangée.
Ligne L - Labenne centre-gare SNCF-Labenne Plage	La desserte est inchangée.
Ligne S - Seignosse Bourg-Seignosse Océan-Hossegor OT	La desserte est inchangée.
Ligne H - Hossegor Office de Tourisme-Hossegor Plages	Été 2022 : l'itinéraire de la ligne est revu pour insérer un nouvel arrêt stade vers le parking relais + simplifier l'itinéraire de la ligne et éviter l'avenue du Touring Club pour fiabiliser les horaires de la navette. Le niveau de service reste identique

Renouvellement du COSP entre MACS et la SPL Trans-Landes (CA du 14/06/2022)

La SPL Trans-Landes et la Communauté de Communes MACS renouvellent le COSP pour une durée de 8 ans à compter du 29 août 2022.

Ce Contrat d'Obligation de Service Public a été soumis au Conseil d'Administration Trans-Landes du 14 juin 2022 puis au vote du conseil communautaire de MACS le 30 juin 2022.



IV / LES RESSOURCES HUMAINES



Pour assurer les prestations confiées par MACS, la SPL TRANS-LANDES mobilise ses équipes. Outre le personnel de conduite, les directions suivantes sont sollicitées :

> Finances, Etudes, Production (exploitation et technique), Etudes, Relations clientèle, Système d'Information et qualité, Informatique, Communication.
Les chiffres communiqués ci-après tiennent compte de l'ensemble de ces effectifs tant pour l'exécution des navettes estivales que pour l'exploitation du réseau Yégo sur la période 2020.

Le personnel de conduite Pour Yégo (sauf période estivale)

Un potentiel de 13 conducteurs en roulement est nécessaire pour assurer la prestation de service.

Pour Yégo Plages du 8 juillet au 28 août pour les navettes estivales et jusqu'au 31 août 2022 pour les lignes 1A, 1B, 2 et 3

Pour assurer la prestation estivale, un potentiel de 33,6 conducteurs en roulement est nécessaire.

EQUIPE
Yégo

> 13 conducteurs en CDI
temps complets en
roulement pour
le réseau Yégo

> 2 chefs de secteur
dédiés au réseau



V / LE RÉSEAU YÉGO

Du 3 janvier au 7 juillet 2022 et du
1^{er} septembre au 31 décembre 2022





Parc Véhicules Yégo au 31/12/2022

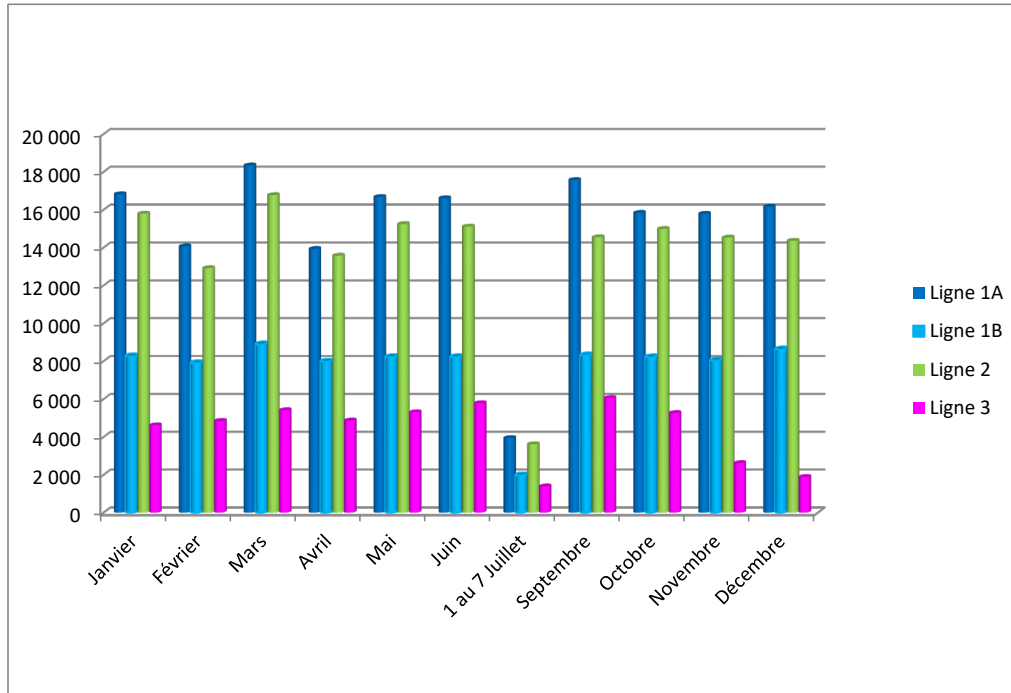
N° Véhicule	Affectation principale	Catégorie	Modèle	Immatriculation	1 ^{ère} mise en circulation	Âge au 31/12/22	Capacité maximale	Niveau de dépollution	Technologie de dépollution	Type de rampe UFR	Kilométrage au 31/12/2021	Consommation moyenne	Nb d'incidents techniques en ligne
						Années / mois							
1423	ligne 1A	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-676-NG	22/08/2014	08-05	25/47	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	449 742	30,90	4
1622	ligne 1A	autobus 12 m	Mercedes Citaro	EG-606-YY	24/11/2016	06-02	24/70	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	373 287	28,73	6
1817	ligne 1A	autobus 12 m	Mercedes Citaro	FA-002-DJ	04/09/2018	04-04	18/60	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	297 180	29,22	6
1424	ligne 1A réserve	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-290-ZF	10/09/2014	08-04	25/47	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	493 942	31,07	4
1505	ligne 1B	minibus	Mercedes Sprinter 35	DR-526-FW	04/05/2015	07-08	10/10	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	356 931	14,38	5
1302	ligne 1B réserve	Minibus	Fiat Ducato City 21	CV-835-ZD	20/06/2013	09-07	10/10	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	194 941	11,59	3
2208	ligne 2	autocar low entry 12m	Crossway LE City	EW-562-TX	23/04/2018	04-09	42/68	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	238 764	27,73	0
2210	ligne 2	autocar low entry 12m	Crossway LE City	EW-287-TZ	23/04/2018	04-09	42/68	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	218 616	25,38	0
1425	ligne 2	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-305-ZF	10/09/2014	08-04	25/47	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	449 935	30,87	8
1502	réserve 1 ligne 2	autobus 12 m	Heuliez GX 327	BJ-782-TH	13/03/2007	15-10	22/72	EURO 4	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	410 364	32,55	1
1426	réserve 2 ligne 2	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DM-527-BT	27/11/2014	08-02	25/47	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	438 616	32,94	4
1503	ligne 3	minibus	Mercedes Sprinter 35	DR-497-FW	04/05/2015	07-08	10/10	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	295 901	14,64	3
2209	ligne 3	autocar low entry 12m	Crossway LE City	EW-074-VH	23/04/2018	04-09	42/68	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	203 143	32,71	0
1205	réserve ligne 3	Minibus	Fiat Ducato City 21	CL-658-JR	02/10/2012	10-03	10/10	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	221 430	12,41	2



Evolution kilométrique Yégo

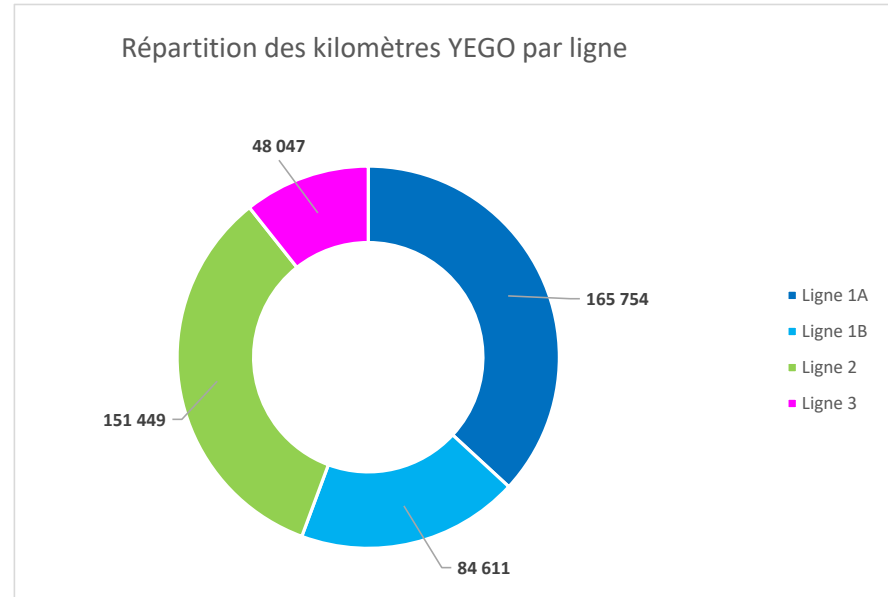
Les éléments kilométriques de l'exercice 2022 sont légèrement supérieurs à l'exercice 2021, le réseau ayant circulé cette année sans restriction d'offre liée à la crise sanitaire.

Evolution kilométrique Yégo



KM RÉALISÉS

> 449 860 km réalisés
 soit + 1,7 %
 par rapport à 2021



L'offre Yégo

> 4 LIGNES RÉGULIÈRES

YÉGO compte 4 lignes régulières en heures de pointe du matin, midi et fin d'après-midi.

1A L1A Labenne ◄► Saint-Vincent-Tyrosse

1B L1B Bénesse Marenne ◄► Saint-Vincent-Tyrosse

2 L2 Saint-Geours-de-Marenne ◄► Soustons

3 L3 Soustons ◄► Moliets

LES ADAPTATIONS DU RÉSEAU

3 Janvier 2022

Ligne 1A

> Le doublage mis en place les lundis, mardis et jeudis à 16h10 au départ du lycée de Tyrosse jusqu'à Hossegor, OT via Angresse le 20/09/2021 est nécessaire également les vendredis.

Ligne 3

> Les ajustements horaires des TGV ont occasionné des adaptations sur la ligne régionale 7 (Dax <> Bayonne) nécessitant des modifications sur la ligne 3 du réseau Yégo.

- Le circuit au départ de Moliets Office de Tourisme à 13h30 est retardé à 13h35 du lundi au samedi.
- Le circuit au départ de Soustons Isle Verte à 14h20 est retardé à 14h30 du lundi au samedi.

14 février 2022

Lignes 1A et 1B

> Ces 2 lignes adaptent leurs horaires.

Ligne 2

> Tout comme les lignes 1A et 1B, la ligne 2 adapte quelques horaires en tenant compte des travaux sur Tosse. La fin des travaux prévues au 25 mars imposera une nouvelle modification des horaires de cette ligne.

26 mars 2022

Ligne 2

> Comme prévu, la ligne 2 abandonne la version travaux mise en service au 14 février pour terminer l'année scolaire avec l'adaptation convenue avant les travaux de Tosse.

19 AVRIL 2022

Ligne 2

> Il a été décidé d'ajouter la desserte de la piscine Aygueblue à 17h48 tous les jours en période de petites vacances et QUE les mercredis pendant la période scolaire à partir de ce mardi 19 avril 2022 (lundi étant férié) pour le retour vers Tyrosse et Soustons.

1^{ER} JUIN 2022

Ligne 1A et 1B

> Un nouvel arrêt est créé à St-Vincent-de-Tyrosse. Il est nommé « Maysouot » et est desservi par les lignes 1A et 1B Yégo. Il est situé sur la RD 810, entre les arrêts Casablanca 1 et Mairie. Ce nouvel arrêt se fera uniquement sur demande des usagers.

13 JUIN 2022

Ligne 1A

- > Les chefs de secteur signalent que les doublages suivants ne sont plus nécessaires :
- les LMJV doublage ligne 1A à 16h10 de Tyrosse Lycée vers Hossegor OT
 - les mercredis : doublage ligne 1 A à 12h20 de Trosse Lycée vers Hossegor OT
 - les LMJV : doublage ligne 2 à 17h04 de Tyrosse Lycée vers Soustons Isles Verte.



8 JUILLET 2022

A cette date, le réseau bascule en horaire été jusqu'au 31 août 2022 pour les lignes Yégo. Les adaptations par rapport à l'été 2022 :

Ligne 1A :

> Desserte de l'arrêt de Saint-Vincent-de-Tyrosse Maysouot.

Ligne 1B :

> Desserte de l'arrêt de Saint-Vincent-de-Tyrosse Maysouot.

L'itinéraire est modifié entre Bénesse-Mareme et Capbreton : passage par Angresse - sans desserte - afin d'éviter la RD28 très fréquentée (accès échangeur autoroutier).

A Bénesse-Mareme, l'arrêt Sarailot est créé sur le nouvel itinéraire, au détriment des arrêts Cantegrit et Arriet qui sont supprimés.

Ligne 2

> Maintien de l'offre de service de 2021 avec quelques ajustements horaires sur certains circuits.

Ligne 3

> Adaptations des horaires pour maintenir les correspondances avec la ligne régionale 7. Création d'un départ supplémentaire depuis Moliets à 15h30.

1^{ER} SEPTEMBRE 2022

A cette date, le réseau repasse en dispositif Yégo hiver. Cette année 2022 est aussi marquée par la reprise par MACS de l'organisation des circuits scolaires pour les élèves domiciliés et inscrits dans un établissement scolaire du territoire de la collectivité.

Ligne 1A :

> En raison de travaux à Labenne, les arrêts Lartigau et Foyer seront déplacés à partir du 19/09 avec des retards prévisibles sur la ligne.

Les équipements vélos sont maintenus à bord de cette ligne uniquement (4 emplacements disponibles).

Les horaires sont légèrement ajustés :

Sens Tyrosse vers Labenne :

- Prolongement du circuit de 6h50 jusqu'à Labenne (et non Capbreton Gare)
- Suppression du circuit au départ d'Hossegor et non Tyrosse à 7h20
- Suppression du circuit du mercredi à 18h05

Sens Labenne vers Tyrosse :

- Suppression du circuit du samedi à 19h05.

Ligne 2

> Certains circuits sont ajustés (1 à 15 mn). Adaptation des horaires pour un aller-retour domicile-travail à destination de Bayonne, avec les TER en gare de St Vincent de Tyrosse.

L'arrêt Atlantisud à St-Geours de Mareme est supprimé en semaine sur 1 circuit en période scolaire et sur 2 circuits en période de vacances.

La desserte d'Aygueblue à St-Geours de Mareme est assurée les mercredis et samedis toute l'année et pendant les petites vacances scolaires. Le samedi, deux circuits démarreront leur course depuis l'église et non Aygueblue (9h30 et 13h30)

Un premier véhicule low-entry va être injecté sur la ligne, deux autres arriveront par la suite. Sans équipement vélo, ces véhicules contiennent plus de places assises (46 places au lieu de 23).

Création de l'arrêt Burry (sur 2 trajets) pour répondre à des déplacements scolaires spécifiques vers le collège de Tyrosse (ayant-droits > 3 kms entre domicile et établissement) :

- départ Burry 8h09/ arrivée gare SNCF (collège) 8h19
- départ de gare SNCF (collège) 17h13 pour Burry 17h21
- retour des mercredis midis sur la ligne 1A (départ gare SNCF 12h39/ Burry 12h45)

Ligne 3

> Maintien des services habituels avec un A/R uniquement en juin et en septembre.

Du 1^{er} septembre au 5 novembre la ligne circule normalement en ligne régulière. En revanche, du 7 novembre jusqu'à début avril 2023, la ligne passe en transport à la demande, sur réservation. En avril 2023, elle reprendra une circulation régulière.



5 SEPTEMBRE 2022

Ligne 1A

> Mise en place d'un doublage à 16h05 de Tyrosse Lycée vers Hossegor Office de tourisme.

12 SEPTEMBRE 2022

Ligne 3

> Modification des horaires de la ligne 3 : le départ de 7h35 de Moliets est retardé à 7h42. Tous les arrêts suivants sont décalés de 7 minutes, pour une desserte du collège de Soustons à 8h15.

14 SEPTEMBRE 2022

Ligne 1A

> Le doublage de la ligne 1A à 12h20 de Tyrosse lycée vers ANGRESSE (ZA du Tuquet) puis tous les arrêts jusqu'à HOSSEGOR Office de tourisme est remis en service.

Ligne 2

> Le doublage de la ligne 2 à 12h15 de Tyrosse Lycée vers Soustons Isles Verte (direct) est réactivé.

22 SEPTEMBRE 2022

Ligne 2

> Le doublage de 7h10 de Soustons Isle Verte en direction de Tyrosse Lycée (direct) est activé.

7 NOVEMBRE 2022

Ligne 3

> La ligne 3 adapte son offre à la saisonnalité. 3 courses supplémentaires sont créées. Cependant la ligne passe en TAD sur réservation avec une particularité, 4 horaires sont effectués systématiquement en période scolaire et sans nécessité de réservation préalable par les usagers.

14 NOVEMBRE 2022

En raison de deux zones de travaux, plusieurs arrêts des lignes 1A et 1B n'ont pas été desservis jusqu'en avril 2022.

Ligne 1A

> Les arrêts Labenne Lartigau et Foyer restent déplacés jusqu'en avril.

Les travaux de Capbreton occasionnent la non desserte des arrêts de Capbreton Allées Marines et Mairie.

Ligne 1B

> Les travaux de Capbreton occasionnent la non desserte des arrêts de Capbreton Allées Marines et Mairie ainsi que Bénese Maremne Arriet et Cantegrit.

Une fiche horaire avec un itinéraire et des horaires adaptés est éditée :

- de Bénese Maremne vers St Vincent de Tyrosse : les deux premiers circuits en semaine sont retardés de quelques minutes.
- de St Vincent de Tyrosse vers Bénese : les circuits en semaine (sauf le départ de 11h30) sont ajustés.

12 DÉCEMBRE 2022

Ligne 2

> La ligne 2 ajuste ses horaires aux modifications des TER et des conditions de circulation.





Plan du réseau en Septembre 2022



Préambule

Chaque année, nous fournissons des indicateurs de fréquentation sur le réseau Yégo. Ces données proviennent d'outils embarqués installés dans les véhicules affectés aux lignes du réseau Yégo. En 2022, MACS reprenant la gestion des transports scolaires sur son territoire, les outils de reporting ont évolué pour intégrer cette activité (détail en rubrique scolaire)

1 / La billettique AEP

Le système de billettique sans contact installé à bord des véhicules Yégo (ne fonctionne pas en période estivale compte tenu de la gratuité du réseau) permet, l'achat et la validation des titres de transport de la gamme tarifaire Yégo (ticket unitaire, carte 10 voyages et abonnements).

Cette action - qu'elle soit réalisée par le conducteur s'il s'agit d'un ticket unitaire ou par l'utilisateur lorsqu'il valide sa carte Passerelle ou Modalis permet un comptage des montées à bord du véhicule. La donnée ainsi collectée est fine, puisque sont enregistrés, l'arrêt de montée, la ligne, l'heure mais également la typologie de titre de transport utilisé. De même, les personnes bénéficiant d'une gratuité et les vélos sont aussi comptabilisés par le biais de cette billettique. Les données enregistrées à bord du véhicule à travers l'outil billettique remontent quotidiennement sur le serveur de la SPL TRANS-LANDES et sont publiées via notre outil de reporting QlikView à des fins d'analyse.

En 2022 :

- > Achat de 37 pupitres valideurs CDB6+ pour équiper l'ensemble des véhicules scolaires MACS.
- > Installation par la SPL Trans-Landes des 37 pupitres à bord des véhicules pour permettre la validation des élèves au premier septembre 2022.
- > Construction d'une gamme tarifaire scolaire avec gratuité sur le YÉGO pour les scolaires titulaires d'une carte de transport YÉGO
- > Réalisation d'interfaces entre le système billettique AEP et le système d'inscription des scolaires SCHOOL'ITI
- > Sous-traitance via la société PARAGON de l'édition et de l'envoi des cartes de transport scolaires aux familles
- > Gestion de l'interopérabilité Nouvelle Aquitaine pour les usagers Scolaires

Les Inscriptions Scolaires

En 2022 :

- > MACS a hérité de la compétence scolaire pour les lignes entrantes sur son périmètre de compétence.
- > MACS a confié à la SPL toute la gestion des inscriptions scolaires en mutualisant les moyens avec 2 autres actionnaires : Le Grand Dax et Marsan Agglo.

> La SPL a réalisé un marché public qui a été attribué à la société OKINA pour son outil School'iti.

> La SPL Trans-Landes a paramétré le nouveau système et renseigné des données de nomenclature du nouveau transport scolaire MACS pour permettre le lancement des inscriptions scolaires dans le calendrier prévu.

> Le lancement de ce nouveau service a été couronné de succès pour cette première année d'inscription et d'exploitation.

> Des interfaces ont été également créées pour verser les données des inscrits vers le système billettique AEP.

2/ Interopérabilité

L'Autorité Organisatrice de la mobilité a adhéré au syndicat mixte Nouvelle Aquitaine Mobilité (NAM), a voté la charte régionale et finance le développement des outils Modalis proposés.

Ainsi, en 2022, les démarches entreprises se sont traduites par :

- > Poursuite des travaux d'interopérabilité avec NAM
- > Publication des modifications de lignes sur le RMR, sur Google MAPS et sur le Portail gouvernemental de partage des données transport

3/ Les cellules de comptage

Depuis 2018, l'ensemble du parc véhicule affecté au réseau Yégo et au dispositif plage est équipé de cellules de comptage. Positionnées dans l'axe des portes avant et arrière de l'autobus ou du car, elles permettent de détecter les montées et les descentes. Elle intègre un algorithme de traitement paramétrable et évolutif permettant d'assurer un comptage fiable et précis en toutes circonstances.

Le système de comptage est une technologie de capteur infrarouge «Temps de vol».

En période estivale, alors que la gratuité est assurée et donc le système de billettique inopérant, les données de fréquentation proviennent des cellules de comptage. Chaque jour, les données enregistrées à bord remontent sur les serveurs via le SAEIV et alimentent l'outil de reporting QlikView.

En 2022 :

- > Construction de nouveaux tableaux de bord de suivi pour améliorer chaque année un peu plus la fiabilité des comptages des lignes sans billettique.
- > Remplacement des cellules défectueuses et recâblage des cellules sur lesquelles nous pouvions observer des problèmes de remontées d'information
- > Remplacement des Pupitres SAEIV (IHMI) dans les véhicules identifiés avec un défaut



d'affichage ou de remontée d'info de comptage lorsque cela été nécessaire.

Mise à jour du logiciel embarqué du SAEIV pour fiabiliser les remontées de passages aux arrêts et de comptage des cellules.

3/ QlikView, un outil de reporting

Le service Système d'information a développé un outil de reporting «Transport» à l'aide de l'environnement QlikView. Cet outil de statistique et d'analyse des données est accessible 24h/24 via Internet pour les actionnaires. Elles remontent quotidiennement des véhicules via le système de billettique et de l'informatique embarquée. Cet outil de reporting est en constante évolution en fonction des attentes des actionnaires et des clients internes.

En 2022, plusieurs adaptations ont été apportées à l'outil de reporting :

> Poursuite des développements des tableaux de bord liés au ligne du réseau YEGO

> Création de tableaux de bord dédiés aux inscriptions scolaires :

Nombre d'inscrits par arrêt (sur fond cartographique)

Nombre d'inscrits par établissement scolaire (sur fond cartographique)

Nombre d'inscrits par ligne

Nombre d'inscrits pas classe, par course, etc

Taux d'usage d'un arrêt (rapport entre le nombre d'usagers différents qui valident / nombre d'inscrits)

4/ Sécurisation de l'infrastructure réseau /serveur

En 2022, création des passerelles sécurisées entre le nouvel outil d'inscriptions scolaires (en mode SAAS) et notre infrastructure réseau.

5/ Mise en conformité RGPD

En 2022, poursuite des travaux de mise en conformité en intégrant la gestion des données des inscriptions scolaires



Évolution de la fréquentation

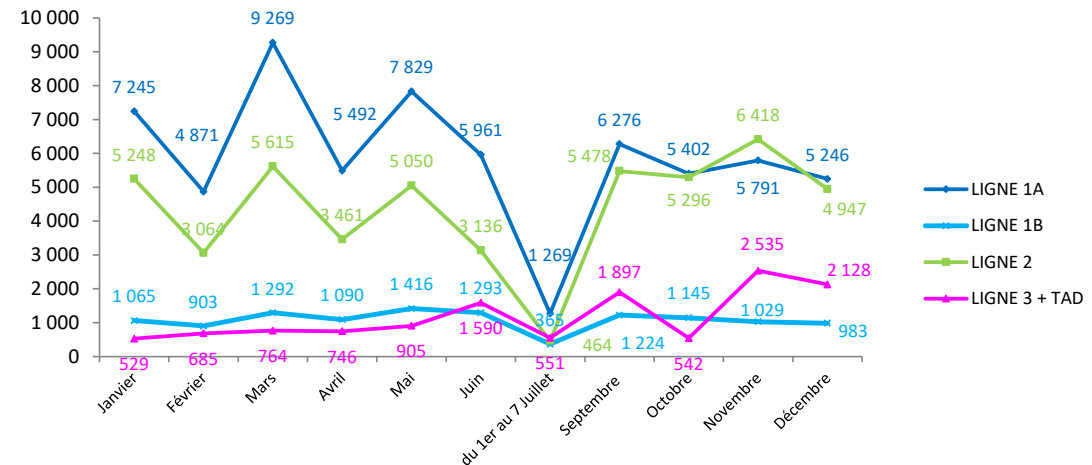
Pour sa huitième année d'exploitation, le réseau Yégo voit sa fréquentation progresser de 27,3 % et dépasse le nombre de voyages enregistrés en 2019 avant COVID, soit +10,8 %.

En 2022, 137 505 voyages ont été enregistrés soit une hausse de 27,3 % (24,8 % à jours constants) par rapport à l'exercice précédent. On enregistre une moyenne mensuelle hors juillet / août de 13 751 voyages par mois (contre 10 801 en 2021) soit environ 528,9 voyages par jour sur la base de 260 jours de fonctionnement (soit 5 jours de plus par rapport à 2021).

Contrairement à l'année précédente, mars a été le mois le plus fréquenté en 2022, il représente 12,3 % de la fréquentation de ces 10 mois d'exploitation. Septembre qui était le mois le plus fréquenté en 2021 progresse néanmoins de 5,2%.

En 2022, à l'exception du mois d'octobre qui enregistre un recul de 9% tous les mois de l'année enregistre une hausse de fréquentation. La période entre mars et mai est celle qui connaît la plus forte évolution de sa fréquentation avec +44,9 % en mars, +88,1 % en avril et +70,1 % en mai.

Fréquentation par mois



EN CHIFFRES

> 137 505 voyages en 260 jours
soit + 76,8 % par rapport à 2021
et + 10,8% par rapport à 2020

> Une moyenne de 13 751 voyages par mois (hors mois juillet et août)

> Mars est le mois le plus fréquenté avec 12,3% des voyages (sur 27 jours de fonctionnement)

> La ligne 1A est la plus fréquentée avec 47 % des voyages réalisés.

Qu'est-ce qu'un voyage ?

Un voyage est un parcours effectué entre un point A et un point B sur une ligne de transport collectif, sans changement. Un trajet qui nécessite l'utilisation de deux lignes avec correspondance comptera pour 2 voyages. Un même voyageur peut effectuer plusieurs voyages.



Quant à la fréquentation des 4 derniers mois de l'année, elle enregistre une hausse de 9,9 % par rapport à 2021 et de 12,4 % par rapport à la même période en 2019.

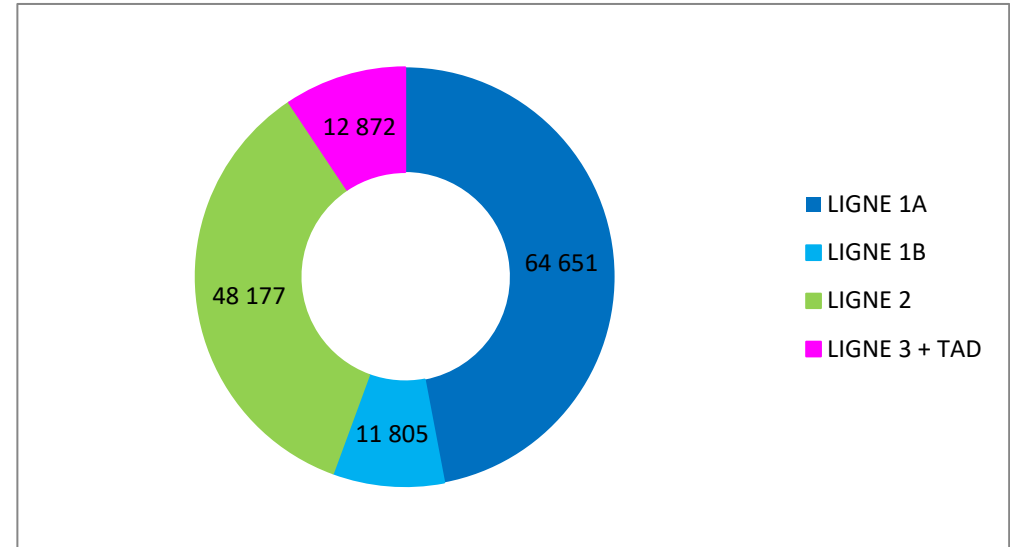
Avec 64 651 voyages enregistrés, la ligne 1A Labenne / St-Vincent-de-Tyrosse représente 47 % de la fréquentation du réseau et est la plus convoitée.

Quant à la ligne 1B Bénesse-Maremne / Saint-Vincent-de-Tyrosse, sa fréquentation représente 8,5 % des voyages réalisés sur le réseau.

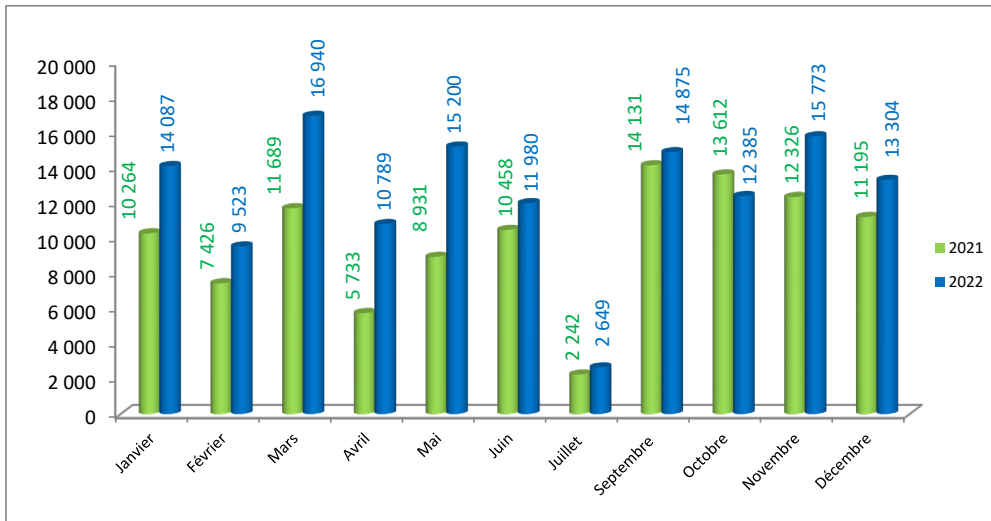
La ligne 2 St-Geours-de-Maremne / St-Vincent-de-Tyrosse / Soustons reste la deuxième ligne en volume de fréquentation 35 % du nombre de voyages réalisés.

Quant à la ligne 3 Soustons / Moliets, avec 12 872 voyages, elle représente 9,3 % des voyages réalisés sur le réseau hiver.

Répartition des voyages par ligne



Comparaison fréquentation (Nb de voyages) Yégo entre 2021 et 2022



* Du 1^{er} au 6 juillet 2021 et du 1^{er} au 7 juillet 2022

** Du 2 au 30 septembre 2021

EN CHIFFRES

> % voyages supplémentaires par rapport à 2015

> 260 jours de fonctionnement

> 528,9 voyages par jour en moyenne



1A L1A Labenne ◀▶ Saint-Vincent-de-Tyrosse

Les caractéristiques de la ligne :

> La ligne 1A dessert 5 communes :
Saint-Vincent-de-Tyrosse, Angresse, Soorts Hossegor, Capbreton et Labenne

La ligne 1A fonctionne du lundi au samedi. En période de petites vacances scolaires, les horaires sont adaptés du lundi au vendredi. La desserte du samedi est identique toute l'année.

Période scolaire : 13 circuits vers Labenne et 12 vers St-Vincent-de-Tyrosse du lundi au vendredi.

Petites vacances scolaires : 7 trajets en direction de Labenne et 8 à destination de St-Vincent-de-Tyrosse.

Samedi : 7 circuits dans chaque sens avec un renforcement horaire en septembre en direction de St-Vincent-de-Tyrosse.

Amplitude horaire : elle circule de 6h45 (premier départ) à 19h10 (dernier départ).

> La ligne 1A est en correspondance plusieurs fois dans la journée avec les trains TER à St Vincent-de-Tyrosse et Labenne en direction de Dax ou Bayonne.

Les adaptations de la ligne 1A

3 janvier 2022

> Le doublage mis en place les lundis, mardis et jeudis à 16h10 au départ du lycée de St-Vincent-de-Tyrosse jusqu'à Hossegor OT via Angresse le 20 septembre 2021 est nécessaire également les vendredis.

14 février 2022

> Les horaires de la ligne sont adaptés

1^{er} juin 2022

> La ligne 1A dessert un nouvel arrêt Maysouot à St-Vincent-de-Tyrosse, situé sur la RD810 entre les arrêts Casablanca 1 et Mairie.

13 juin 2022

> Les doublages mis en place depuis le Lycée de St-Vincent-de-Tyrosse ne sont plus nécessaires à cette période de l'année.

saies à cette période de l'année.

1^{er} septembre 2022

> En raison des travaux de Labenne, les arrêts Lartigau et Foyer seront déplacés à partir du 19 septembre avec des retards prévisibles sur la ligne.

Les horaires de la ligne sont légèrement adaptés :

En direction de Labenne :

Prolongement du circuit de 6h50 jusqu'à Labenne (et non Capbreton Gare),

Suppression du circuit au départ d'Hossegor et non St Vincent de Tyrosse à 7h20

Suppression du circuit du mercredi à 18h05

En direction de St Vincent-deTyrosse :

Suppression du circuit du samedi à 19h05

Maintien des équipements vélos à bord de cette ligne.

14 novembre 2022

> En raison de travaux, les arrêts Labenne Lartigau et Foyer restent déplacés jusqu'en avril. Quant aux travaux de Capbreton, ils occasionnent la non desserte des arrêts Capbreton Allées Marines et Mairie.



- > 2 autobus Urbanway de 12 m
- > Capacité : 72 places maxi
- > Espace vélo avec 4 emplacements
- > Ecran TFT



- > 7 conducteurs en roulement pour les lignes 1A et 1B
- > 2 chefs de secteur pour l'ensemble du réseau





1B 11B Bénesse-Maremne ◀▶ Saint-Vincent-de-Tyrosse

Les caractéristiques de la ligne :

> La ligne 1B dessert 6 communes :
 Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saubion, Seignosse, Soorts Hossegor, Capbreton et Bénesse Maremne.

La ligne 1B fonctionne du lundi au samedi
 Adaptation des horaires avec création d'une période scolaire du lundi au vendredi, d'une période vacances scolaires du lundi au vendredi et de la desserte du samedi (horaires identique toute l'année).

Elle compte 4 A/ R du lundi au vendredi que ce soit en période scolaire ou petites vacances et 3 A/ R le samedi.

> La ligne 1B est en correspondance plusieurs fois dans la journée avec les trains TER à St Vincent-de-Tyrosse en direction de Dax ou Bayonne.

Les adaptations de la ligne 1B

14 février 2022

> Adaptation des horaires de la ligne.

1^{er} juin 2022

> La ligne 1B dessert le nouvel arrêt Maysouot à St-Vincent-de-Tyrosse situé sur la RD 810 entre les arrêts Casablanca 1 et Mairie.

1^{er} septembre 2022

> L'itinéraire de la ligne est modifié au niveau de Capbreton pour desservir un nouvel arrêt Coeur Boisé devant le lotissement du même nom. Quant aux arrêts Hapchot et Résiniers situés dans la Zone des 2 Pins, ils sont supprimés.

14 novembre 2022

> En raison des travaux de Capbreton, les arrêts Capbreton Allées Marines et Mairie ne sont pas desservis tout comme les arrêts Arriet et Cantebricit à Bénesse Maremne en raison de contournement de Capbreton. Une nouvelle fiche horaire est éditée avec un itinéraire et des horaires adaptés à ce contexte.
En direction de St Vincent de Tyrosse : les deux premiers circuits en semaine sont retardés de quelques minutes.

En direction de Bénesse Maremne : les horaires des circuits en semaine sont ajustés, à l'exception du départ de 11h30.

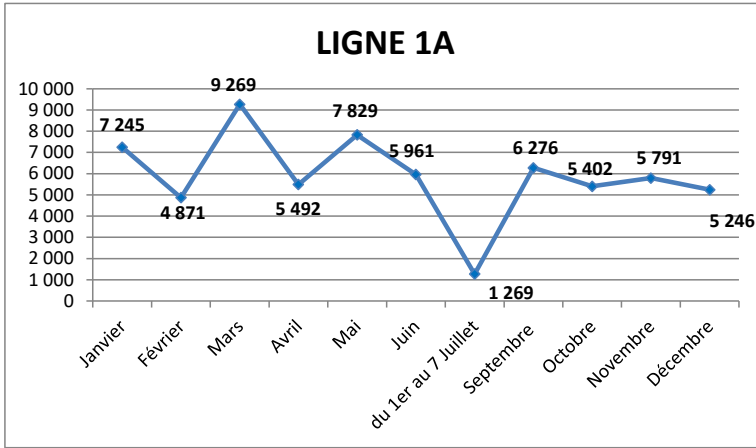


> 1 mini car SPRINTER
 > Capacité : 16 places



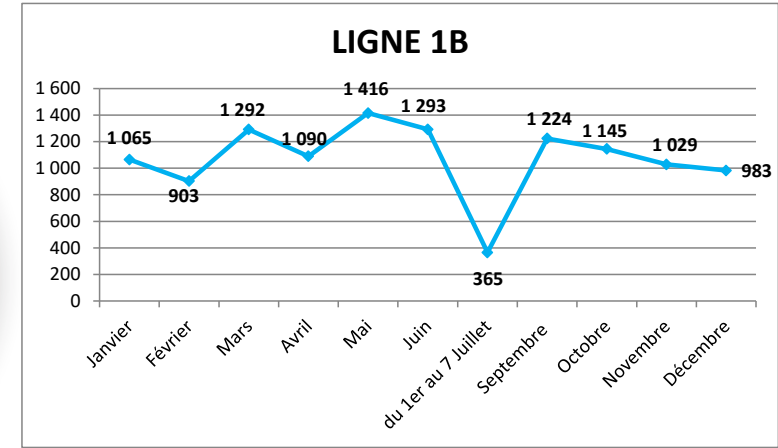
> 7 conducteurs en roulement pour les lignes 1A et 1B
 > 2 chefs de secteur pour l'ensemble du réseau



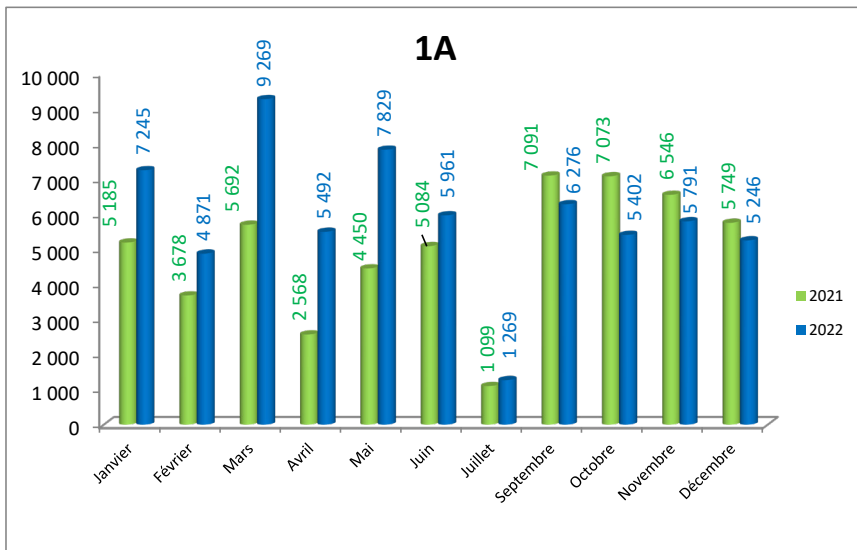


EN CHIFFRES

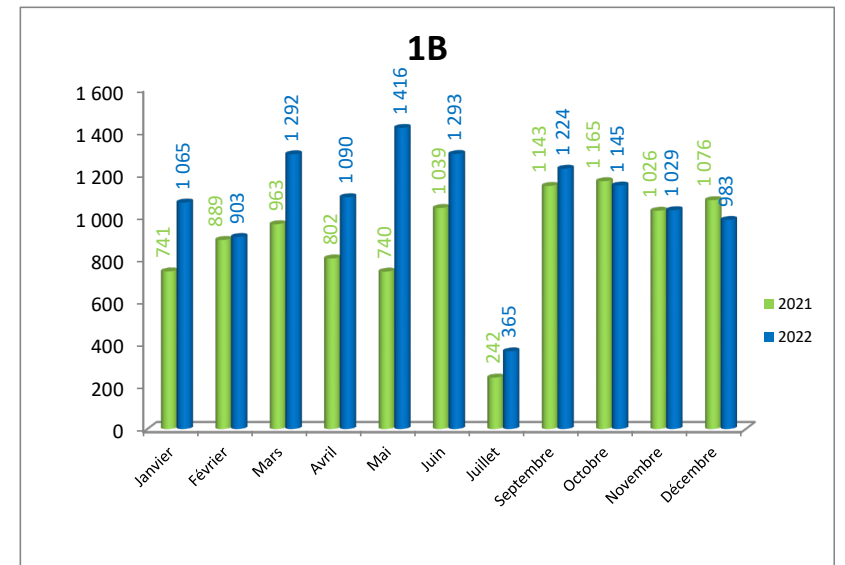
- > 76 456 voyages sur la période 2022 (hors été).
- > 64 651 voyages sur la ligne 1A et 11 805 sur la ligne 1B.
- > 260 jours de fonctionnement (hors été)
- > 294,06 voyages en moyenne par jour pour les 2 lignes cumulées



Comparaison de la fréquentation L1A 2021/2022



Comparaison de la fréquentation L1B 2021/2022



* Du 1^{er} au 6 juillet 2021 et du 1^{er} au 7 juillet 2022

**Du 2 au 30 septembre 2021



En 2022, les lignes 1A et 1B comptabilisent 76 456 voyages, soit une hausse de 19,3 %. La ligne 1A concentre 84,5 % de la fréquentation de ces deux liaisons. La fréquentation moyenne par jour s'élève à 248,6 voyages (212,6 en 2021) sur la ligne 1A et 45,4 (38,5 en 2021) sur la ligne 1B.

L'évolution de la fréquentation sur la ligne 1A est particulièrement marquée entre janvier et mai. Avril voit sa fréquentation progresser de 113,9 % mai de 75,9 % et mars de 62,8 %. En revanche, on note un recul du nombre de voyages par rapport à l'exercice précédent entre septembre et décembre. A noter une baisse de 23,6 % en octobre et de l'ordre de 11,4 % en septembre et décembre. La fréquentation globale de la ligne progresse de 19,2%.

Sur la ligne 1B, comme sur la ligne 1A, la période de janvier progresse bien (exception faite du mois de février +1,5 %). Le mois de mai enregistre une hausse de fréquentation de +91,3%. La ligne 1B enregistre une hausse de fréquentation de 20,1% par rapport à l'exercice 2021.

En 2022, la fréquentation des lignes 1A et 1B dépasse de 5,2% les chiffres observés sur ces lignes en 2019.



2 L2 Saint-Geours-de-Maremne ◀▶ Soustons

- > La ligne 2 dessert 4 communes : Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons et Tosse.
- > La ligne 2 fonctionne du lundi au samedi. L'offre est adaptée du lundi au vendredi à la période de fonctionnement : scolaire et vacances scolaires. Quant au samedi, les horaires sont identiques toute l'année.
- Période scolaire** : 13 circuits vers Soustons et 10 vers St-Geours-de-Maremne du lundi au vendredi.
- Petites vacances scolaires** : 8 trajets dans chaque sens de circulation
- Samedi** : 6 circuits dans chaque sens de circulation.
- Amplitude horaire** : elle circule de 7h02 (premier départ) à 18h52 (dernier départ).
- > La ligne 2 est en correspondance plusieurs fois dans la journée avec les trains TER à St Vincent-de-Tyrosse en direction de Dax ou Bayonne.

Les adaptations de la ligne 2

14 février 2022

- > Tout comme les lignes 1A et 1B, la ligne 2 adapte ses horaires en tenant compte des travaux de Tosse. La fin des travaux prévus au 25 mars imposera une nouvelle modification des horaires de la ligne.

26 mars 2022

- > Les horaires avant travaux sont appliqués.

19 avril 2022

- > Une desserte supplémentaire de la piscine Aygueblue est ajoutée à 17h48 pour les retours vers St-Vincent-de-Tyrosse et Soustons, en période de petites vacances scolaire et les mercredis en période scolaire.

13 juin 2022

- > Le doublage de la ligne 2 à 17h04 du Lycée de St-Vincent-de-Tyrosse n'est plus nécessaire à cette période de l'année.

1^{er} septembre 2022

- > Les horaires de certains circuits sont ajustés (1 à 15 mn).
 - Adaptation des horaires pour permettre un aller retour domicile travail à destination de Bayonne avec les TER au départ de la gare de St-Vincent-de-Tyrosse.
 - L'arrêt Atlantisud à St-Geours de Maremne est supprimé en semaine sur 1 circuit en période scolaire et sur 2 circuits en période de vacances.
 - La desserte d'Aygueblue à St-Geours de Maremne est assurée les mercredis et samedis toute l'année et pendant les petites vacances scolaires. Le samedi, deux circuits démarreront leur course depuis l'église et non Aygueblue (9h30 et 13h30)
 - Création de l'arrêt Burry (sur 2 trajets) pour répondre à des déplacements scolaires spécifiques vers le collège de Tyrosse (ayant-droits > 3 kms entre domicile et établissement) :
 - départ Burry 8h09/ arrivée gare SNCF (collège) 8h19
 - départ de gare SNCF (collège) 17h13 pour Burry 17h21
 - retour des mercredis midis sur la ligne 1A (départ gare SNCF 12h39/ Burry 12h45)
- Un premier véhicule low-entry va être injecté sur la ligne, deux autres arriveront par la suite. Sans équipement vélo, ces véhicules contiennent plus de places assises (46 places au lieu de 23).



- > 2 autobus Urbanway de 12 m
- > Capacité : 72 places maxi
- > Espace vélo avec 4 emplacements
- > Ecran TFT



- > 6 conducteurs en roulement affectés à Soustons pour l'exploitation des lignes 2 et 3.
- > 2 chefs de secteur pour l'ensemble du réseau.



En 2022, la ligne 2 comptabilise 48177 voyages pour 260 jours d'exploitation, soit une évolution de 33,2 % de la fréquentation à jours constants. L'évolution de la fréquentation 2022 dépasse les chiffres de 2019 (+9,9 %). Sur cette liaison, on enregistre une moyenne de 185,2 (141,8 en 2021) voyages par jour. La fréquentation des mois d'avril, mai et novembre connaît une forte progression avec respectivement +122,1 %, 59,4 % et 53,7%. Seul le mois de juin enregistre un léger recul de fréquentation (-0,8%).

EN CHIFFRES

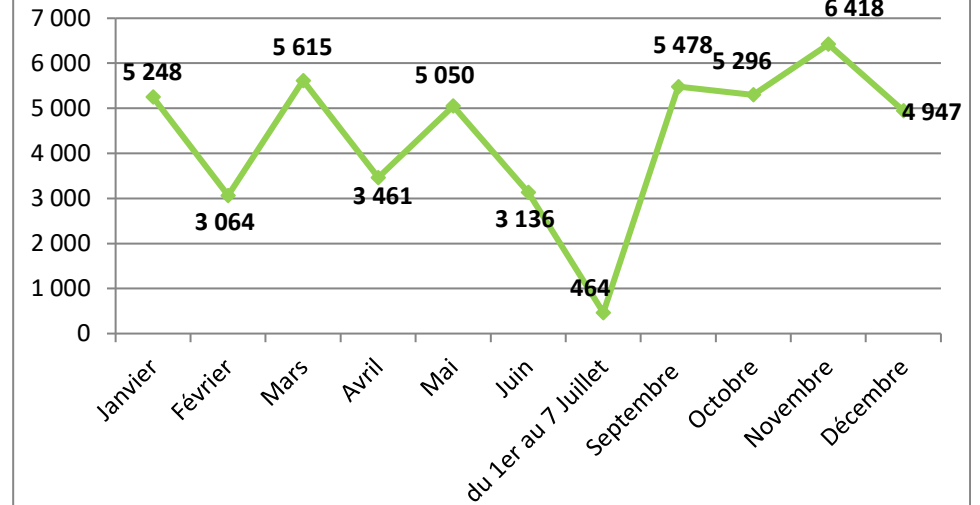
> 48 177 voyages sur la période 2022 (hors été)

> 260 jours de fonctionnement (hors été)

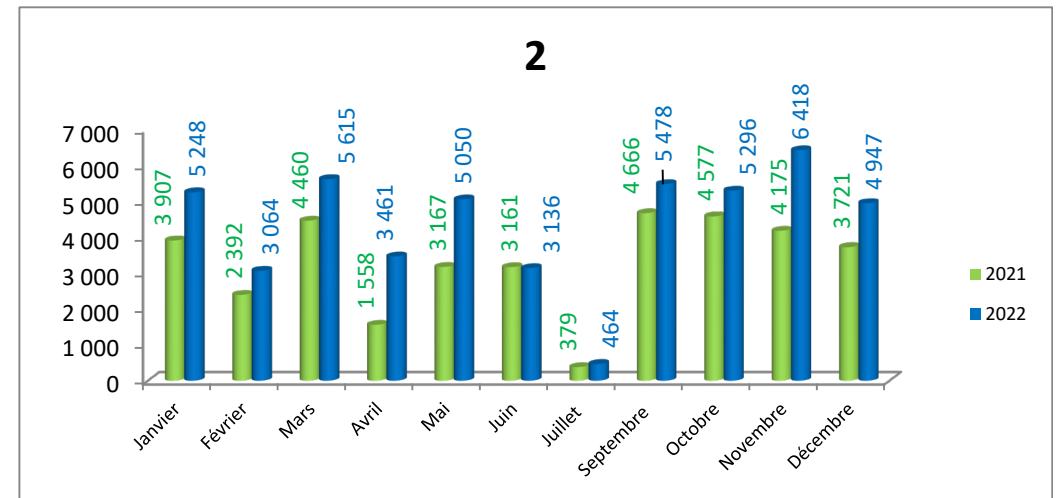
> 185,2 voyages en moyenne par jour



LIGNE 2



Comparaison de la fréquentation 2021 /2022



* Du 1^{er} au 6 juillet 2021 et du 1^{er} au 7 juillet 2022

**Du 2 au 30 septembre 2021

3 L3 Soustons ◄► Moliets

> La ligne 3 dessert 4 communes et compte 6 arrêts à Messanges, Moliets, Soustons et Vieux-Boucau.

> La ligne 3 fonctionne du lundi au samedi. Elle compte 3 A/R du lundi au vendredi, 2 départs circulent du lundi au samedi en direction de Soustons et 4 en direction de Moliets. Un A/R supplémentaire a été ajouté le samedi. La ligne circule de 6h50 (premier départ, 8h30 le samedi) à 18h45 (dernier départ).

> La ligne 3 est en correspondance plusieurs fois dans la journée avec le car de la ligne régionale 7 Dax /Bayonne et avec la ligne 2 Yégo en provenance ou à destination de St-Vincent-de-Tyrosse et St-Geours-de-Maremne à Soustons Isle Verte.

Les adaptations de la ligne 3

3 janvier 2023

> Les ajustements des horaires des TGV ont occasionné des adaptations sur la ligne régionale 7 (Dax <> Bayonne). Pour maintenir les correspondances les horaires de la ligne 3 sont adaptés.

- Le circuit au départ de Moliets Office de Tourisme à 13h30 est retardé à 13h35 du lundi au samedi.
- Le circuit au départ de Soustons Isle Verte à 14h20 est retardé à 14h30 du lundi au samedi.

1^{er} septembre 2023

> Maintien des horaires habituels avec 1A/R supplémentaire uniquement en juin et septembre.

7 novembre 2022 à début avril 2023

> La ligne 3 conserve ses horaires (à l'exception de l'A/R déclenché en juin et septembre) et itinéraire mais passe en **Transport à la demande sur réservation**.

A noter que 4 horaires «scolaire» circulent systématiquement en période scolaire, même si

aucune réservation n'a été effectuée.

12 septembre 2022

> Le départ de 7h35 de Moliets est retardé à 7h42. Tous les arrêts suivants sont décalés de 7 mn. La desserte du collège de Soustons est annoncée à 8h15.



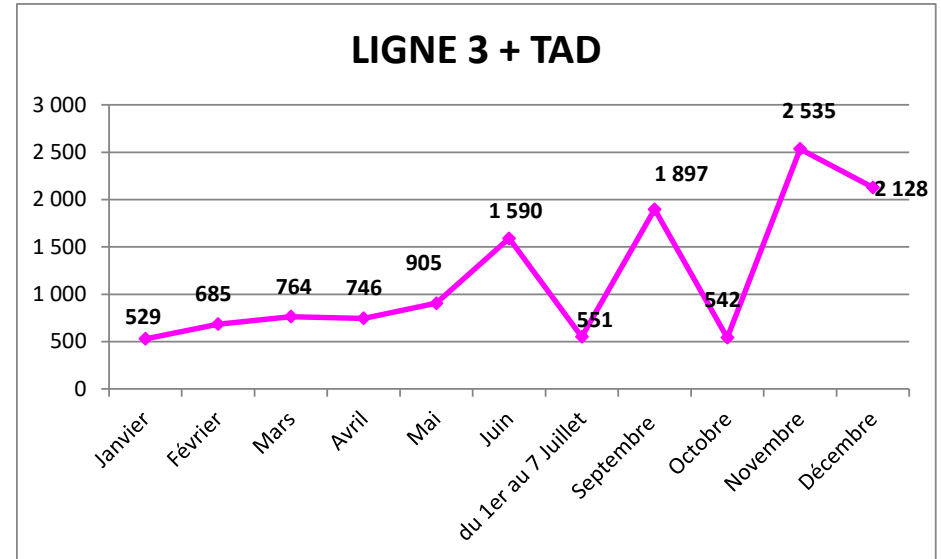
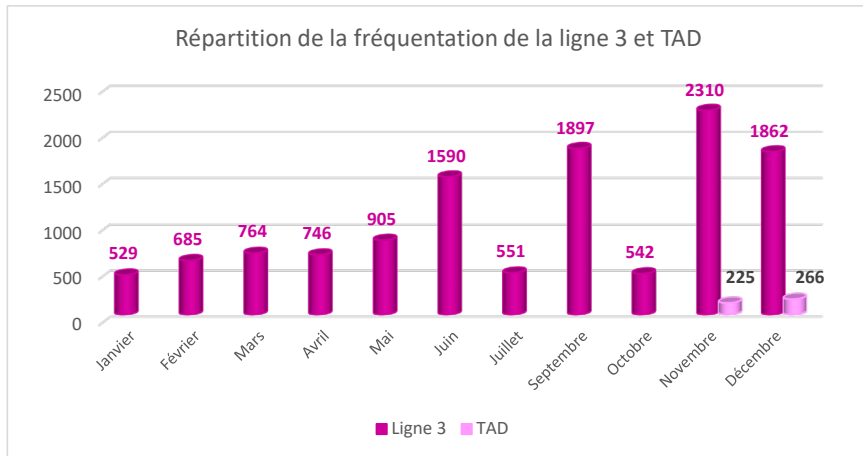
- > 1 Mini car SPRINTER du janvier à juin, capacité 11 places
- > 1 autobus Mercedes Citaro à partir du mois de juin, capacité 94 places maxi



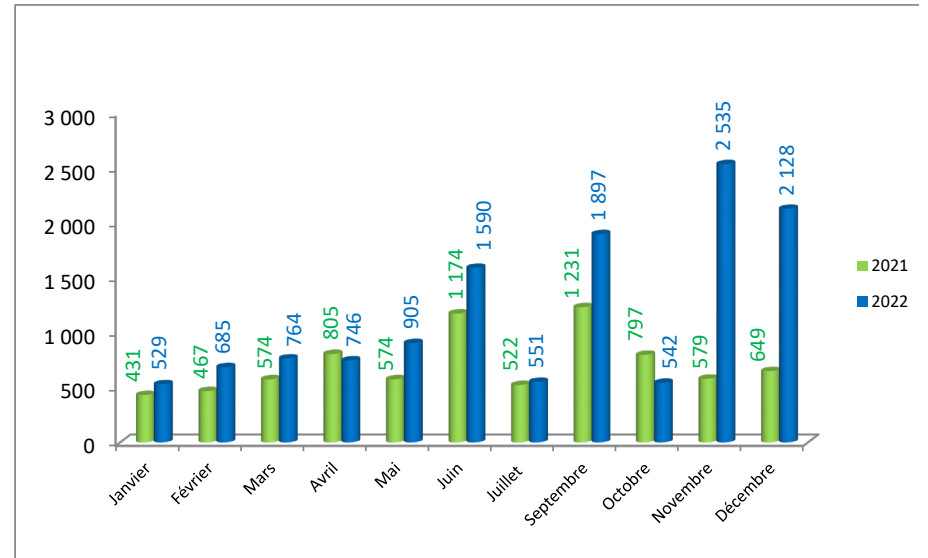
- > 6 conducteurs en roulement affectés à Soustons pour l'exploitation des lignes 2 et 3.
- > 2 chefs de secteur pour l'ensemble du réseau



La ligne 3 avec 12 872 voyages enregistré une hausse de fréquentation de 68,9 % par rapport à l'exercice précédent (51,6 % à jours constants). Une fréquentation largement supérieure aux chiffres enregistrés avant COVID (+69,4%). En 2022, la principale nouveauté de la ligne réside dans la mise en place d'une desserte en Transport à la demande et sur réservation préalable dès le 7 novembre 2022 et jusqu'au 8 avril 2023. L'évolution de la fréquentation en septembre, novembre et décembre est plus marquée et elle s'explique par l'utilisation du service par les scolaire à certains horaires. Au départ de Soustons, les départs de 12h41, 16h11 et 17h11 sont déclenchés systématiquement y compris s'ils n'ont pas été déclenchés. Au départ de Moliets, c'est le départ de 7h42 qui circule sans réservation préalable. Ces services spécifiques sont assurés avec un autocar. Le TAD ligne 3 Yégo a pu être mis en place rapidement, la SPL exploitant plusieurs services



Comparaison de la fréquentation 2021 /2022



EN CHIFFRES

> 12 872 voyages sur la période 2022 (hors été)

> 249 jours de fonctionnement (hors été)

> 51,6 voyages en moyenne par jour

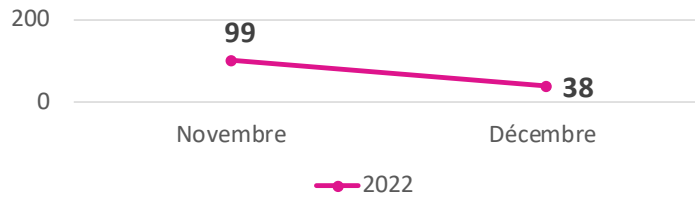


de transport à la demande, elle disposait des outils et l'organisation nécessaire pour lancer un tel service.

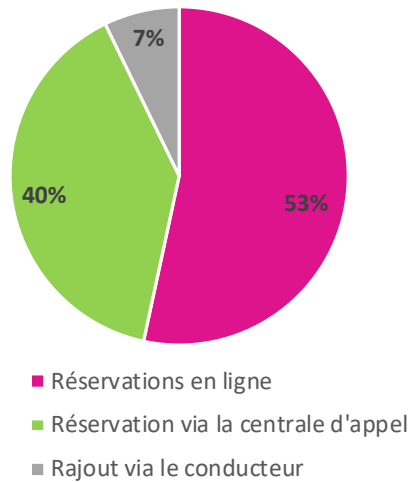
Les usagers peuvent réserver la veille de leur déplacement avant 16h :
 - en contactant le 05 58 56 87 50, la centrale de réservation téléphonique Trans-Landes
 - en se connectant depuis mobi-macs.org sur le site mutualisé tad-trans-landes.fr
 La réservation en ligne est possible jusqu'à 2h avant le déplacement si le service a déjà été déclenché et suivant les places disponibles.

[Les indicateurs de la ligne TAD 3 de novembre à décembre 2022](#)

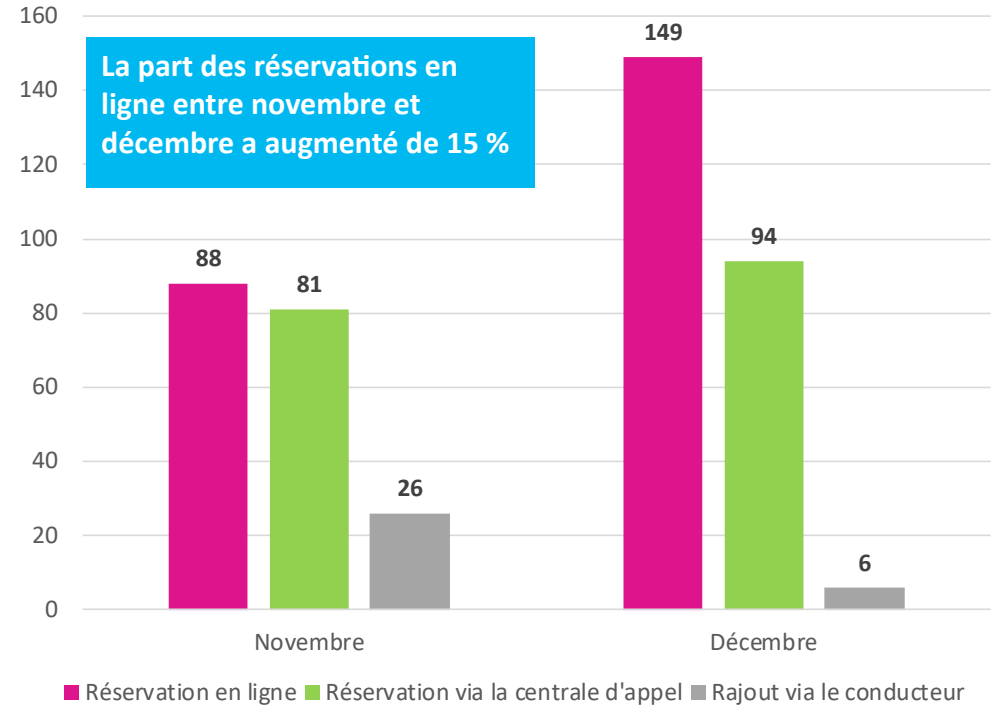
Les inscriptions



Les réservations en 2022

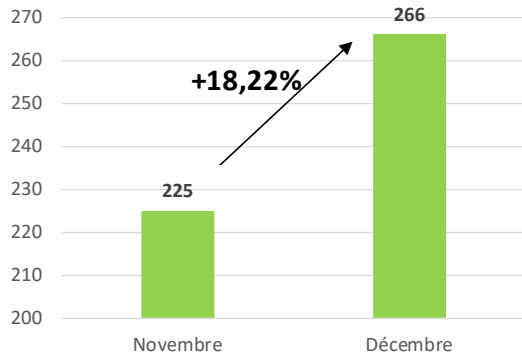


Les réservations par mois

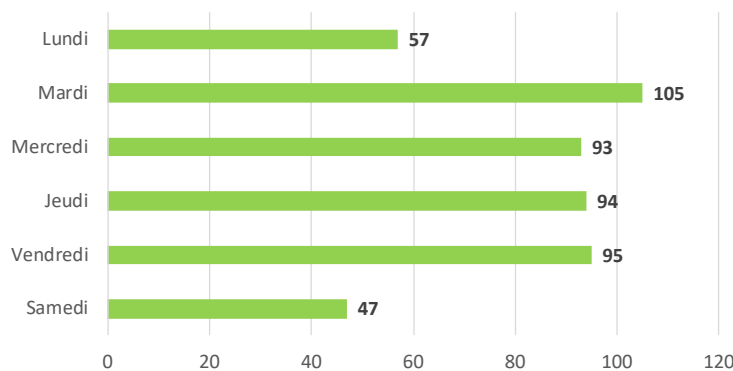


Entre le 7 novembre et le 31 décembre 2022, 491 voyages ont été réalisés en TAD. Soit une moyenne de 3,8 trajet par mois par personne. La fréquentation des 4 circuits déclenchés systématiquement pour les scolaires (en direction de Moliets 12h41, 16h11 et 17h11 et en direction de Soustons 7h42) n'est pas comptabilisée dans les données du TAD puisque les élèves n'ont pas à réserver le bus (cette remarque est valable pour l'ensemble des indicateurs TAD ci-après).

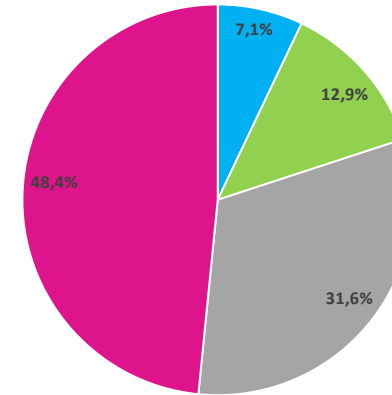
Fréquentation par mois



Fréquentation par jour



Les annulations



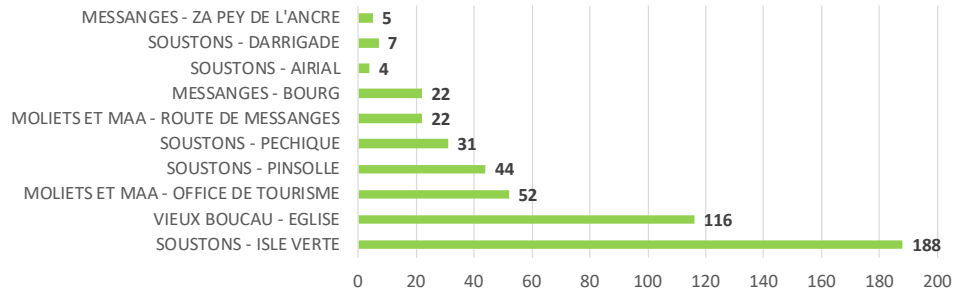
■ 1h avant ■ Entre 1h et 6h avant ■ Plus de 6h avant ■ Pas d'annulation mais non présent à l'arrêt

En cas d'indisponibilité, les usagers peuvent annuler le rendez-vous au moins 1h avant le déplacement. Près d'un tiers des clients annulent leurs trajets au moins 6 heures avant leur déplacement. En revanche, près de la moitié des clients ne prennent pas le temps de faire cette démarche d'annulation. Le bus s'est ainsi déplacé inutilement une dizaine de fois par mois. L'ensemble des arrêts de la ligne a été déclenché. Les deux arrêts les plus desservis Soustons

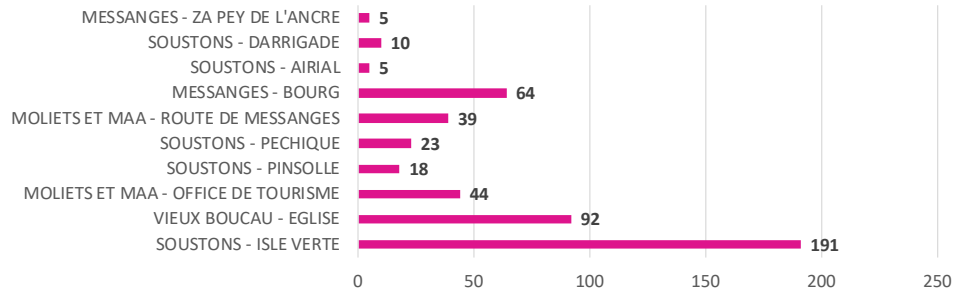


Isle Verte et Vieux Boucau Eglise représentent à eux deux environ 60 % des dessertes et déposes. La troisième position varie selon qu'il s'agisse d'une prise en charge (Moliets Office de Tourisme 11%) ou d'une dépose (Messanges Bourg 13%).
 Le top 3 des horaires les plus fréquentés sont : 7h30, 13h30 et 14h30. Ces trois départs re-

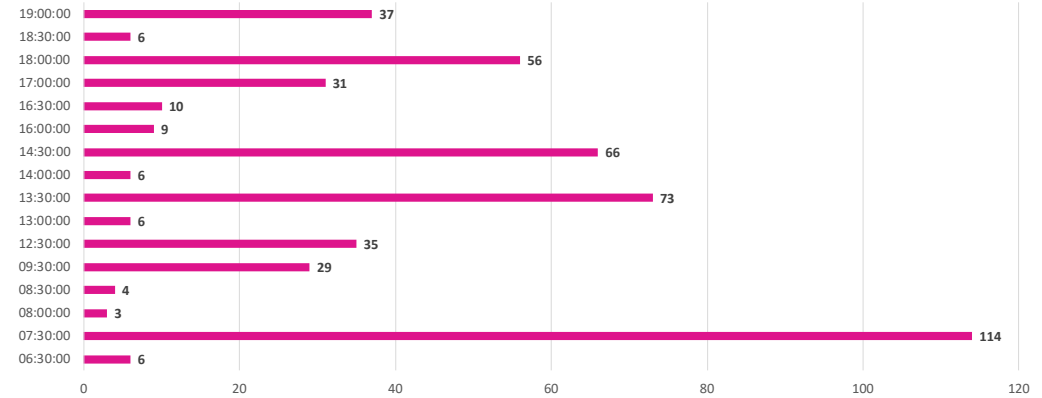
Arrêts de prise en charge



Arrêts de dépose



L'affluence en fonction des horaires



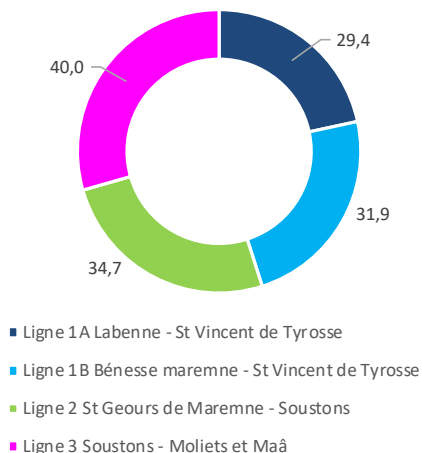
présentent 52% de la fréquentation.

Quant aux départs entre 8h et 9h il concentrent la plus faible affluence (0,01% de la fréquentation soit 7 voyages pour le départ de 8h26 entre Soustons et Moliets). Les horaires de 6h30, 13h, 14h et 18h30 représentent à peine 5% des voyages.



Vitesse commerciale

Vitesse commerciale théorique du lundi au vendredi



La vitesse commerciale est une moyenne pondérée des vitesses réellement atteintes sur les différents tronçons d'une ligne.

Elle prend également en compte :

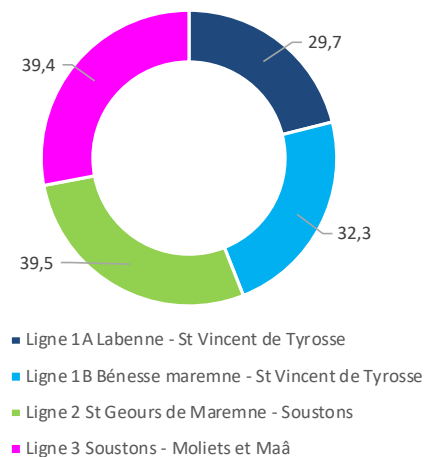
- les temps d'arrêts aux stations,
- les temps d'accélération
- les temps de décélération.

La vitesse commerciale est un évènement essentiel de l'attractivité d'une ligne de transport public.

La vitesse commerciale la plus élevée se trouve sur la ligne 3. Elle correspond à la ligne sur laquelle la distance inter arrêt est la plus élevée.

La vitesse commerciale du réseau Yégo est plus proche des données relevées sur une ligne interurbaine (Ex. ligne régionale 7 Dax / Bayonne). Ceci provient de la distance entre arrêts (entre 1,2 à 2,4 km) alors que sur une ligne urbaine la distance interarrêt est de l'ordre de 400m (Ex. Ligne 2 du réseau Couralin). Les distances entre arrêt du réseau Yégo étant au-delà de 500 m, celui-ci n'entre pas dans la définition d'un réseau d'urbain.

Vitesse commerciale théorique samedis



La gamme tarifaire et la commercialisation Yégo

Une gamme tarifaire attractive

L'offre tarifaire Yégo a évolué en septembre 2022

Les titres tout public

Les titres unitaires sont valables 1h30 pour 1 aller ou 1 aller-retour, y compris pour effectuer des correspondances avec d'autres lignes du réseau YÉGO.

1 voyage	1 €	<ul style="list-style-type: none"> Achat à bord des véhicules, en points et agences de vente
10 voyages	8 €	<ul style="list-style-type: none"> Rechargement sur votre carte Passerelle en agences de vente ou en ligne sur mobi-macs.org

Abonnements rechargeables sur la carte Passerelle

Abonnements mensuels

Ils donnent droit à un nombre illimité de voyages sur le réseau du 1^{er} au dernier jour du mois.

Tout public	16 €	Rechargement sur votre carte Passerelle en agences de vente ou en ligne sur mobi-macs.org
Jeunes - 28 ans	12 €	
Solidaire*	6 €	

Abonnements annuels

Ils donnent droit à un nombre illimité de voyages sur le réseau pendant 12 mois, à compter de la date d'achat choisie.

Tout public	140 €	Rechargement sur votre carte Passerelle en agences de vente ou en ligne sur mobi-macs.org
Jeunes - 28 ans	105 €	
Solidaire*	50 €	

* Abonnements solidaires réservés aux :

Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l'Allocation pour demandeurs d'asile (ADA), demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois, anciens combattants et veuves de guerre, personnes en contrat de service civique.

Gratuité du transport

Enfants de moins de 6 ans.

Accompagnants d'une personne à mobilité réduite munie d'une carte handicapée avec la mention accompagnant obligatoire.

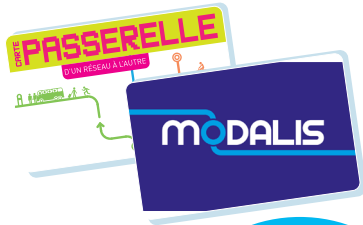


Des titres de transport sans contact

Le système billettique installé à bord des véhicules Yégo fonctionne avec une technologie sans contact.



Les billets sans contact 10 voyages sont rechargeables. Ils ont de fait une durée de vie plus longue qu'un support papier.



La carte de transport Modalis ou Passerelle

Ce support gratuit permet de télécharger tous les titres disponibles à distance sur la boutique en ligne du site mobi-macs.org.

BILLETTI-QUE

> La billettique AEP est installée sur les réseaux Yégo, Couralin, Lignes régionales (anciennement XL'R) et Bisca Bus.

> Les usagers peuvent sur leur carte Passerelle ou Modalis recharger des titres de transport de ces 4 réseaux, une 1^{ère} étape vers l'interopérabilité.

Les agences de ventes

Offices de Tourisme de Capbreton, Labenne, St-Vincent-de-Tyrosse et Soustons

Liées par contrat avec la SPL Trans-Landes, les 4 agences de ventes sur le territoire MACS sont des points d'information et de commercialisation des titres de transport du réseau Yégo. Équipées de terminaux de ventes Yégo, elles sont en mesure de vendre l'ensemble de l'offre tarifaire du réseau et d'assurer le rechargement des cartes Passerelle. Les agences de ventes sont rémunérées pour les missions qu'elles assurent à hauteur de 2 300 € TTC par an (soit sur la base d'une centaine d'heures de travail par an) et de 200 € TTC supplémentaires si elles sont équipées d'un TPE. Par ailleurs, comme chaque dépositaire, elles perçoivent une commission de 5 % sur les titres mis en dépôt.

Pour assurer leurs prestations dans de bonnes conditions, les agences ont disposé d'un kit de communication.

En 2021, les agences de vente ont sollicité les techniciens Trans-Landes pour des interventions à distance de mise à jour de titres de transport lors d'erreur de chargements et pour des missions de maintenance.

Points de vente

- > Des points de vente identifiés par une PLV
- > Chaque structure dispose de présentoirs avec les supports du réseau.
- > Mise à disposition d'un kit de communication pour accompagner ces structures et formation des agences de vente.

Les dépositaires

En complément des agences de vente, un réseau de 10 dépositaires a été constitué permettant ainsi aux usagers de retrouver un point de vente sur la majorité des communes du territoire MACS.

Les dépositaires revendent une partie des titres de transport Yégo : les billets 1 voyage (1 €) et des cartes 10 voyages (8 €).

Chaque dépositaire dispose d'un stock initial de 100 titres unitaires et de 20 cartes 10 voyages. Il est facturé à chaque renouvellement de son stock. Les quantités vendues par dépositaires sont connues au moment du réassort. Les dépositaires sont rémunérés par commission à hauteur de 5% sur les ventes réalisées.



Les titres vendus chaque mois

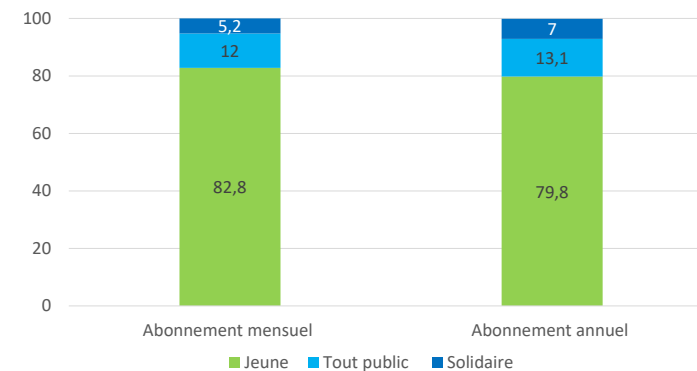
En 2022, le nombre de titres vendus progresse de 2,16 % par rapport à l'exercice 2021. Le titre à l'unité reste le plus vendu et ses ventes continuent d'augmenter (+3,2%). Avec + 131,91% l'abonnement mensuel adulte est le titre qui connaît la plus forte progres-

sion. A contrario, les abonnements annuels moins de 28 ans sont en recul de 77,2 %. Une baisse qui s'explique avec la gratuité pour les scolaires sur le réseau Yégo depuis septembre 2022.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL PAR TITRES
BILLET 1 VOYAGE (1 €)	4 762	3 021	5 683	4 471	5 571	5 620	4 073	67	4 277	3 077	2 798	1 967	45 387
CARTE 10 VOYAGES	144	88	146	131	102	78	91	59	103	78	21	28	1 069
ABONNEMENT MENSUEL JEUNE (- 28 ans)	142	109	56	94	79	94	48	19	20	52	23	13	749
ABONNEMENT ANNUEL JEUNE (- 28 ans)	11	2	0	2	0	2	0	16	8	36	2	0	79
ABONNEMENT MENSUEL ADULTE	6	8	14	13	7	14	12	7	2	16	4	6	109
ABONNEMENT ANNUEL ADULTE	0	0	0	0	0	0	2	1	2	8	0	0	13
ABONNEMENT MENSUEL SOLIDAIRE	4	3	0	6	0	5	17	4	0	8	0	0	47
ABONNEMENT ANNUEL SOLIDAIRE	1	0	0	0	0	3	1	0	0	2	0	0	7
TOTAL PAR MOIS	5 070	3 231	5 899	4 717	5 759	5 816	4 244	173	4 412	3 277	2 848	2 014	47 460

A noter que les ventes ne correspondent pas forcément au mois annoncé : elles correspondent au moment où les recettes ont été perçues.

Répartition des abonnements par catégorie d'utilisateurs en %



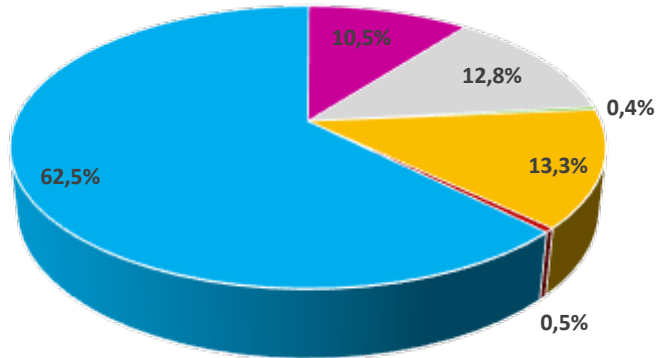
Répartition des recettes

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL PAR TITRES
BILLET 1 VOYAGE (1 €)	4 762,00 €	3 021,00 €	5 683,00 €	4 471,00 €	5 571,00 €	5 620,00 €	4 073,00 €	67,00 €	4 277,00 €	3 077,00 €	2 798,00 €	1 967,00 €	45 387,00 €
CARTE 10 VOYAGES	1 008,00 €	616,00 €	1 019,55 €	910,00 €	714,00 €	546,00 €	637,00 €	414,00 €	729,95 €	604,45 €	168,00 €	224,00 €	7 590,95 €
ABONNEMENT MENSUEL JEUNE (- 28 ans)	1 420,00 €	1 090,00 €	560,00 €	940,00 €	790,00 €	942,00 €	480,00 €	190,00 €	236,00 €	614,00 €	276,00 €	156,00 €	7 694,00 €
ABONNEMENT ANNUEL JEUNE (- 28 ans)	990,00 €	180,00 €	- €	180,00 €	- €	180,00 €	- €	1 590,00 €	855,00 €	3 720,00 €	210,00 €	- €	7 905,00 €
ABONNEMENT MENSUEL ADULTE	84,00 €	112,00 €	196,00 €	182,00 €	98,00 €	196,00 €	168,00 €	100,00 €	30,00 €	254,00 €	64,00 €	96,00 €	1 580,00 €
ABONNEMENT ANNUEL ADULTE	- €	- €	- €	- €	- €	- €	252,00 €	140,00 €	280,00 €	1 106,00 €	- €	- €	1 778,00 €
ABONNEMENT MENSUEL SOLIDAIRE	24,00 €	18,00 €	- €	36,00 €	- €	30,00 €	102,00 €	24,00 €	- €	48,00 €	- €	- €	282,00 €
ABONNEMENT ANNUEL SOLIDAIRE	50,00 €	- €	- €	- €	- €	150,00 €	50,00 €	- €	- €	100,00 €	- €	- €	350,00 €
TOTAL PAR MOIS	8 338,00 €	5 037,00 €	7 458,55 €	6 719,00 €	7 173,00 €	7 664,00 €	5 762,00 €	2 525,00 €	6 407,95 €	9 523,45 €	3 516,00 €	2 443,00 €	72 566,95 €



Les recettes

Répartition de recettes en % par titre de transport



- 1 voyage
- 10 voyages
- Abon. Mensuel
- Abon. Mensuel solidaire
- Abon. Annuel
- Abon. Annuel solidaire

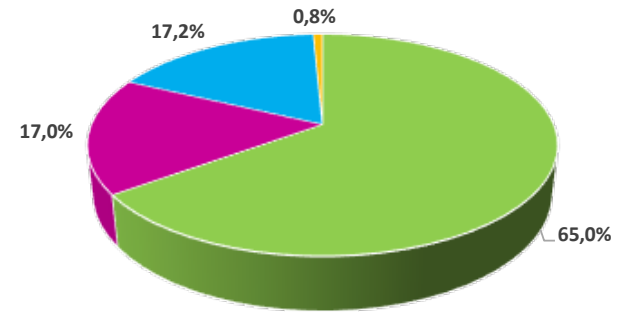
Les recettes Yégo, enregistrent un recul de -22,2% en 2022. Une baisse a imputé à la chute des ventes des abonnements annuels moins de 28 ans.

Sur les 72 566,95 € de recettes de l'année 2022, le titre unitaire est le plus utilisé à bord, il représente 62,5 % des recettes encaissées. Les abonnements annuels et mensuels confondus représentent 27% des recettes.

De fait la vente à bord reste le canal de distribution privilégié (65 % des recettes). Les agences de vente et points de vente représentent le deuxième point d'achat pour les titres Yégo avec 17,8 % des recettes.

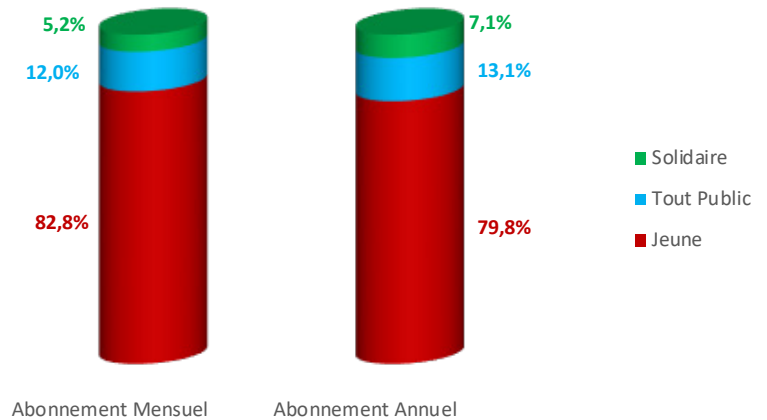
1 004 abonnements ont été vendus en 2022, les abonnements jeunes représentent 41,2 % de ces ventes.

Répartition de recettes en % par canal de distribution



- A bord
- AGV - Agence de vente
- VAD - Boutique en ligne
- Points de vente

Répartition d'abonnements par catégorie d'utilisateur



Les perturbations et réclamations Yégo

Les perturbations

Tout au long de l'année, divers facteurs sont susceptibles de générer des perturbations sur le réseau.

En 2022, les principales causes de retard sont dûes à une circulation dense sur le territoire et à divers travaux. Outre les retards qu'ils provoquent les travaux génèrent aussi des adaptations d'itinéraire avec des arrêts non desservis ou déplacés provisoirement.

Certaines des perturbations indiquées ci-dessous ont impacté plusieurs lignes et sont donc comptabilisées plusieurs fois. En situation dégradée, les usagers sont informés via les outils en ligne : site web, alerte SMS et FB. Lorsque la durée de l'incident est plus longue un affichage à bord et aux arrêts complète le dispositif d'information voyageur.

Nature de l'incident	Impact	Ligne 1A	Ligne 1B	Ligne 2	Ligne 3	Totaux
Travaux, déviation	Retard ou arrêt non desservi	6	6	5	1	18*
Pb de Circulation (dense, véhicule mal stationné...)	Retard ou arrêt non desservi	5	2	2	-	9
Panne	Retard ou arrêt non desservi	3	6	-	-	9
Absence de personnel	Offre dégradée	1	1	1	1	4
Non prise en charge des vélos	Offre dégradée	2	2	2	2	8
	Totaux	17	17	10	4	48

* Certaines perturbations impactent plusieurs lignes du réseau. Elles sont déclinées ici dans chaque la colonne de chacune des lignes impactées augmentant ainsi le nombre d'incident.



Les réclamations

La Direction Relation Clients recense les réclamations reçues par courrier, par mail depuis le site mobi-macs.org ou sur appel téléphonique au numéro Azur. Selon la nature des réclamations ce service traite en direct les réponses ou relaye les demandes au service compétent de MACS.

En 2022, 34 réclamations ont été recensées (contre 47 en 2021). Si les causes sont diversifiées, l'occurrence Billettique a généré le plus de réclamations. Ces réclamations sont liées à un problème de mise à jour des pupitres. Un problème technique identifié et pour lequel le prestataire recherche une solution.

Pour ce qui est des réclamations liées au comportement du conducteur, l'analyse de celles-ci démontrent :

- un conducteur qui se serait montré désagréable. Il a été reçu et le rappel des règles comportementales lui a été fait
- un conducteur n'a pu desservir un arrêt, en raison d'un engin de chantier n'ayant pas respecté l'arrêt de circulation
- un accès refusé pour une carte Passerelle qui ne fonctionnait. Le conducteur a invité le client à régler son titre de transport et à se rendre à l'Office de tourisme pour réinitialiser sa carte et faire une démarche de remboursement
- un usager souhaite une dérogation pour monter à bord de la ligne 2 Yégo avec un vélo. L'office de tourisme de Tyrosse a précisé que cela était possible, le conducteur affirme à juste titre le contraire.
- Deux enfants ont souhaité passer chacun leur tour une carte 10 voyages non nominatives. Ceci est possible, mais il convient de le préciser en amont au conducteur. Ce qui n'a pas été fait. Le conducteur a donc validé une montée sur la carte et demandé à la deuxième personne de s'acquitter du montant du voyage. Les enfants sont descendus. Le chef de secteur a contacté les parents pour présenter les excuses de l'entreprise et le client a été dédommagé (1 carte 10 voyages)
- Le conducteur aurait roulé à une vitesse excessive. Les équipes de conduite sont régulièrement sensibilisées à la sécurité. Le conducteur a été reçu par sa hiérarchie pour un rappel des règles
- Un conducteur embêterait un élève, sur le fait qu'il n'ai pas réceptionné sa carte scolaire. Le conducteur a été reçu pour un rappel des règles
- Un parent exprime son mécontentement quant à la conduite du conducteur. Après enquête, il s'avère que cette réclamation n'est pas avérée.

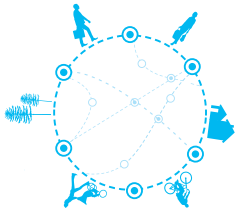
Détail de la réclamation	Nombre de réclamation	Moyenne de délai de résolution (jours)	Dédommagement financier
Accès (titre de transport, monnaie)	3	6	-
Arrêt non desservi	3	3	-
Respect des horaires	3	2,7	-
Comportement du conducteur	7	5,4	-
Billettique	10	0	-
Modification horaires	1	20	-
Défaut d'information / communication	1	16	-
Nuisance de voisinage	1	3	-
Surcharge / car complet	1	0	-
Sans suite	2	7,5	-
Autre	2	1	-
Total général	34	3,4	-



Les supports d'information du réseau



LE GUIDE DU VOYAGEUR
 Valable à partir du 1^{er} septembre 2022



PLAN INCLUS



Mise à jour de l'ensemble des supports du réseau (dépliants, affiches poteaux...):

- > 3 janvier 2022 (Ligne 3)
- > 14 février 2022 (Lignes 1A, 1B et 2)
- > 26 mars 2022 (Ligne 2)
- > 7 novembre 2022 (Ligne 3)
- > 14 novembre 2022 (Lignes 1A et 1B)

Le Guide voyageur comprend une cartographie du réseau et l'information générique pour tout savoir sur Yégo : les lignes du réseau, les services à bord, la gamme tarifaire, les points de vente, les conditions d'utilisation du réseau. Les horaires des lignes sont déclinés sur les 3 fiches horaires du réseau.

Le guide voyageur et les fiches horaires du réseau ont été mis à jour et diffusés très largement sur le territoire : mairies, offices de tourisme, points de vente, Escale info, bibliothèque, AMI, salles de spectacles, entreprises et commerces.

MACS a également décliné un site dédié mobimacs.org et la page Facebook de la collectivité permet également de relayer l'information relative au réseau. Celui-ci est mis à jour conjointement par les services communication MACS et Trans-Landes.

Info réseau

Tout au long de l'année, travaux, modification d'horaires... autant d'événements qui se traduisent sous la forme d'une info réseau relayée par voie d'affichage, web, alertes SMS, e-mailing.

Perturbations travaux St-Vincent-de-Tyrosse - Tourren DU 31 JANVIER AU 29 AVRIL 2022
 Arrêt St-Vincent-de-Tyrosse - Tourren non desservi.

Perturbations travaux Bourg de Tosse DU 14 FÉVRIER AU 25 MARS 2022
 Les travaux au bourg de Tosse nécessitent la fermeture du centre de 8h30 à 17h en semaine. Les horaires et itinéraires sont adaptés. Les vélos ne seront plus admis à bord des bus.

Retrouvez les nouvelles fiches horaires des lignes 1A, 1B et 2 valables à partir du 14 février sur mobi-macs.org



Ligne 2

NOUVEAUX HORAIRES VALABLES À COMPTER DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

À NOTER : nouveaux horaires consultables sur www.mobi-macs.org

- ✓ Ajustements des temps de parcours.
- ✓ Création d'un départ à 13h07 en semaine *sauf mercredi* depuis le lycée de St-Vincent-de-Tyrosse vers Soustons.
- ✓ Adaptations des départs à 12h45 de Soustons et à 13h37 de St-Geours-de-Maremne.

Bon voyage sur les lignes YÉGO !



05 58 58 88 87



PROMO

- > Des campagnes déclinées en 120 x 176 sur l'ensemble du territoire MACS
- > Diffusion sur les écrans TFT des véhicules équipés
- > Article dans le magazine communautaire
- > Spots radio
- > mobi-macs.org

VI / YÉGO PLAGES

Du 8 juillet au 31 septembre 2022



45

Un parc adapté aux besoins (capacité) et au territoire (taille des véhicules adaptée selon les communes).

N° Véhicule	Affectation principale	Catégorie	Modèle	Immatriculation	1 ^{ère} mise en circulation	Âge au 31/12/22	capacité maximale	niveau de dépollution	technologie de dépollution	Type de rampe UFR	Kilométrage au 31/08/2021	Consommation moyenne	Nb d'incidents technique en ligne
						années / mois							
1423	ligne 1A	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-676-NG	22/08/2014	08-05	25/47	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	449 742	30,90	4
1622	ligne 1A	autobus 12 m	Mercedes Citaro	EG-606-YY	24/11/2016	06-02	24/70	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	373 287	28,73	6
1817	ligne 1A	autobus 12 m	Mercedes Citaro	FA-002-DJ	04/09/2018	04-04	18/60	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	297 180	29,22	6
1424	ligne 1A réserve	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-290-ZF	10/09/2014	08-04	25/47	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	493 942	31,07	4
1505	ligne 1B	minibus	Mercedes Sprinter 35	DR-526-FW	04/05/2015	07-08	10/10	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	356 931	14,38	5
1302	ligne 1B réserve	Minibus	Fiat Ducato City 21	CV-835-ZD	20/06/2013	09-07	10/10	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	194 941	11,59	3
2208	ligne 2	autocar low entry 12m	Crossway LE City	EW-562-TX	23/04/2018	04-09	42/68	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	238 764	27,73	0
2210	ligne 2	autocar low entry 12m	Crossway LE City	EW-287-TZ	23/04/2018	04-09	42/68	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	218 616	25,38	0
1425	ligne 2	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-305-ZF	10/09/2014	08-04	25/47	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	449 935	30,87	8
1502	réserve 1 ligne 2	autobus 12 m	Heuliez GX 327	BJ-782-TH	13/03/2007	15-10	22/72	EURO 4	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	410 364	32,55	1
1426	réserve 2 ligne 2	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DM-527-BT	27/11/2014	08-02	25/47	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	438 616	32,94	4
1503	ligne 3	minibus	Mercedes Sprinter 35	DR-497-FW	04/05/2015	07-08	10/10	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	295 901	14,64	3

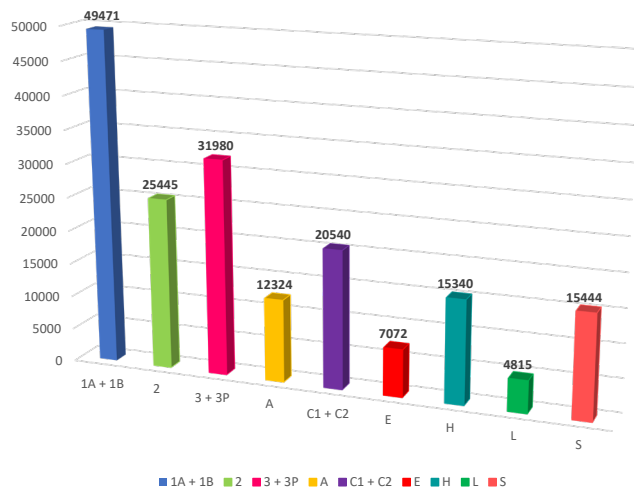


N° Véhicule	Affectation principale	Catégorie	Modèle	Immatriculation	1 ^{ère} mise en circulation	Âge au 31/08/21	capacité maximale	niveau de dépollution	technologie de dépollution	Type de rampe UFR	Kilométrage au 31/08/2021	Consommation moyenne	Nb d'incidents technique en ligne
						années / mois							
2209	ligne 3	autocar low entry 12m	Crossway LE City	EW-074-VH	23/04/2018	04-09	42/68	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	203 143	32,71	0
1205	réserve ligne 3	Minibus	Fiat Ducato City 21	CL-658-JR	02/10/2012	10-03	10/10	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	221 430	12,41	2

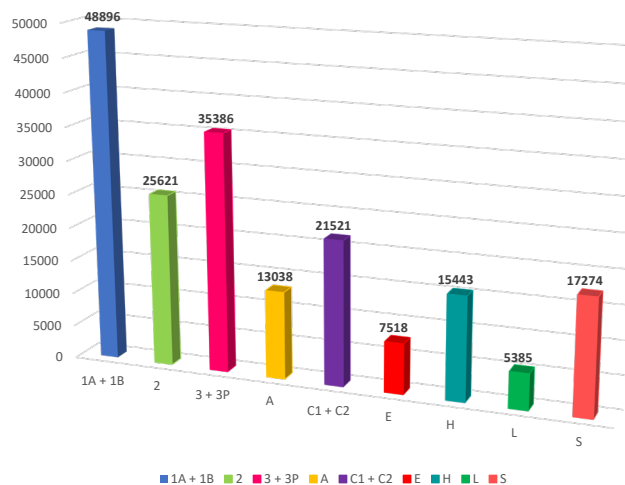


Evolution kilométrique Yégo plages

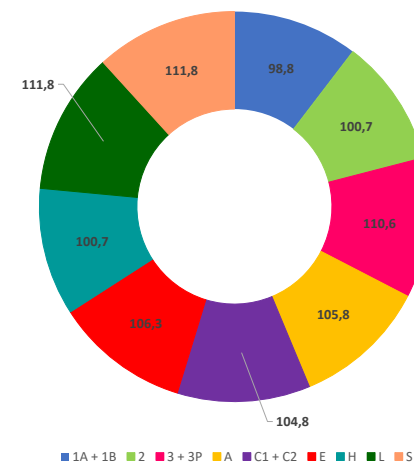
Répartition des kilomètres prévisionnels par ligne



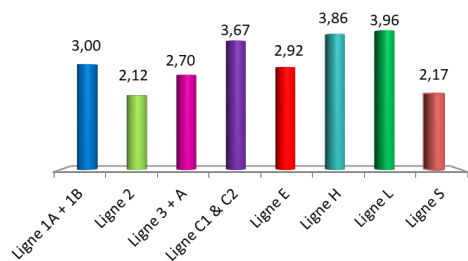
Répartition des kilomètres réalisés par ligne



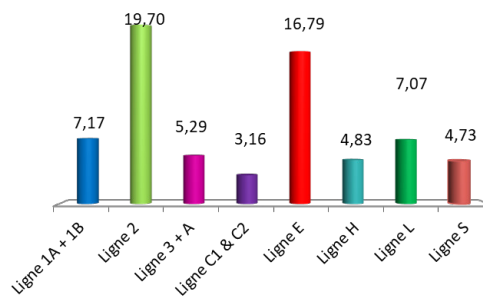
Taux de réalisation kilométrique par ligne



Coût / KM



Coût / Voyage



KM RÉALISÉS

> 190 080 km
réalisés en juillet / août
soit **-3,22 %** par rapport à 2021

> 0,51 voyages par
km effectué



L'organisation des navettes estivales 2022

Pour la neuvième édition, Yégo Plages reprend du service, avec un réseau renforcé et maillé vers les plages. Une organisation similaire à l'exercice précédent avec une offre mobilité élargie de navettes estivales. Cette offre mobilité est gratuite et fonctionne 7j/7.

La saison estivale 2022 s'est déroulée du 8 juillet au 28 août pour les lignes estivales (3P, A, C, E, L, M et S) et jusqu'au 31 août pour les lignes 1A, 1B, 2 et 3. Seules les lignes régulières ont calé leur date de fonctionnement sur celles des vacances scolaires, les navettes estivales étant interrompues le dimanche précédent.

Les nouveautés 2022 : un réseau renforcé et maillé vers les plages

- > Création de l'arrêt Tyrosse Maysouot pour les lignes 1A et 1B
- > Changement d'itinéraire entre Bénesse-Maremne et Capbreton en passant par Angresse afin d'éviter la RD28 très fréquentée en plein été et ce afin d'améliorer la régularité de la ligne 1B.
- > Adaptation des horaires de la ligne 3 pour maintenir les correspondances avec la ligne régionale 7. Création d'un départ supplémentaire depuis Moliets à 15h30. Renforcement des correspondances avec les horaires TGV Paris à l'arrivée et au départ de la gare SNCF de Dax.
- > L'expérimentation de la desserte de Magescq avec la ligne A n'a pas été reconduite.
- > Evolution de l'itinéraire de la ligne H pour permettre la desserte de l'arrêt Stade de Hossegor, qui devient le nouveau terminus de la ligne. Le nouvel itinéraire plus direct en centre ville en évitant notamment l'avenue du Touring Club favorise un meilleur respect des horaires.

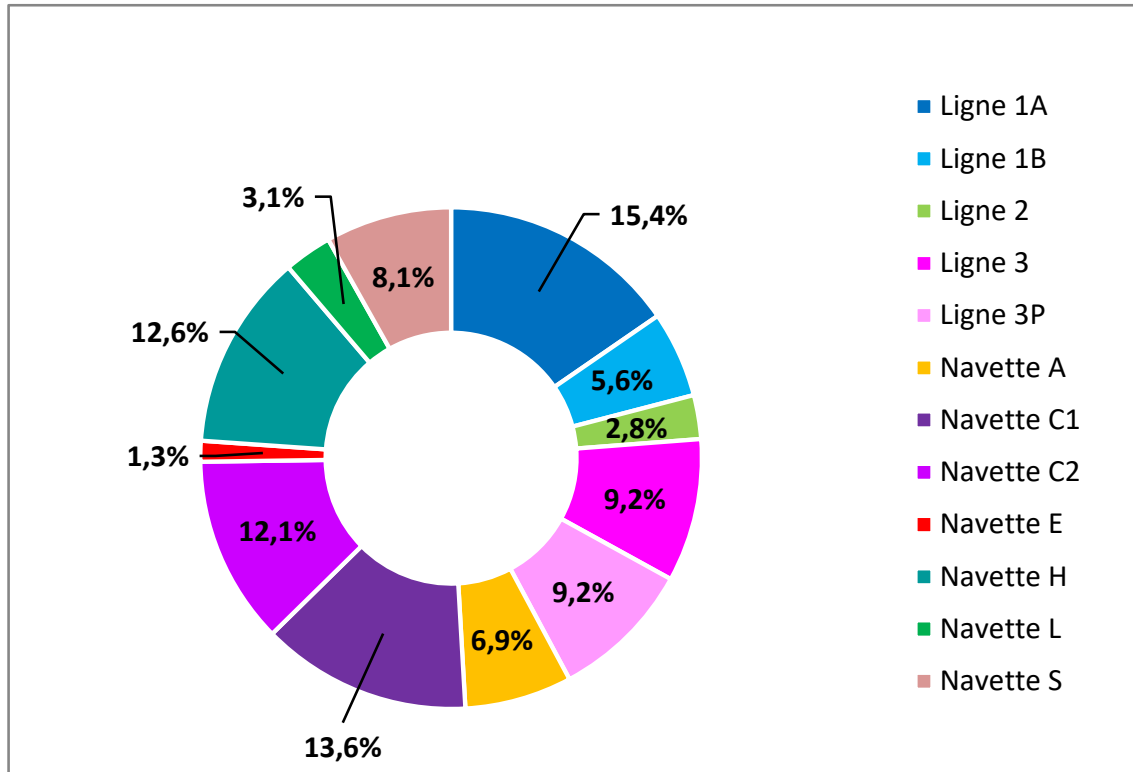


EN CHIFFRES

- > 97 478 voyages
- > 23 communes desservies
- > 190 080 km réalisés
- > 12 lignes
- > 18 autobus / autocars dont 5 réserves et 3 voitures pour les relèves
- > 24 conducteurs par jour du LauV (22 le S et 21 le D)



RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION EN %



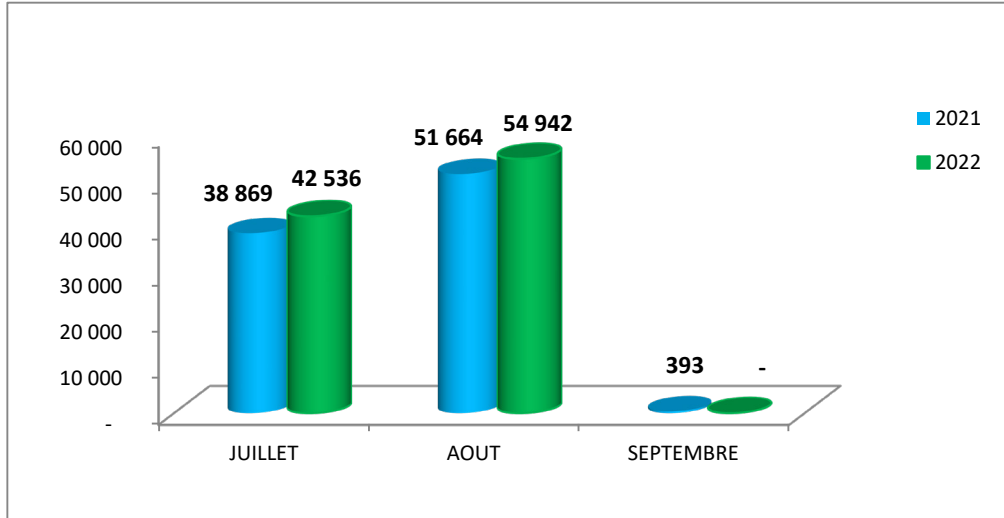
EN CHIFFRES

> 55 jours d'exploitation :

> 24 jours en juillet
> 31 jours en août



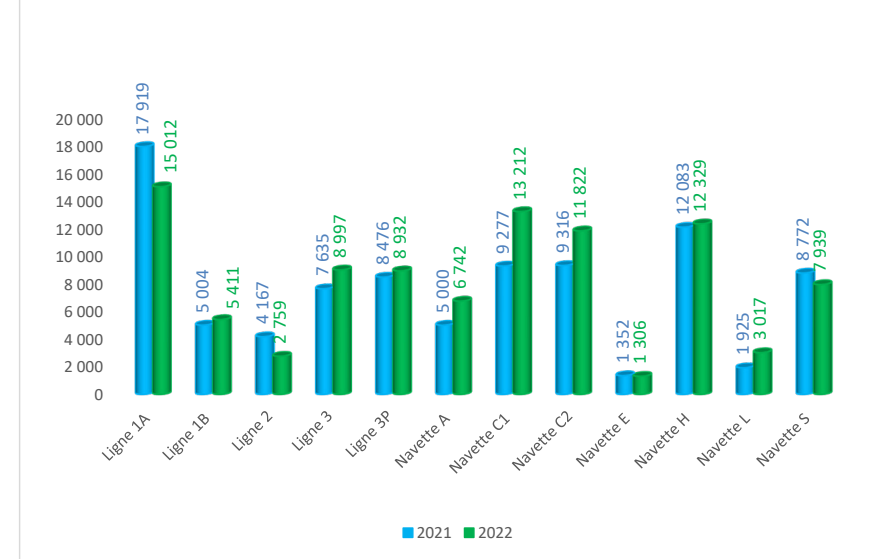
EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION (NB DE VOYAGE) ENTRE 2021 ET 2022



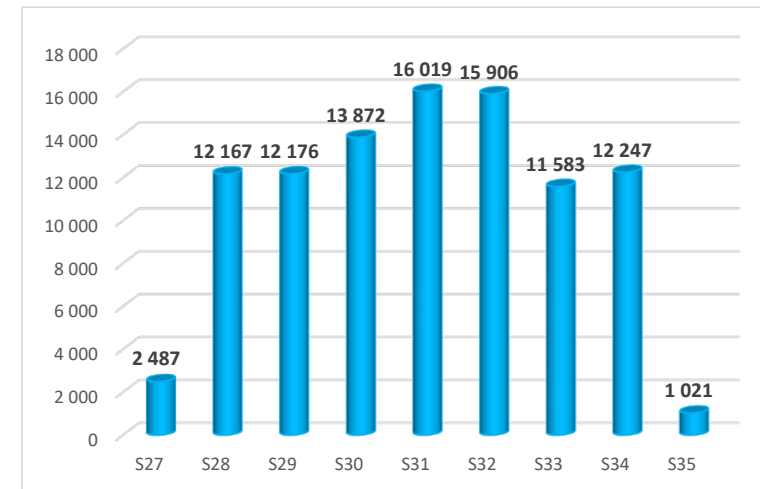
Sur la période estivale 2022, 97 478 voyages ont été enregistrés, soit une évolution de la fréquentation de +11,1 % à jours constants par rapport à l'an dernier (entre 2020 et 2021, la fréquentation avait baissé de -8,6 %).

Le mois d'août est le plus fréquenté avec 43,6 % des voyages réalisés avec une fréquentation en hausse de 6,3 % par rapport à l'été précédent. Ce sont en moyenne quelques 1 772 voyages quotidiens qui sont comptabilisés en août chaque jour eun chiffre équivalent en juillet. Le mois de juillet enregistre une hausse de sa fréquentation de 14% à jours constants (+9,4%). La fréquentation moyenne hebdomadaire culmine en moyenne à 10 830. Ce sont les semaines 31 et 32 (2 premières semaines d'août) qui concentrent le plus grand nombre de voyages avec respectivement 16,4 % et 16,3 % de la fréquentation estivale. En 2022, la ligne 3 redevient la plus fréquentée du réseau avec 17 929 voyages et représente 18,4 % de la fréquentation totale. La ligne 1A qui occupait la première place en fréquentation en 2021 se positionne en deuxième position et concentre 14,4 % des voyages estivaux. Contrairement à la ligne 3 qui voit sa fréquentation progresser de 15,3%, la ligne 1A enregistre un recul de sa fréquentation de -16,2% (-13,2% à jours constants). Deux autres lignes connaissent des résultats négatifs en 2022, la ligne 2 Soustons / St Geours de Marenne qui enregistre la baisse de fréquentation la plus importante (-31,4% à jours constants) et la ligne S Seignosse Plage / Hossegor (-6% à jours constants). Toutes les autres lignes enregistrent

EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION (NB DE VOYAGES) PAR LIGNE ET PAR ANNÉE



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (NB DE VOYAGES)



*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

** S34 - 8 jours de circulation

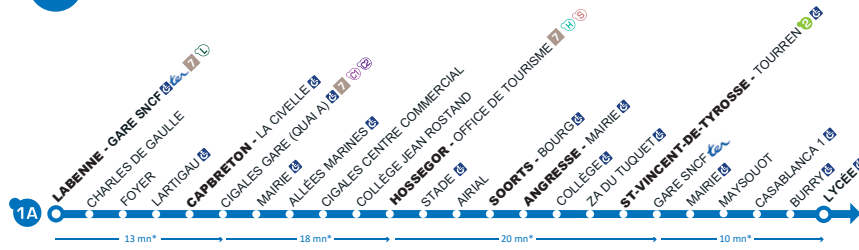
***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022



une fréquentation en hausse. Parmi les évolutions les plus marquées : la ligne L Labenne (+62,8% à jours constants), la ligne C1 Capbreton Plages Centrale / Savane / Plste (+47,9% à jours constants). Les deux lignes cumulées de Capbreton sont en tête des fréquentation, elles concentrent 25,7% de la fréquentation totale des lignes estivales. En 2022, elles enregistrent 39,8% de voyages supplémentaires à jours constants. A noter également l'évolution de la ligne A Azur / Messanges qui enregistre 6 742 voyages soit une hausse de 40% à jours constants.



1A Labenne ↔ Saint-Vincent-de-Tyrosse



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 8 juillet au 31 août 2022

Offre de service

> Desserte de l'arrêt Saint-Vincent-de-Tyrosse Maysouot

Ligne 1A Saint-Vincent-de-Tyrosse <> Labenne

Les horaires de la ligne 1A permettent de maintenir l'usage domicile / travail avec un départ à 7h05 du lundi au vendredi. Pour le reste, ils sont simplifiés avec une offre du lundi au samedi et des dessertes spécifiques pour les dimanches et jours fériés.

Une ligne en correspondance avec plusieurs navettes estivales :

- > Hossegor Office de tourisme avec les lignes H et S
- > Capbreton Gare routière avec les lignes C1 et C2
- > Labenne Gare SNCF avec la ligne L

Une ligne en correspondance avec la ligne Régionale 7 Dax <> Bayonne

Le nombre de rotations varie selon les jours de fonctionnement. Un total de 19 rotations quotidiennes est planifié du lundi au samedi et 1 rotation du lundi au vendredi le matin en direction de Labenne. Les dimanches et jours fériés, 7 Allers / retours sont organisés dans la journée.

Amplitude horaire : de 7h05 (sauf samedi) à 20h30 du lundi au vendredi. 9h55 à 19h35 les dimanches et jours fériés.

EN CHIFFRES

> 15 012 voyages en juillet et août

> 6 communes desservies

> 45 896 km réalisés 1A + 1B

> 2 autobus et 1 réserve

> 4 à 6 conducteurs selon les jours de la semaine

Les moyens nécessaires

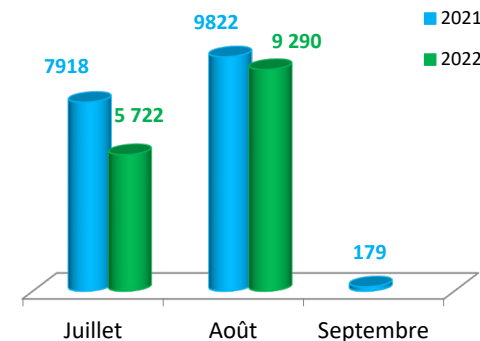


2 autobus de 12m équipés du dispositif de planches de surf et 1 autocar de réserve
 Capacité : 72 places (25 assises + 47 debout + 1 PMR)
 Stationnement des véhicules au dépôt RRTL de Angresse.



6 conducteurs du lundi au vendredi, 5 le samedi, et 4 pour le dimanche (en roulement avec la ligne 1B)

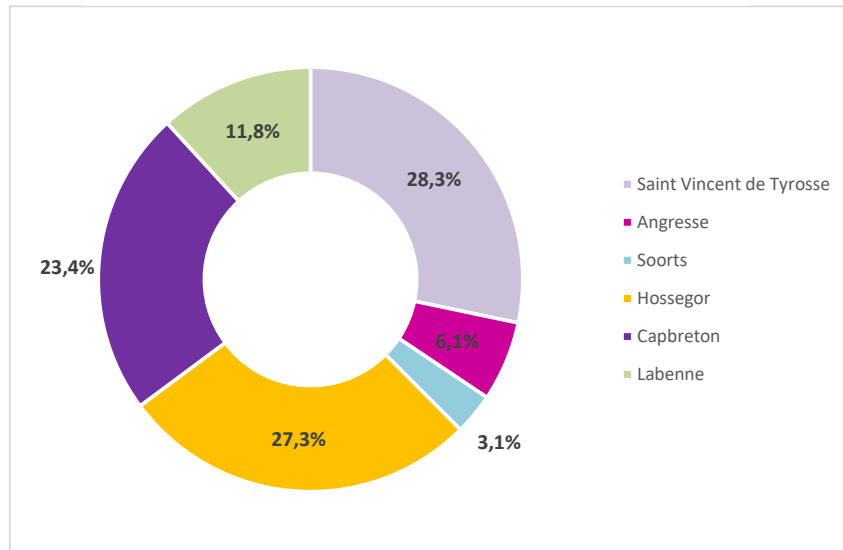
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION PAR MOIS ET PAR ANNÉE



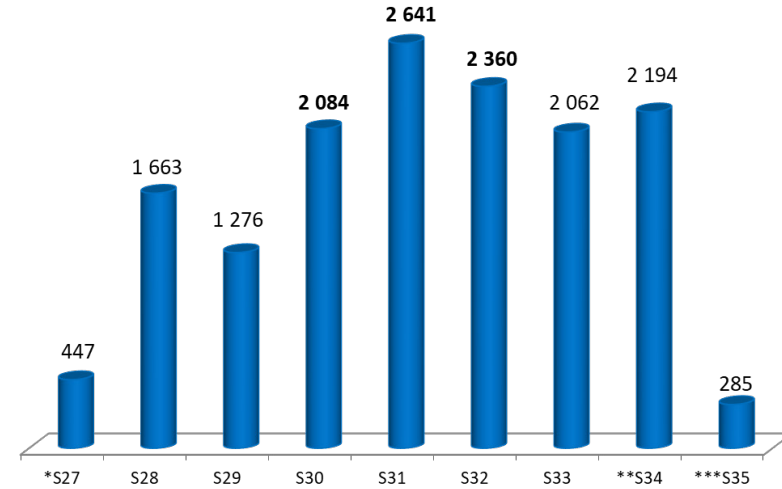
Fréquentation

Sur une période de 55 jours de fonctionnement (24 en juillet, 31 en août), 15 012 voyages ont été enregistrés sur la ligne 1A, soit une moyenne quotidienne de 272,9 (314,37 voyages quotidiens en 2021). La fréquentation de la ligne est en recul par rapport à l'exercice précédent -16,2% (-13,2% à jours constants). Le mois d'août est le plus fréquenté et concentre 61,9% des voyages réalisés sur la période estivale. Les semaines 31, 32 et 30 étant les plus fréquentées et représentent respectivement 17,6 %, 15,7 % et 13,9 % de la fréquentation globale de la ligne 1A. A l'exception des dimanches qui ont une fréquentation moindre, la répartition est relativement homogène selon les jours. Les mardis étant néanmoins, les journées les plus fréquentées. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis-jeudis).

RÉPARTITION DES VOYAGES L1A PAR COMMUNE



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (1A)

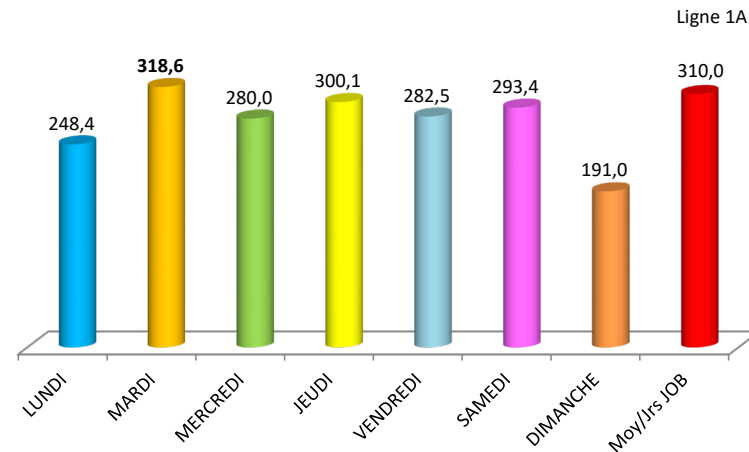


*S27 : 2 jours de circulation, Yégo Plages a démarré le 8 juillet 2022

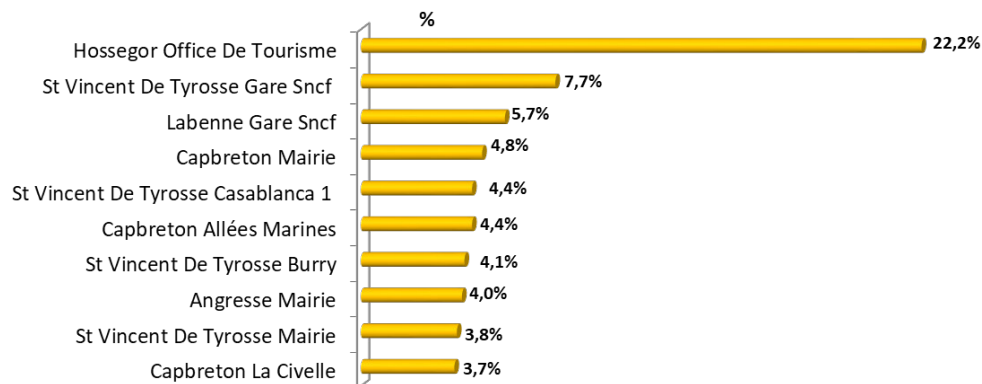
** S34 : 8 jours de circulation

*** S35 : 3 jours de circulation - seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé du 29 au 31 août 2022

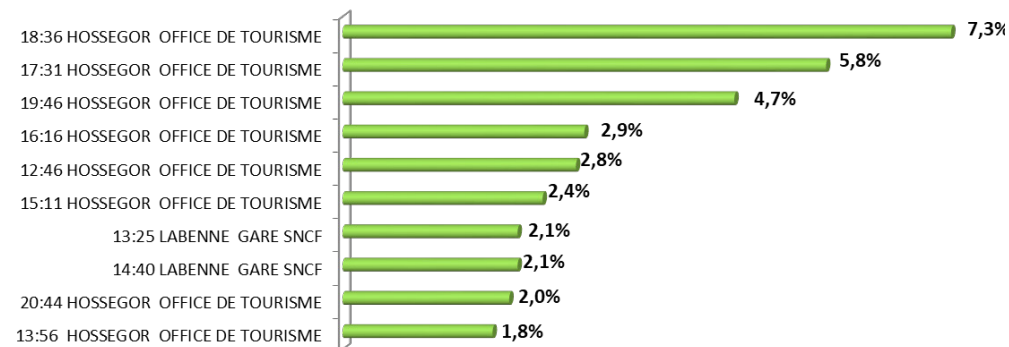
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (1A)



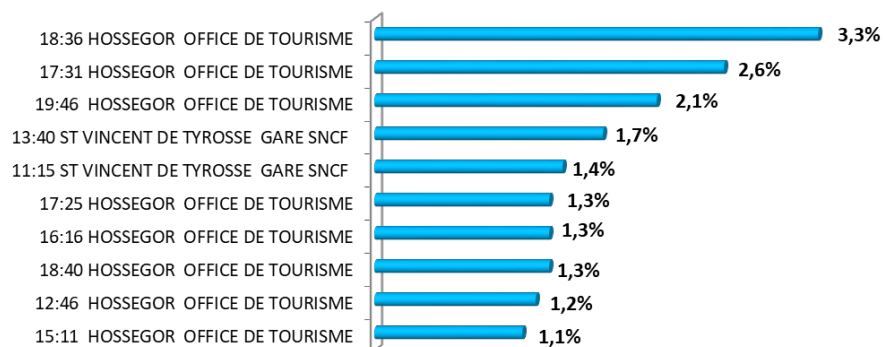
TOP ARRÊT



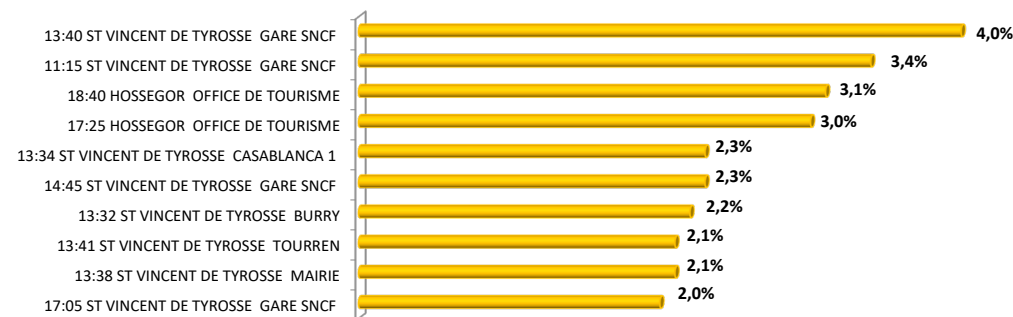
TOP HORAIRE ARRÊT VERS ST-VINCENT-DE-TYROSSE



TOP HORAIRE ARRÊT

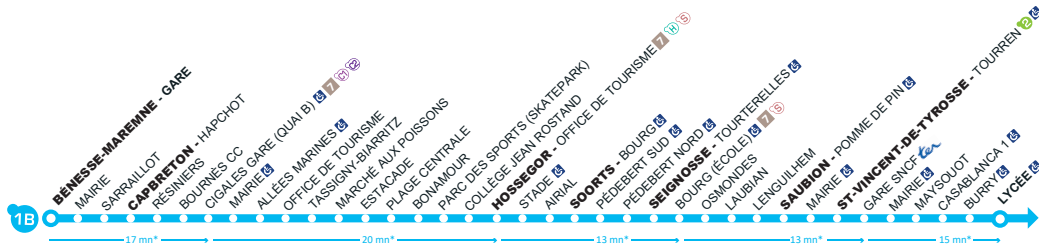


TOP HORAIRE ARRÊT VERS LABENNE





1B Labenne ◀ Bénése-Maremne



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 8 juillet au 31 août 2022

Offre de service

- > Desserte de l'arrêt Saint-Vincent-de-Tyrosse Maysouot
- > Modification de l'itinéraire entre Bénése-Maremne et Capbreton en passant par Angresse afin d'éviter la RD28 très fréquentée en plein été et ce afin d'améliorer la régularité de la ligne 1B.
- > Bénése-Maremne : création d'un nouvel arrêt Saraillot, suppression des arrêts Cantegrit et Arriet

Ligne 1B Saint-Vincent-de-Tyrosse <> Bénése-Maremne

Les horaires de la ligne 1B permettent de maintenir l'usage domicile / travail avec un départ à 7h du lundi au vendredi en direction de St Vincent de Tyrosse. L'offre est aussi adaptée pour une desserte du lundi au dimanche et les jours fériés.

Une ligne en correspondance avec plusieurs navettes estivales :

- > Seignosse Ecole avec la ligne S
- > Hossegor Office de tourisme avec les lignes H
- > Capbreton Cigales Gare avec les lignes C1 et C2

Le nombre de rotations varie selon les jours de fonctionnement. Un total de 3 rotations quotidiennes A/R du lundi au dimanche et 1 A/R du lundi au samedi et 1 circuit du lundi au vendredi.

Amplitude horaire : de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi. 8h30 à 18h30 du lundi au samedi et 8h45 / 17h50 les dimanches et jours fériés.



EN CHIFFRES

- > 5 411 voyages période estivale
- > 7 communes desservies
- > 45 896 km réalisés 1A + 1B
- > 1 autobus et 1 réserve
- > 4 à 6 conducteurs selon les jours de la semaine

Les moyens nécessaires

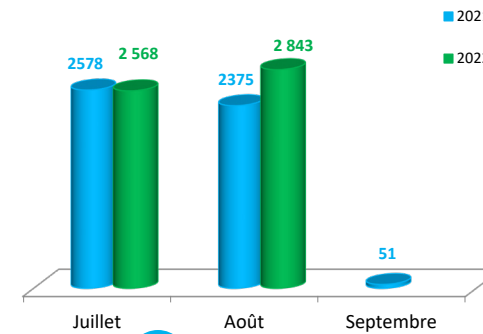


En période estivale, la ligne passe en grand véhicule 1 autobus de 78 places (18 assises, 60 debout et 1 rampe PMR manuelle équipée d'un dispositif de planche de surf) et 1 autocar de réserve mutualisé avec la ligne 1A. Stationnement des véhicules au dépôt RRTL d'Angresse.



6 conducteurs du lundi au vendredi, 5 le samedi, et 4 pour le dimanche (en roulement avec la ligne 1B)

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION PAR MOIS ET PAR ANNÉE

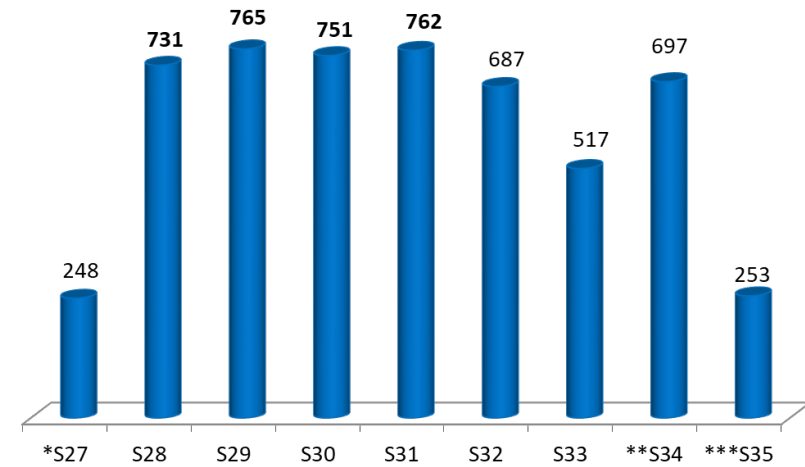


La fréquentation

Sur une période de 55 jours de fonctionnement (24 en juillet, 31 en août), 5 411 voyages ont été enregistrés sur la ligne 1B, soit une moyenne quotidienne de 98,4 voyages (87,79 voyages en 2021). Après un recul en 2021, la fréquentation de la ligne pendant l'été 2022 progresse de 8,1 % (12,1 % à jours constants). Le mois d'août représente 52,5 % de la fréquentation de la ligne. Les semaines 29, 31, 30 et 28 sont les plus fréquentées et représentent respectivement 14,1 % (S29 et 31) 13,6 % et 12,1 % (s28 et 32) de la fréquentation globale de la ligne 1B.

Les vendredis, et mardis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis-jeudis).

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (1B)

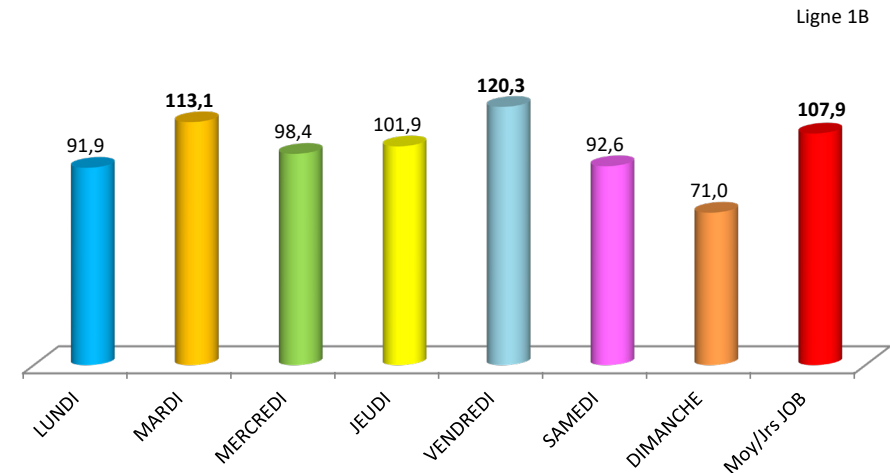


*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

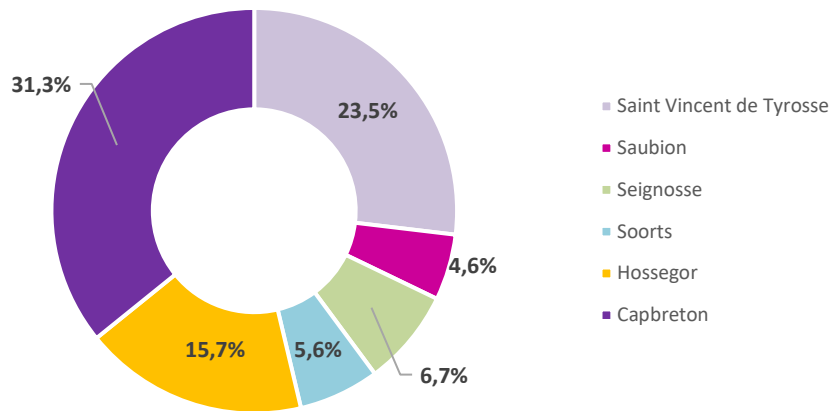
** S34 - 8 jours de circulation

***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

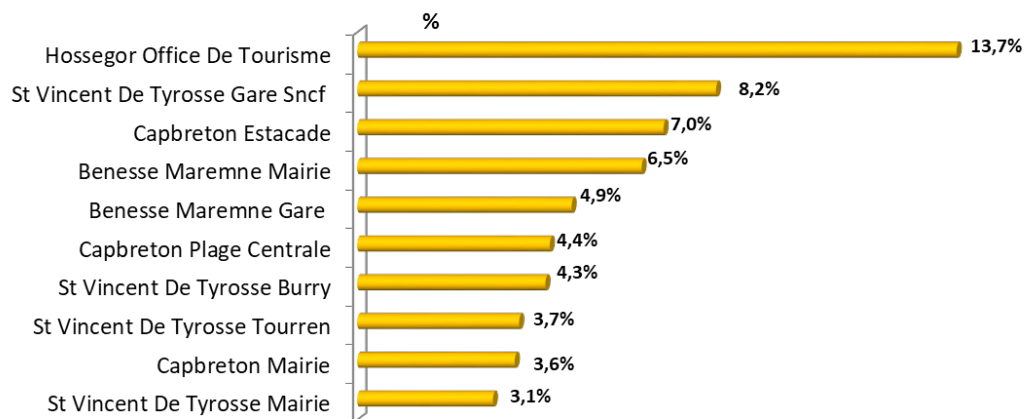
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (1B)



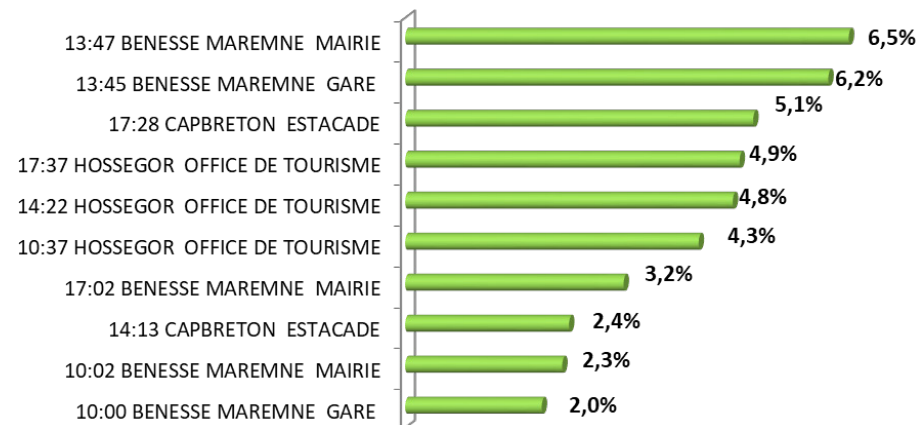
Répartition des voyages L1B par commune



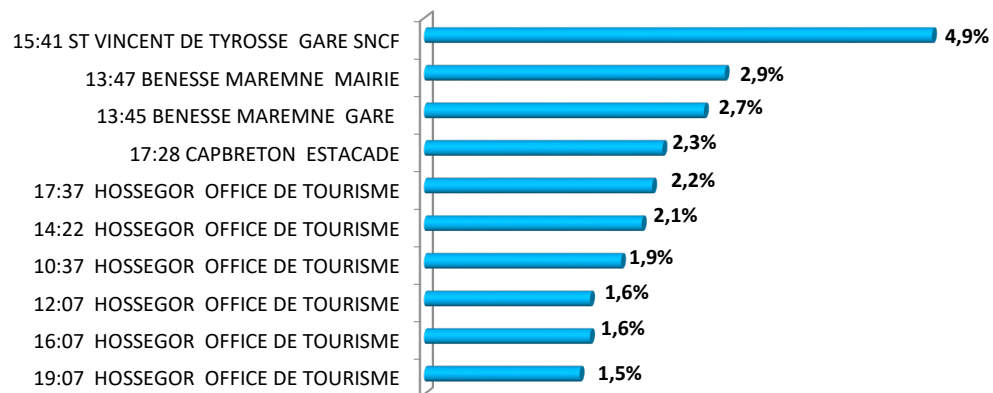
TOP ARRÊT



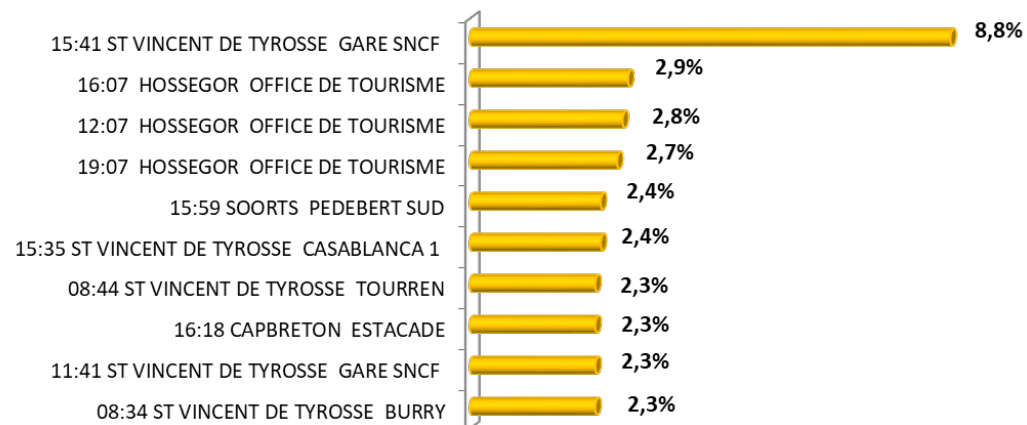
TOP HORAIRE ARRÊT VERS ST-VINCENT-DE-TYROSSE



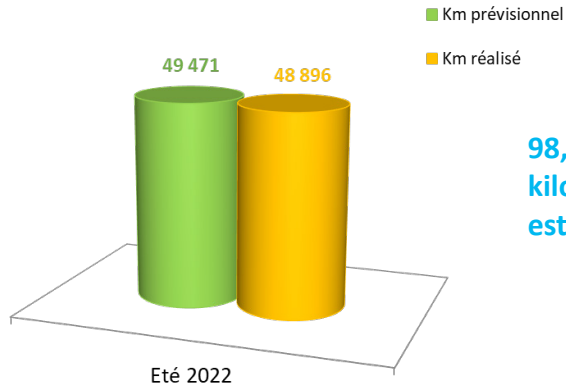
TOP HORAIRE ARRÊT



TOP HORAIRE ARRÊT VERS BENESSE-MAREMNE



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



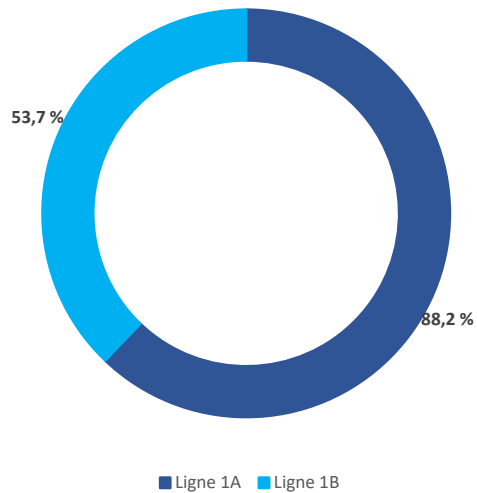
98,8 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale

EN CHIFFRES

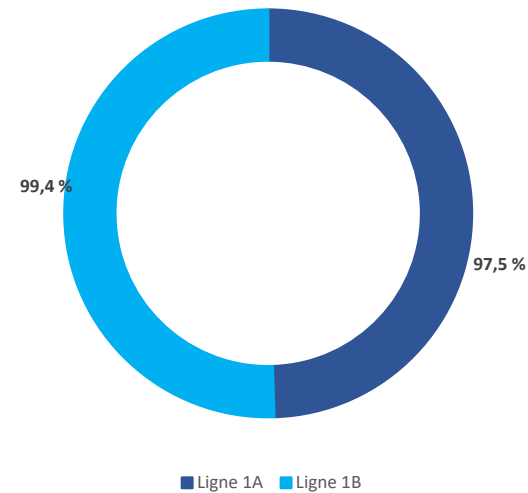
> 48 896 kilomètres réalisés

- > 5 perturbations liées à des fêtes locales
- > 2 perturbations en raison de la piétonisation de Capbreton
- > 1 retard en raison d'une panne de véhicule

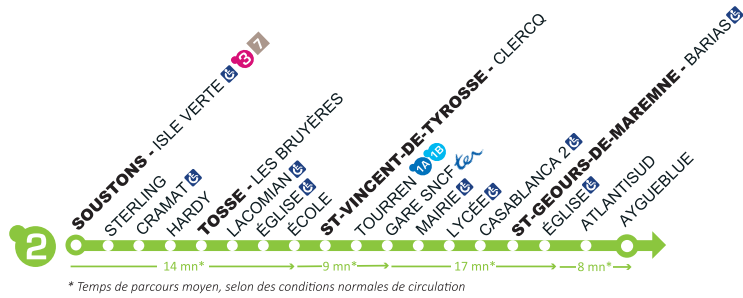
TAUX DE PONCTUALITÉ ≥ 5 MN



TAUX D'ARRÊTS SANS RÉGULATION (ATTENTE À L'ARRÊT > 3MN)



L2 Saint-Geours-de-Maremne ◀▶ Soustons



Jours de fonctionnement

Tous les jours du 8 juillet au 31 août 2022

Offre de service

A l'exception de quelques ajustements horaires, la ligne 2 Saint-Geours-de-Maremne < > Saint-Vincent-de-Tyrosse < > Soustons est identique à la saison 2021 dans son exploitation.

Le nombre de rotations varie selon le sens de circulation et les jours de fonctionnement. En direction de Soustons, on dénombre 5 rotations circulant du lundi au dimanche et 2 du lundi au samedi. En direction de Saint-Geours-de-Maremne il y a 6 rotations du lundi au dimanche, 1 du lundi au samedi et 1 du lundi au vendredi. Amplitude horaire : de 7h15 à 19h30.

Les moyens nécessaires



2 minibus et 1 minibus de réserve. Capacité : 21 places
 Stationnement des véhicules au dépôt RRTL de Soustons.



8 conducteurs du lundi au vendredi et 7 pour les samedi et dimanche, en roulement avec les lignes 3, 3P et A



EN CHIFFRES

> 2 759 voyages en juillet et août

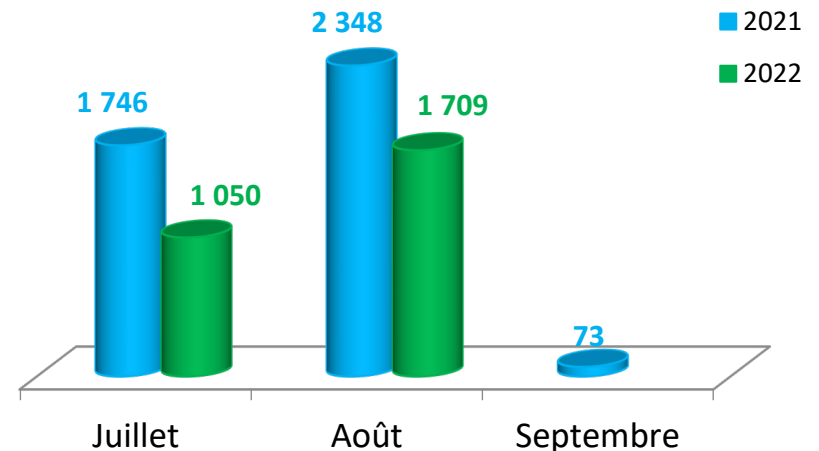
> 4 communes desservies

> 25 621 km réalisés

> 2 minibus et 1 réserve

> 7 à 8 conducteurs en roulement selon les jours de la semaine

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION PAR MOIS ET PAR ANNÉE

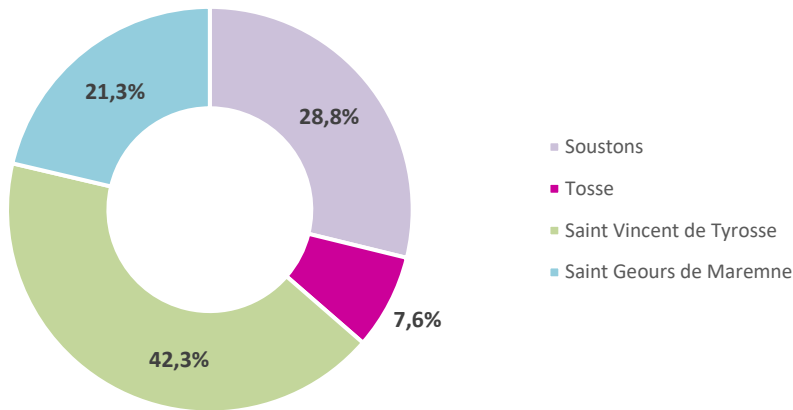


Fréquentation

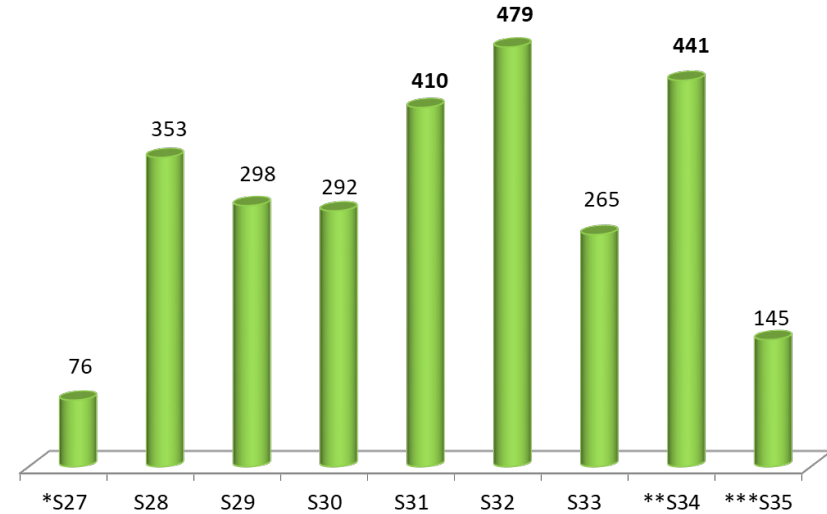
Sur une période de 55 jours de fonctionnement, 2 759 voyages ont été enregistrés sur la ligne 2 soit une moyenne quotidienne de 50,2 voyages (73,11 voyages en 2021). Après une baisse observée en 2021, la fréquentation de la ligne est sur la même tendance en 2022 avec -31,4 % à jours constants. Une baisse observée sur les 2 mois de la saison estivale (-37,4 % en juillet et -27,2 en août à jours constants). Le mois d'août représente plus de 61,9 % de la fréquentation enregistrée sur la période estivale. Les semaines 32, 34 et 31 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et représentent respectivement 17,4 %, 16% et 14,9 % de la fréquentation globale de la ligne 2.

Les vendredis, mardis, samedis et lundis ont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et jeudis).

Répartition des voyages L2 par commune



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (2)

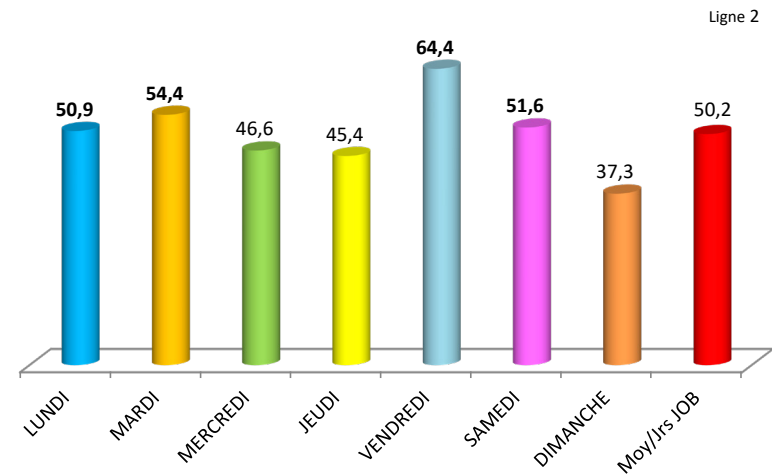


*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

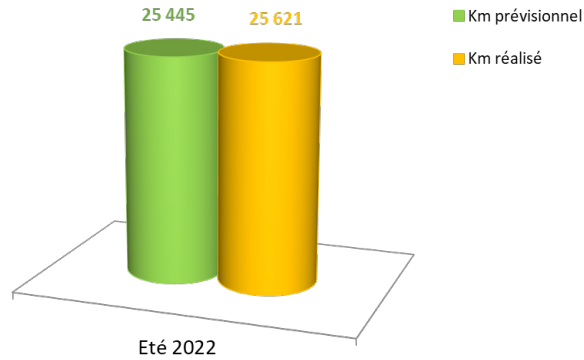
** S34 - 8 jours de circulation

***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (2)



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



- 100,7 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale
- Taux de ponctualité 93 % (≥ 5 mn)
- 98 % d'arrêt sans régulation (attente à l'arrêt $>$ à 3 mn)

EN CHIFFRES

> 25 621 kilomètres réalisés

> 2 perturbations liées à des fêtes locales

> 1 retard en raison d'un trafic dense

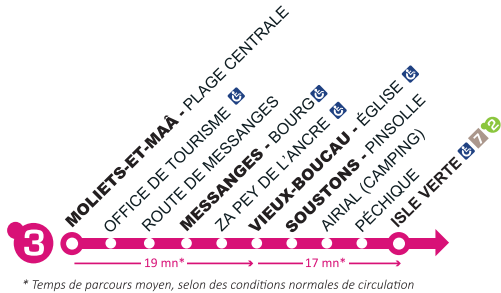
> 2 incidents techniques



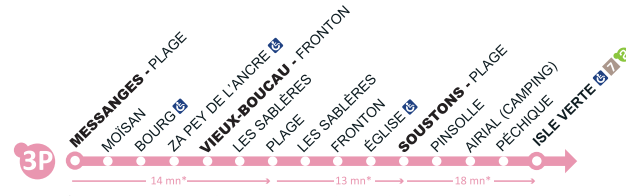
3 L3 Soustons <-> Moliets

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 8 juillet au 28 août (Ligne 3P) et jusqu'au 31 août 2022 (ligne 3)



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation

EN CHIFFRES

- > 17 929 voyages en juillet et août
- > 4 communes desservies
- > 35 386 km réalisés
- > 3 autobus et 1 réserve
- > 7 à 8 conducteurs en roulement selon les jours

Offre de service

Ligne 3 Soustons <-> Moliets

Pour la période estivale, cette ligne est scindée en une liaison directe vers Moliets Plage et un parcours plage. La ligne 3 est en correspondance à Soustons Isle Verte avec la ligne 2 Yégo Plages et la ligne régionale 7.

Ligne 3

- > Adaptation des horaires de la ligne pour maintenir les correspondances avec la ligne régionale 7 Dax / Bayonne. Renforcement des correspondances avec les horaires TGV Paris à l'arrivée ou au départ de la gare SNCF de Dax.
- > Création d'un départ supplémentaire depuis Moliets à 15h30.

Ligne 3 P

- > Adaptation des horaires de la ligne pour maintenir les correspondances avec la ligne régionale 7 Dax / Bayonne.

Le nombre de rotations varie selon les jours de fonctionnement, pour le parcours direct, 3

départs le matin du lundi au vendredi et 6 A/R tous les jours. Quant au parcours plage, il comprend 6 départs en direction de Soustons et 7 en direction de Messanges.

Seuls les départs de début de journée circulent uniquement du lundi au vendredi et ce afin de maintenir une desserte domicile / travail (6h50 et 7h05). Amplitude horaire : de 6h50 à 19h50.

- > En période estivale, l'arrêt Soustons Darrigade n'est pas desservi

Les moyens nécessaires



3 autobus (1 de 73 places et 1 de 63 places) et 1 véhicule de réserve mutualisé. Stationnement des véhicules au dépôt RRTL de Soustons.



8 conducteurs du lundi au vendredi et 7 les samedi et dimanche en roulement avec les lignes 2 et A



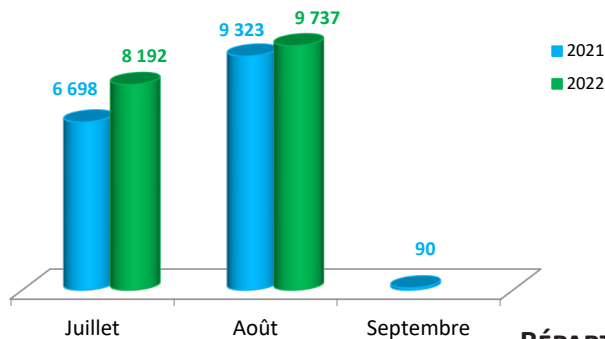
Fréquentation

Pour la période estivale, les lignes 3 et 3P comptabilisent 17 929 voyages soit une hausse de 15,3 % à jours constants par rapport à l'été 2021 et une moyenne de 326 voyages par jour (285 en 2021).

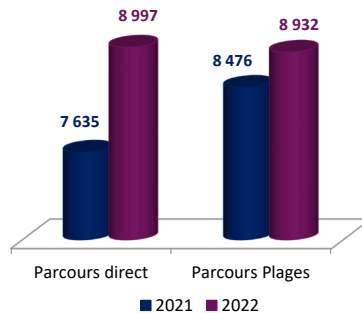
La fréquentation des deux parcours est très équilibrée. En 2022, le parcours direct représente 50,2 % de la fréquentation contre 49,8 % pour le parcours plages.

Le mois d'août représente 54,3 % de la fréquentation et progresse de 4,4 % à jours constants par rapport à l'exercice précédent. Quant à la fréquentation de juillet elle enregistre une hausse de 27,4 % à jours constants. Les semaines 31, 29 et 32 sont les plus fortes en termes de fréquentation et totalisent respectivement 16,9 %, 16,2 % et 15,2 % de la fréquentation globale des lignes 3 et 3P. Les jeudis et samedis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB. (moyenne des mardis-jeudis, jours ouvrables de base).

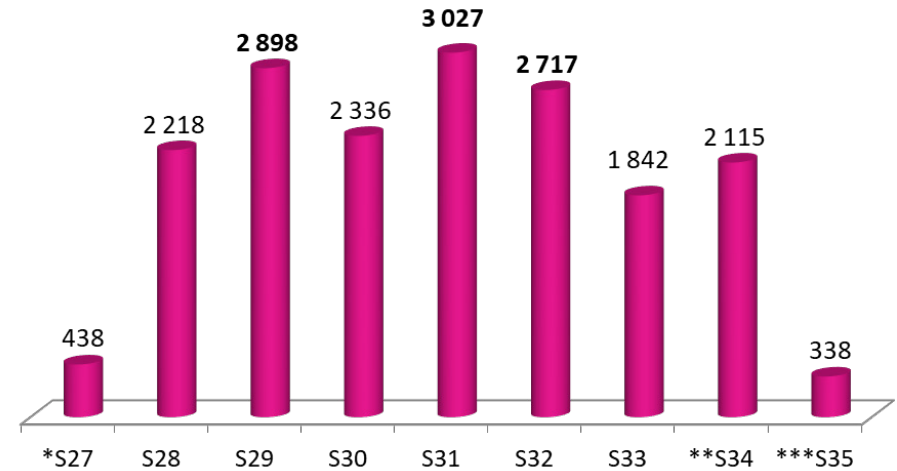
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION PAR MOIS ET PAR ANNÉE



RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION ITINÉRAIRE ET PAR ANNÉE



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (3 ET 3P)

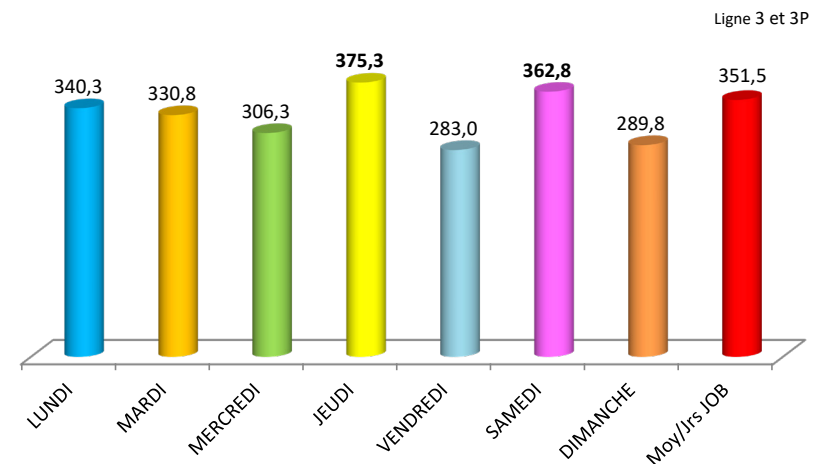


*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

** S34 - 8 jours de circulation

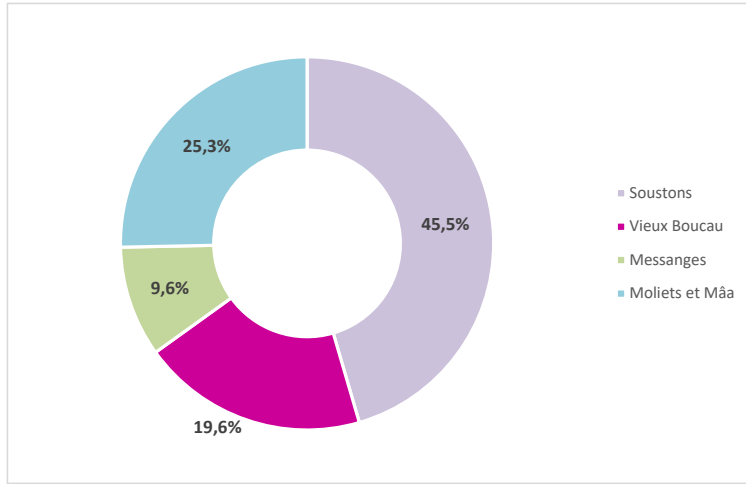
***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (3 ET 3P)

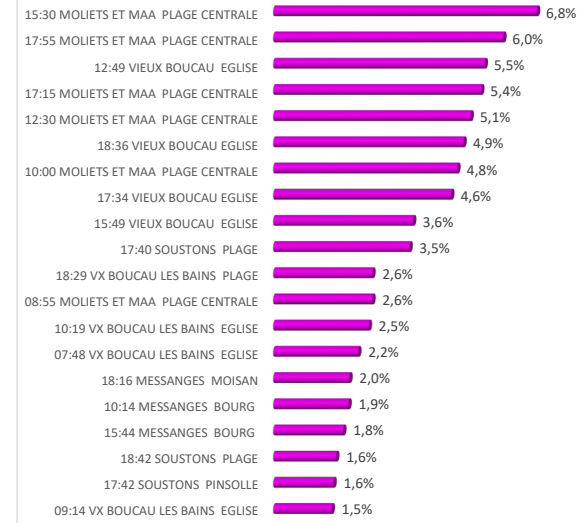


Parcours directs

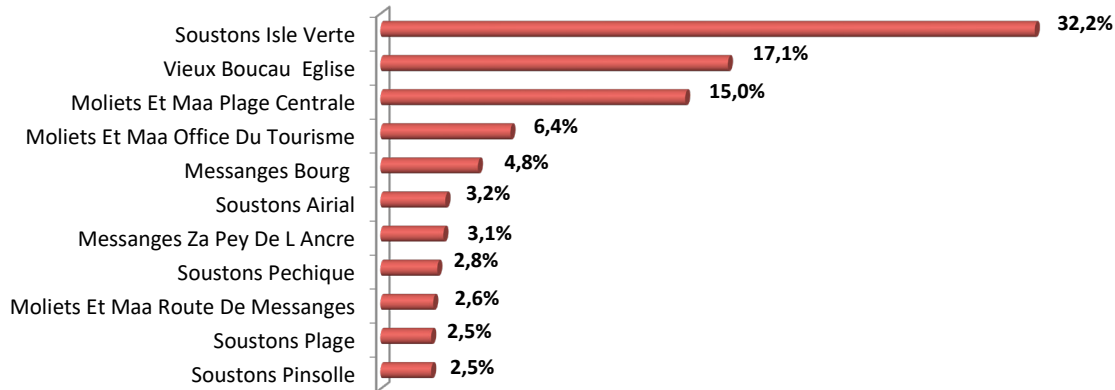
EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PAR COMMUNE (3 PARCOURS DIRECT)



Top Horaires arrêt Ligne 3 Moliets et Maa - Soustons

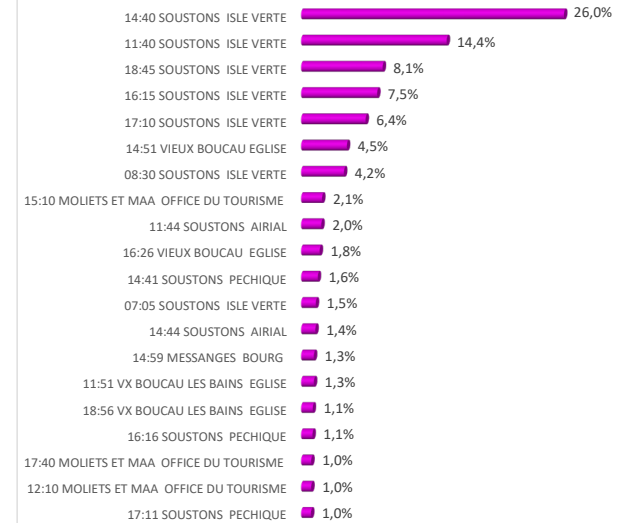


TOP ARRET



L'arrêt Soustons Plage est desservi par la Ligne 3 sur les 2 derniers retours du soir (18h07 et 18h57)

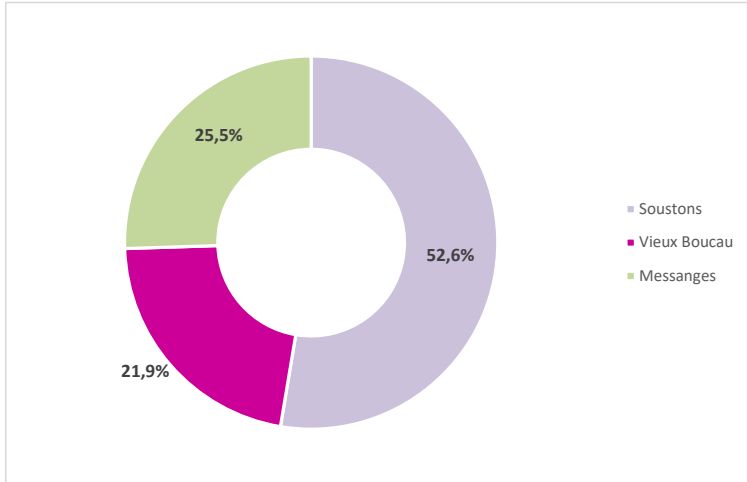
Top horaires arrêt Ligne 3 Soustons - Moliets et Maa



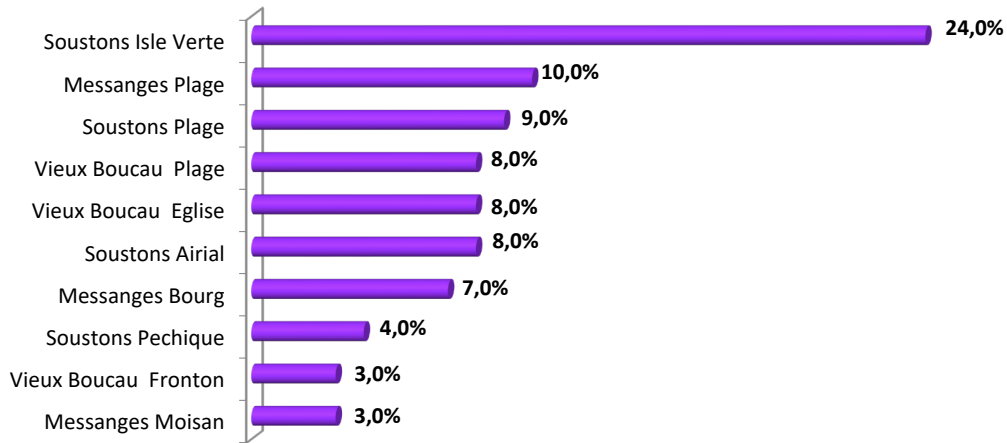


Parcours plage

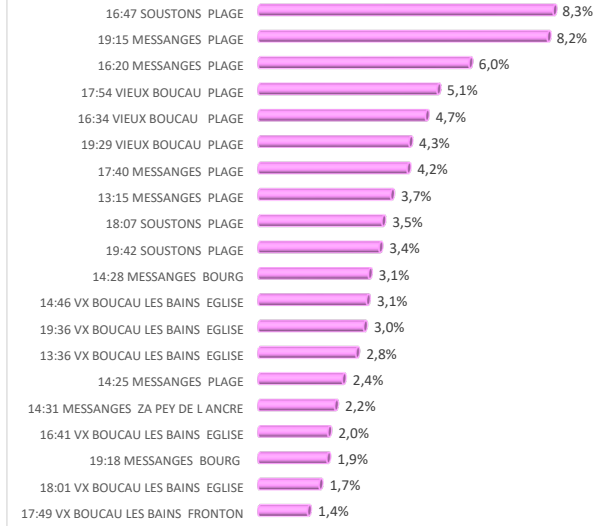
EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PAR COMMUNE (3 PARCOURS PLAGES)



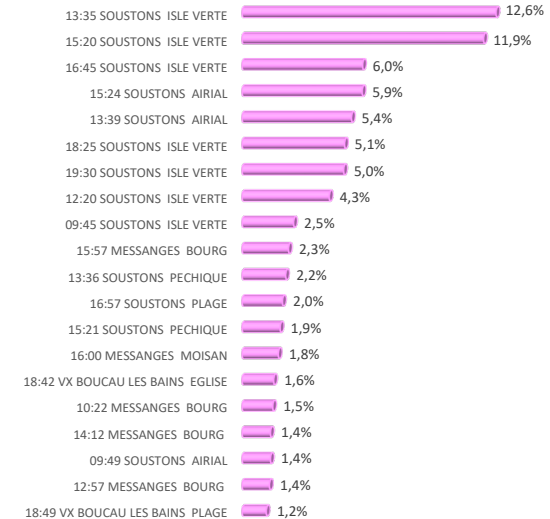
TOP ARRET (3 PARCOURS PLAGES)



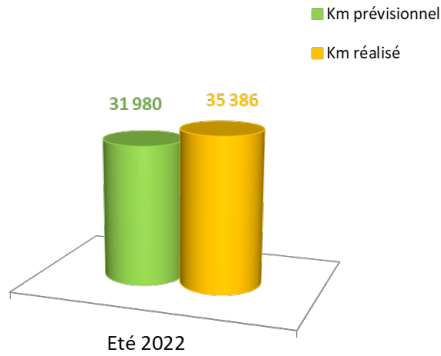
Top Horaires arrêt Ligne 3PL Messanges - Soustons



Top horaires arrêt Ligne 3PL Soustons - Messanges



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



100,7 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale

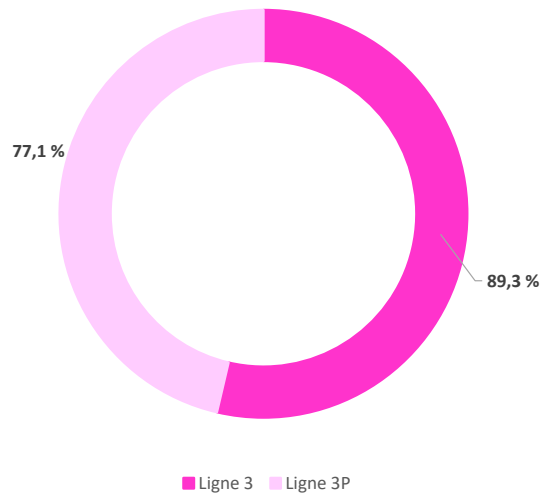
EN CHIFFRES

> 35 386 kilomètres réalisés

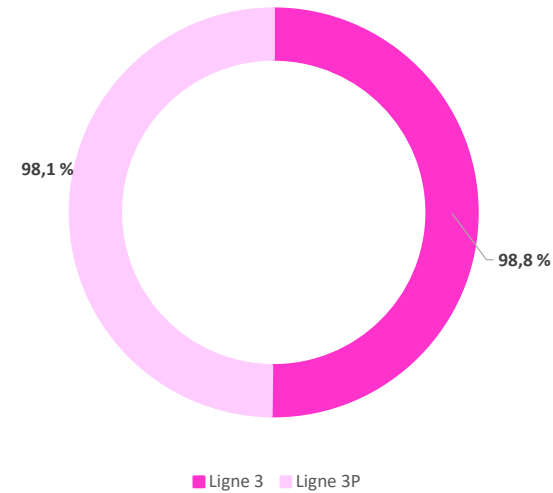
> 2 perturbations en raison d'une absence de personnel (COVID) et de fêtes locales

> 1 incident technique

TAUX DE PONCTUALITÉ ≥ 5 MN



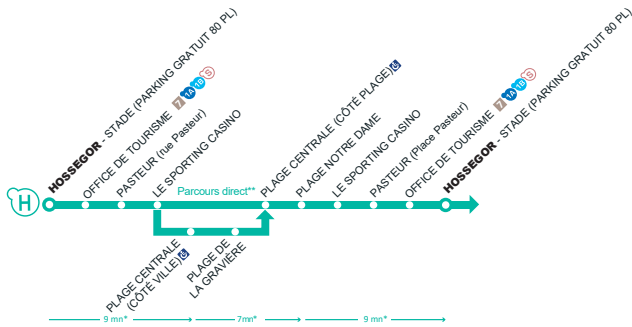
TAUX D'ARRÊTS SANS RÉGULATION (ATTENTE À L'ARRÊT > 3MN)



LIGNE HOSSEGOR H

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 8 juillet au 28 août 2022



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation
 ** 26 circuits sur les 37 quotidiens sont directs

EN CHIFFRES

> 12 329 voyages en juillet et août soit +6 % à jours constants

> 1 commune desservie

> 15 443 km réalisés

> 2 minibus et 1 réserve

> 3 conducteurs

Offre de service

Adaptations réalisées en 2022

- > L'itinéraire est revisité. Le terminus de l'Office de tourisme est avancé à l'arrêt Stade qui dispose d'un parking gratuit de 80 places.
- > L'itinéraire est plus direct en centre ville pour un meilleur respect des horaires : la navette emprunte la place et la rue Pasteur et évite l'avenue du Touring Club.

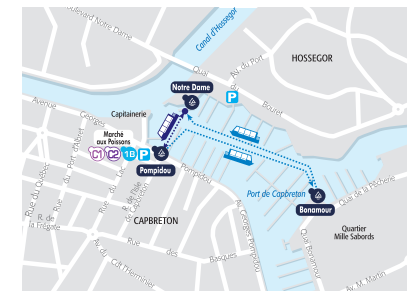
Les moyens nécessaires



2 petits véhicules et 1 réserve.
 Capacité : 10 places assises et 10 places debout. Stationnement des véhicules au dépôt RRTL de Angresse.

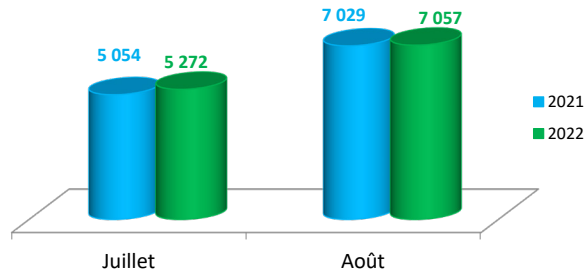


3 conducteurs du lundi au dimanche



🚢 Pontons du bateau passeur E-Boucarot
 🚢 Bateau passeur E-Boucarot : départs toutes les heures
 🚢 Bateau passeur E-Boucarot : départs toutes les 15 minutes
 🚗 Arrêts des lignes YÉGO plages du 8 juillet au 28 août (en bleu sur le plan, inclus pour la 18)
 🅇 Parking gratuit

EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION PAR MOIS LIGNE H

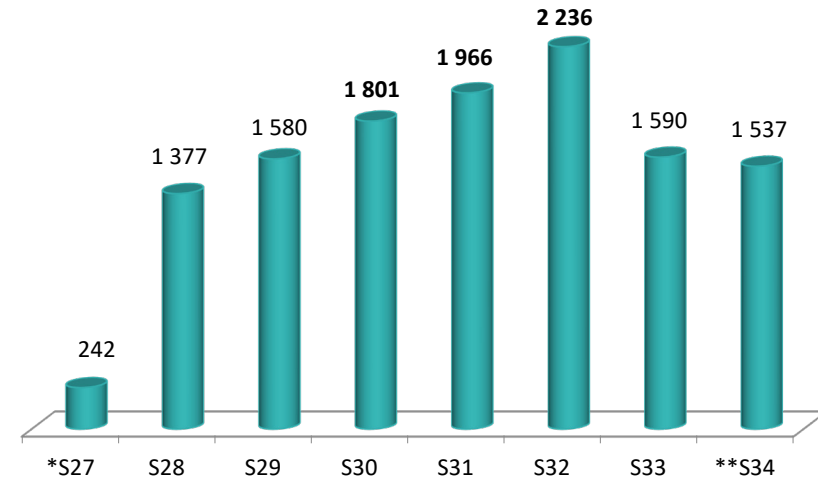


Fréquentation

Sur une période de 52 jours de fonctionnement (24 jours en juillet et 28 jours en août), 12 329 voyages ont été enregistrés sur la ligne H, soit une moyenne de 237,1 voyages par jour (223,76 en 2021). La fréquentation de la ligne progresse de 6 % à jours constants par rapport aux données 2021. Le mois d'août représente 57,2 % de la fréquentation et enregistre une hausse de 4 % à jours constants par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution de la fréquentation est plus marquée en juillet, elle professe de 8,7 % à jours constants. Les semaines 32, 31 et 30 sont les plus fortes en termes de fréquentation et totalisent respectivement 18,1 %, 15,9 % et 14,6 % de la fréquentation globale de la ligne H.

Les jeudis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et jeudis).

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (H)



*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

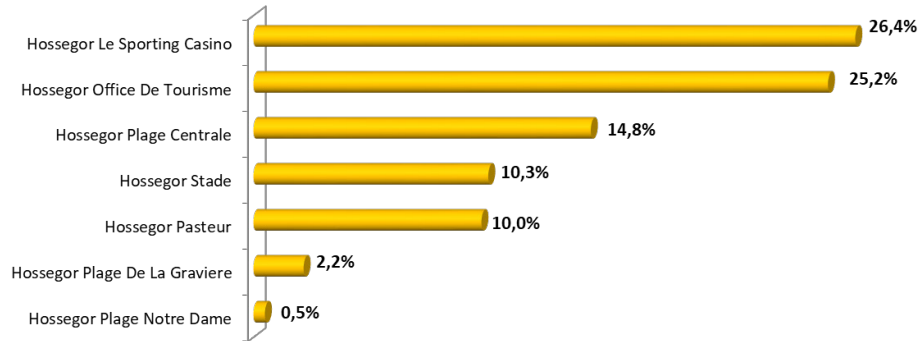
** S34 - 8 jours de circulation

***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

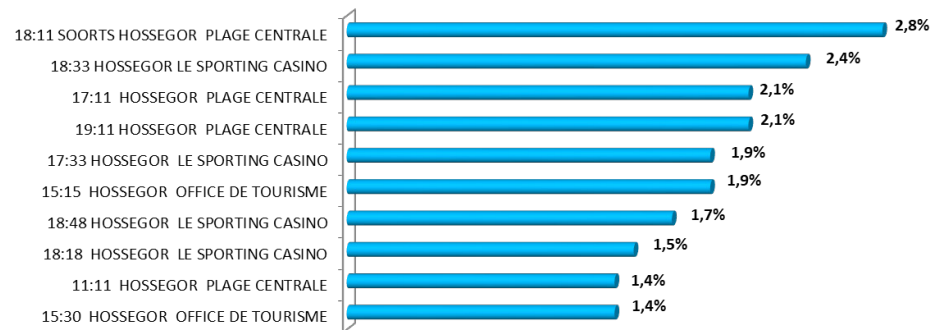
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (H)



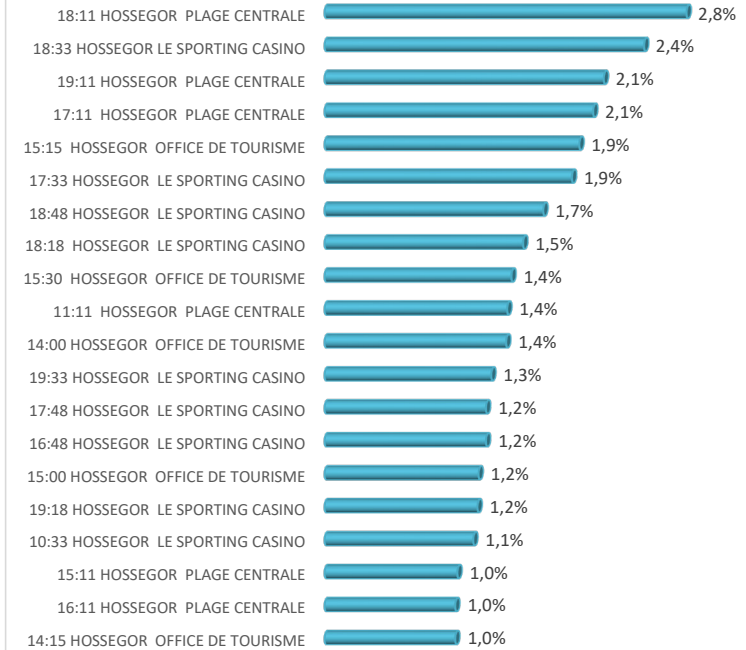
TOP ARRÊT (H)



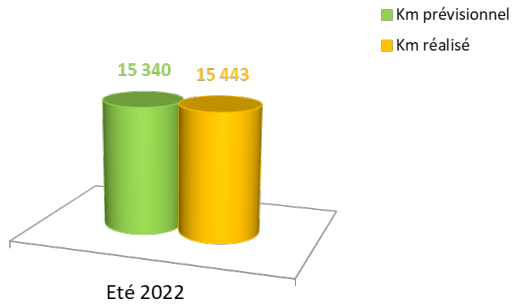
TOP HORAIRE ARRÊT (H)



Top Horaires arrêt Navette H Hossegor Plages



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



- 100,7 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale
- Taux de ponctualité 64,6 % (≥ 5 mn)
- 98 % d'arrêt sans régulation (attente à l'arrêt $>$ à 3 mn)

EN CHIFFRES

- > 15 443 kilomètres réalisés
- > 1 retard en raison de la braderie d'Hossegor
- > 3 incidents techniques

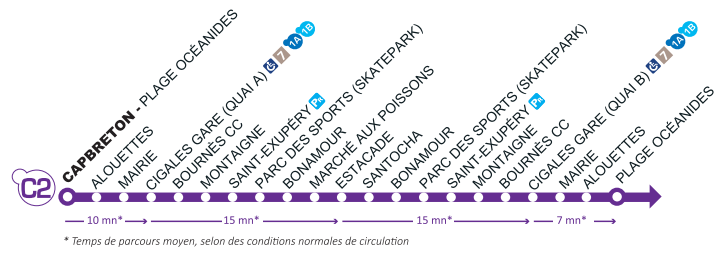
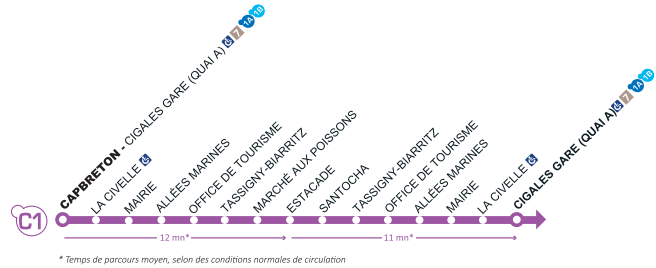




LIGNES CAPBRETON C1 ET C2

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 8 juillet au 28 août 2022



Offre de service

> Maintien de la desserte et du niveau d'offre identique à l'été 2021.

C1 Capbreton <> Plage Centrale <> Savane <> Piste
 > La ligne dessert Capbreton Allées Marines
 > Fréquence : toutes les 30 min entre 10h et 19h30

C2 Capbreton <> Plage Centrale <> Océanides
 > Fréquence : toutes les heures entre 10H05 et 20H05.

Les moyens nécessaires



3 autobus et 1 autobus de réserve.
 77 places : 26 assises, 51 debout + 1 rampe PMR manuelle
 Stationnement des véhicules à Labenne.

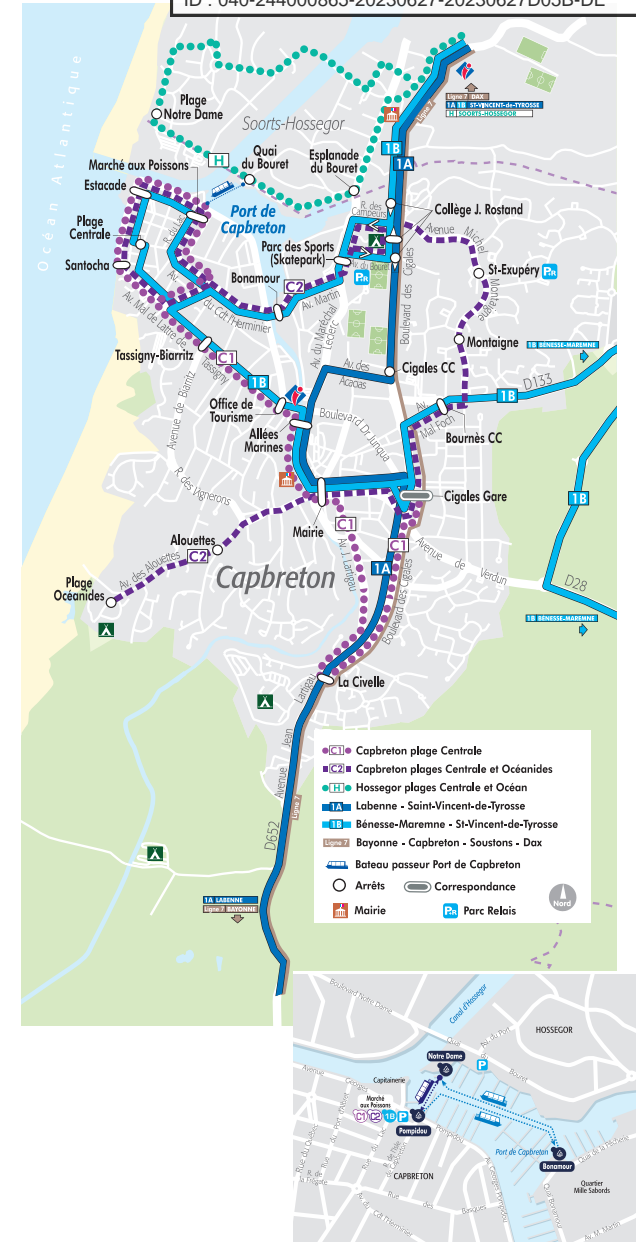


4 conducteurs par jour en roulement avec la ligne E



EN CHIFFRES

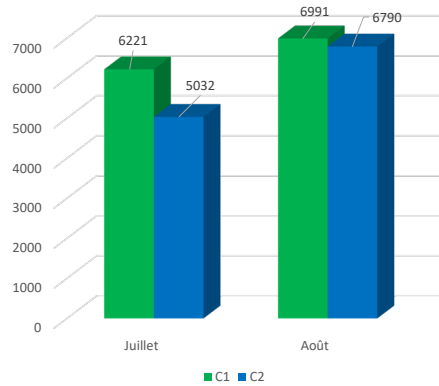
- > 25 034 voyages en juillet et août
- > 1 commune desservie
- > 21 521 km réalisés
- > 3 autobus et 1 autobus de réserve
- > 4 conducteurs



La fréquentation

Les lignes C1 et C2 ont enregistré 25 034 voyages au cours de l'été 2022, soit une fréquentation en progression de 39,8 % à jours constants par rapport à l'exercice 2021.

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION DES LIGNES C1 ET C2

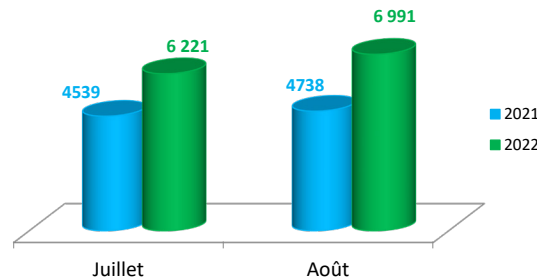


C1 Capbreton plages Centrale, La Savane, La Piste

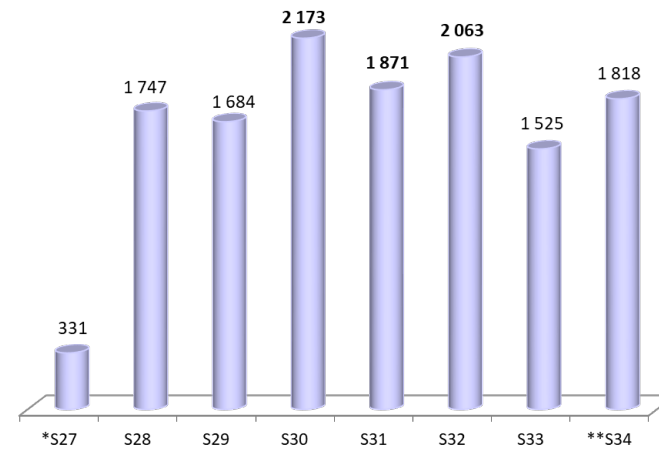
La ligne C1 *Capbreton / Plage centrale/ Savane / Piste* représente 52,7 % de la fréquentation globale des lignes estivales à Capbreton avec 13 212 voyages soit 254 voyages par jour en moyenne (172 en 2021). Sa fréquentation progresse de 47,9 % à jours constants. Le mois de juillet voit sa fréquentation augmenter de 42,8 % à jours constants et août de 52,8 à jours constants. Août est le mois le plus fréquenté et représente 52,9 pour de la fréquentation de la ligne. Les semaines 30, 32 et 31 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 16,4 %, 15,6 % et 14,2 % de la fréquentation globale de la ligne C1.

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION DE LA C1

Les jeudis et dimanches sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (C1)

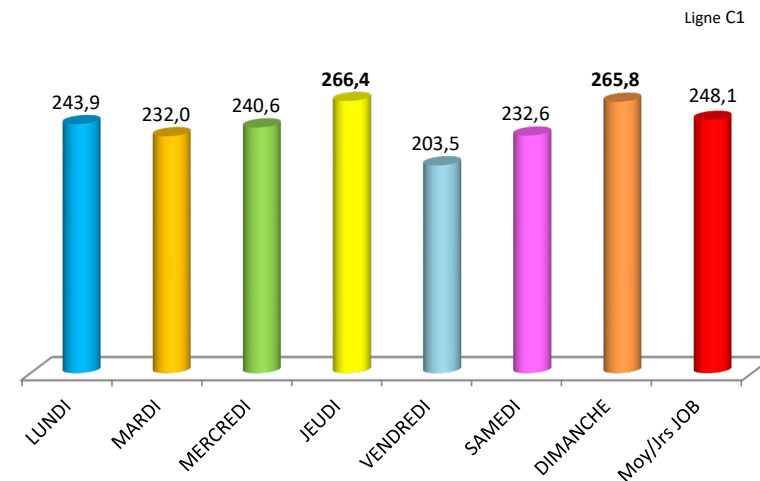


*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

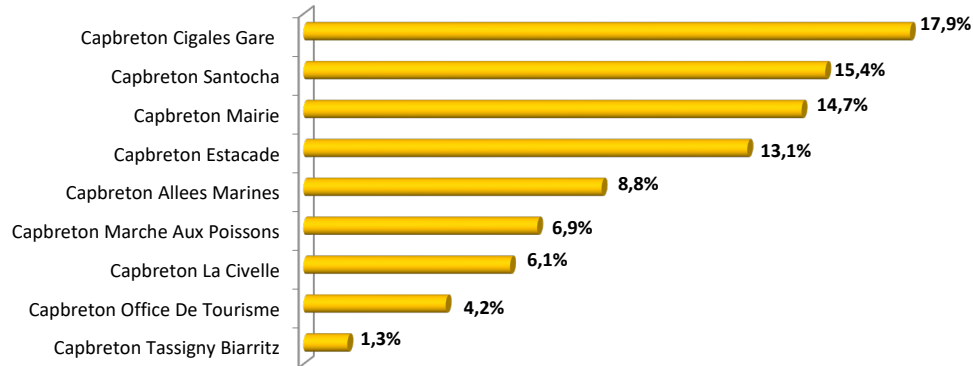
** S34 - 8 jours de circulation

***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

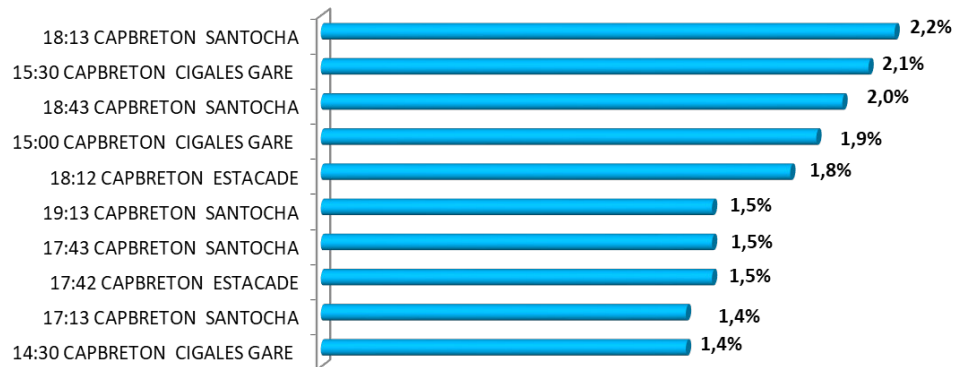
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (C1)



TOP ARRÊT (C1)

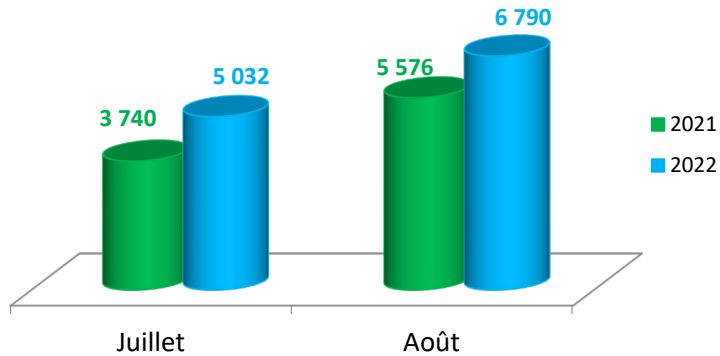


TOP ARRÊT HORAIRE (C1)



C2 Capbreton plages Centrale, Océanides

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE C2



Avec 11 822 voyages, la ligne C2 Capbreton plages Centrale, Océanides a une fréquentation en hausse de 31,8 % à jours constants et compte une moyenne de 227,3 voyages par jour (172,52 en 2021). Le mois d'août comptabilise 57,4% des voyages de la ligne et connaît une augmentation de sa fréquentation de 26,1 % à jours constants par rapport à l'exercice 2021. Quant au mois de juillet, l'évolution de la fréquentation est 40,1 % à jours constants. Les semaines 31 et 32 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 17,6 % et 15,9 % de la fréquentation globale de la ligne C2.

Les dimanches, lundis, samedis, vendredis et jeudis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et jeudis).

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (C2)

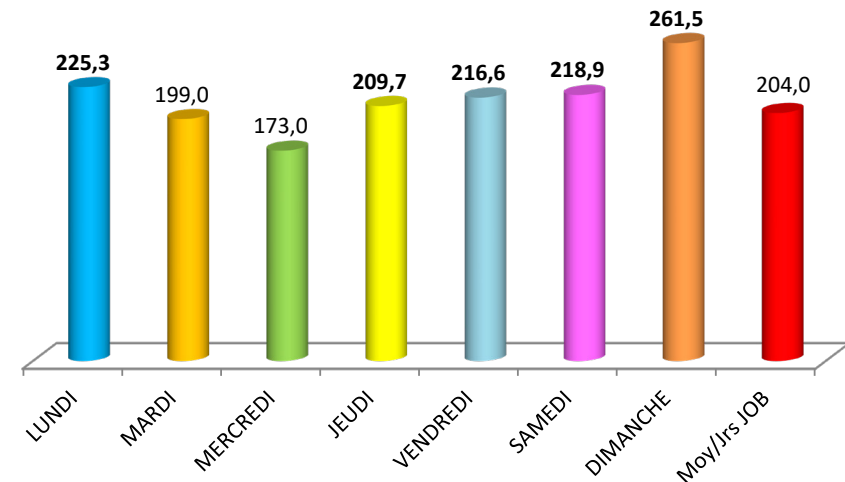


*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

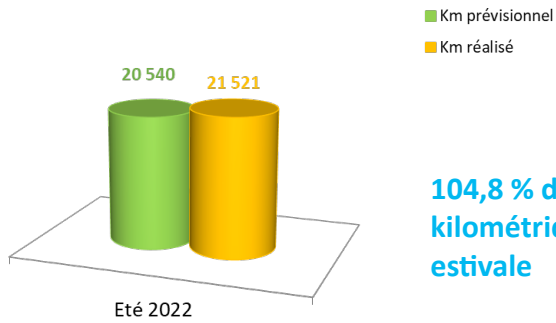
** S34 - 8 jours de circulation

***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (C2)



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



104,8 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale

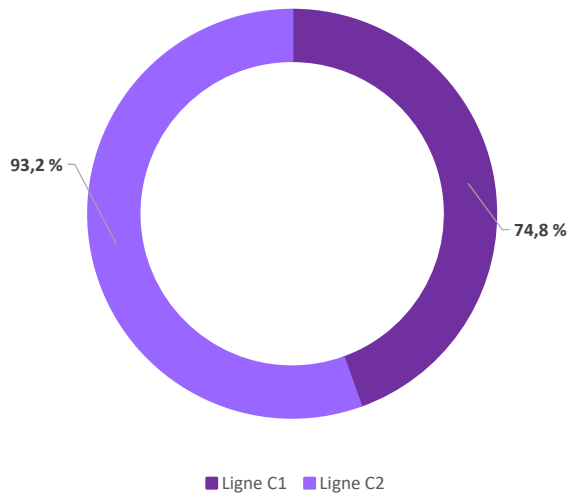
EN CHIFFRES

> 21 521 kilomètres réalisés

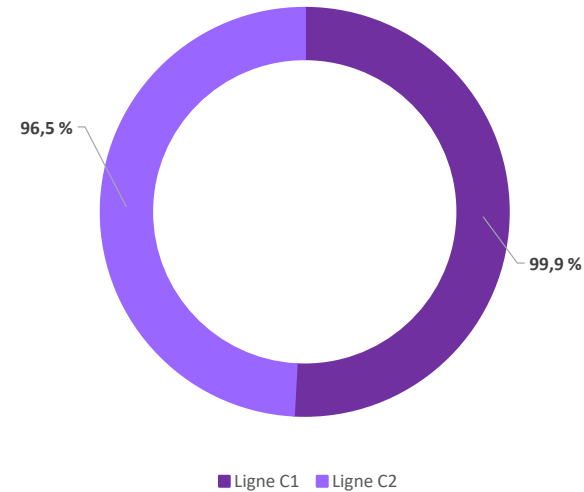
> 2 perturbations en raison de la piétonisation de Capbreton

> 1 incident technique

TAUX DE PONCTUALITÉ ≥ 5 MN

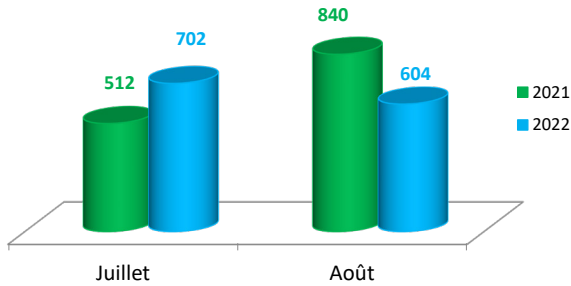


TAUX D'ARRÊTS SANS RÉGULATION (ATTENTE À L'ARRÊT > 3MN)



Fréquentation

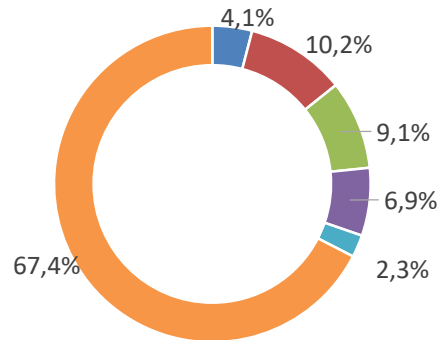
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE E



Pour cette nouvelle saison, la ligne E enregistre 1 306 voyages soit une moyenne de 25,1 voyages par jour et une baisse de fréquentation de -3,6 %. A noter toutefois qu'à jours constants, la fréquentation de la ligne stagne +0,3 % par rapport à l'exercice précédent. Lors de l'exercice 2022, juillet a vu sa fréquentation croître de +42,8% à jours constants. Le mois de juillet concentre 53,8% de la fréquentation de la ligne. Quant au mois d'août, il enregistre une baisse de 25,5% à jours constants après un exercice 2021 avec une forte augmentation. Les semaines 31 et 30 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 20,6 % et 20,2 % de la fréquentation globale de la ligne E. Les vendredis et mardis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et jeudis).

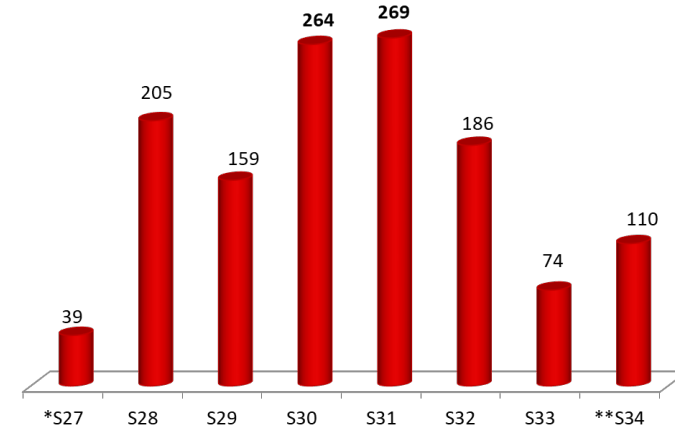
67,4 % des voyages sont comptabilisés sur Capbreton, commune de destination de la ligne. Ensuite, Saint-Martin de Hinx est la commune qui génère le plus de fréquentation (10,2%) suivi de Saint-Jean-de-Marsacq (9,1%) puis de Saubrigues (6,9%). En 2021, c'est la commune de Saubrigues occupait la première place des départs à destination de Capbreton.

Répartition des voyages Ligne E par commune



■ Sainte Marie de Gosse ■ Saint Martin de Hinx ■ Saint Jean de Marsacq
 ■ Saubrigues ■ Bénesse-Maremne ■ Capbreton

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (E)

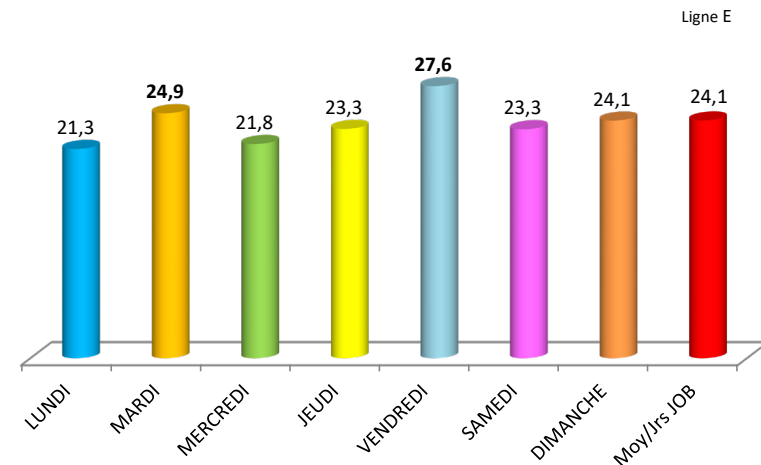


*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

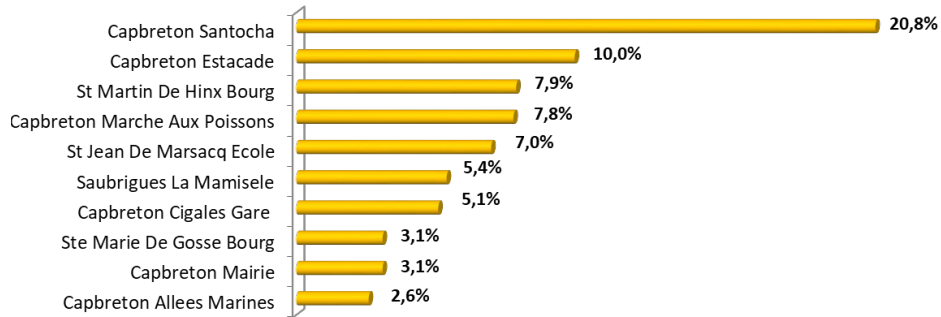
** S34 - 8 jours de circulation

***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

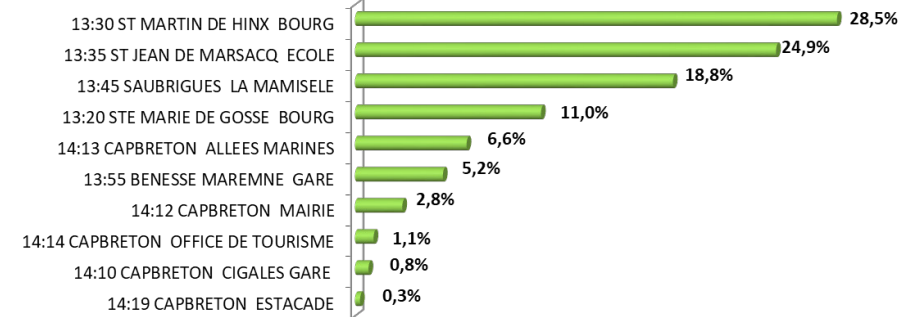
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (E)



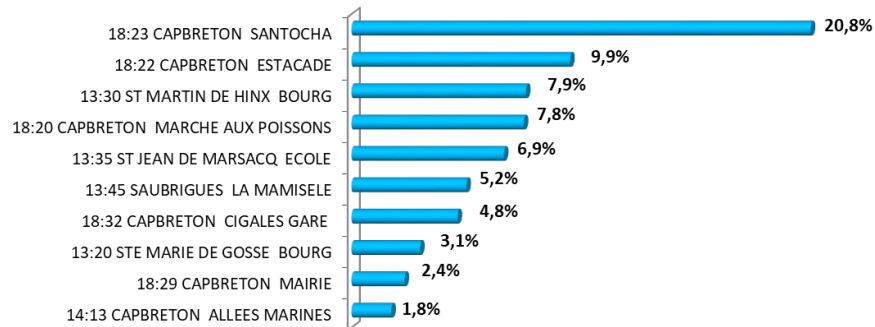
TOP ARRÊT (E)



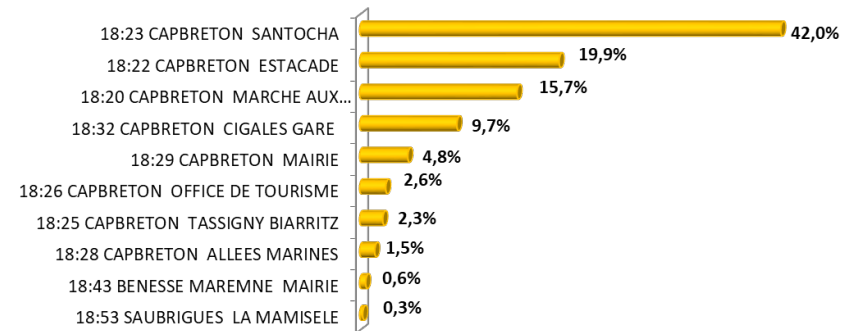
TOP HORAIRE ARRÊT VERS CAPBRETON PLAGE (E)



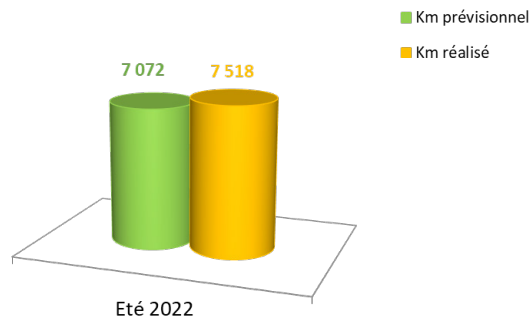
TOP ARRÊT HORAIRE (E)



TOP HORAIRE ARRÊT VERS SAINTE-MARIE DE GOSSE (E)



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



- 106,3 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale
- Taux de ponctualité 90,7 % (≥ 5 mn)
- 97,3 % d'arrêt sans régulation (attente à l'arrêt $>$ à 3 mn)

EN CHIFFRES

> 7 518 kilomètres réalisés

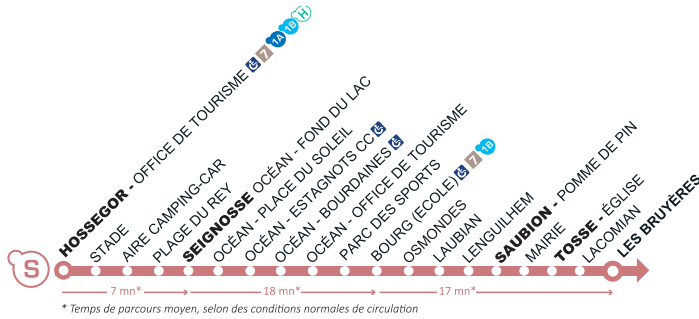
> 3 perturbations en raison d'un festival et de la piétonisation de Capbreton



Ligne SEIGNOSSE S

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 8 juillet au 28 août 2022



EN CHIFFRES

- > 7 939 voyages en juillet et août
- > 4 communes desservies
- > 17 274 km réalisés
- > 1 autobus + 1 réserve
- > 2 conducteurs

Offre de service

Tosse < > Saubion < > Seignosse < > Hossegor

1 navette de 9h35 à 18h30.

Nouveauté 2022 :

> Maintien de l'offre de transport été 2021

Les moyens nécessaires



1 autobus et 1 autobus de réserve mutualisé avec la ligne L
 Capacité : 55 places assises + 22 debout + rampe PMR
 Stationnement au dépôt RRTL de Angresse.

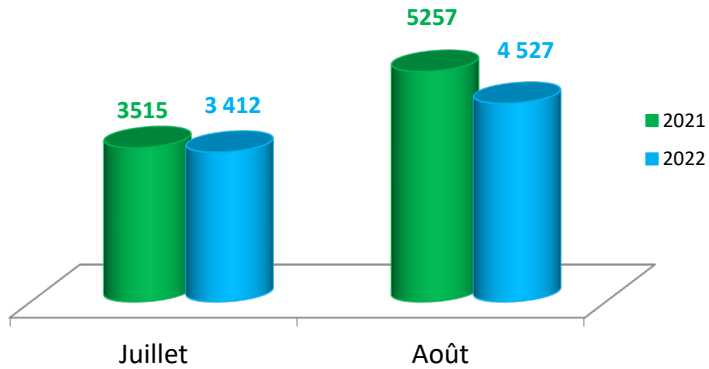


2 conducteurs par jour



Fréquentation

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE S

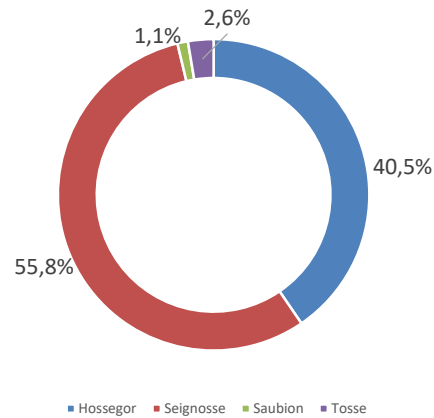


En 2022, la fréquentation de la ligne S atteint 7 939 voyages soit une baisse de 6 % à jours constants par rapport à la saison précédente. Une moyenne de 152,7 voyages a été enregistrée chaque jour. Le mois d'août représente 57 % de la fréquentation globale de la ligne malgré une chute de 10,8% du nombre de voyages réalisés. En revanche, la fréquentation du mois de juillet enregistre une légère hausse de 1,1 % à jours constants par rapport à l'été précédent.

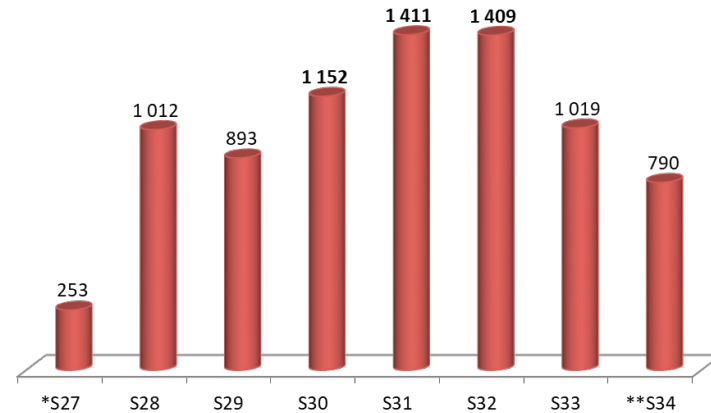
Les semaines 31, 32 et 30 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et représentent respectivement 17,8 %, 17,7 % et 14,5 % de la fréquentation globale de la navette S.

Les jeudis, vendredis et mercredis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).

Répartition des voyages Ligne S par commune



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (S)

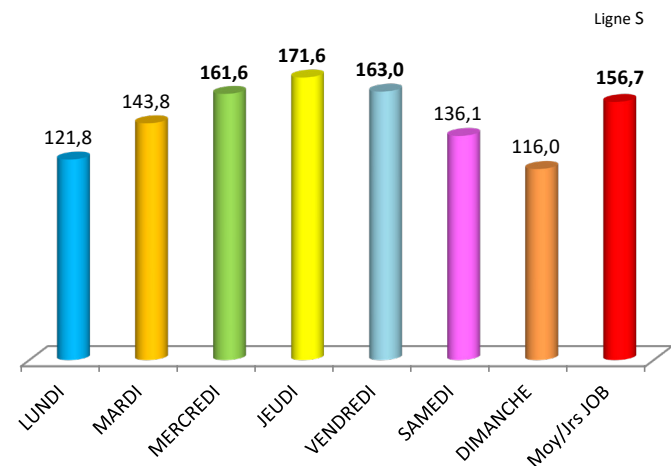


*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

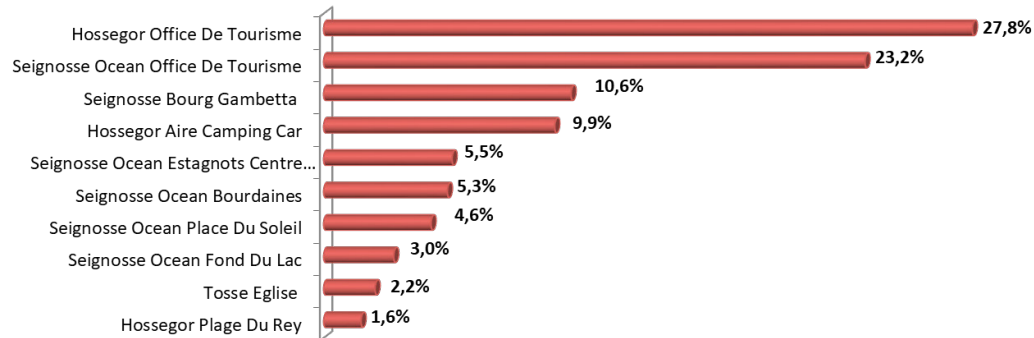
** S34 - 8 jours de circulation

***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

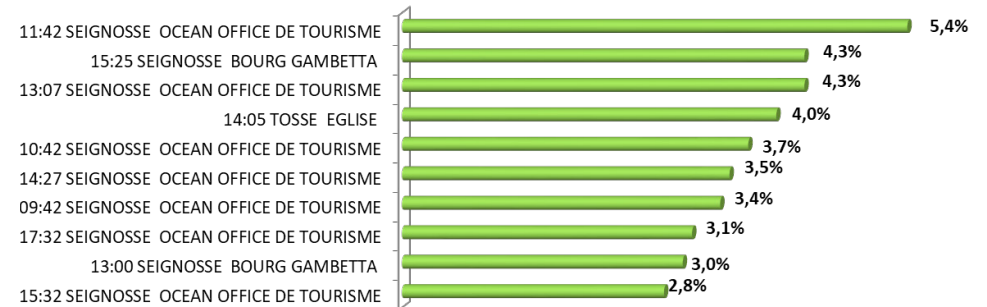
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (S)



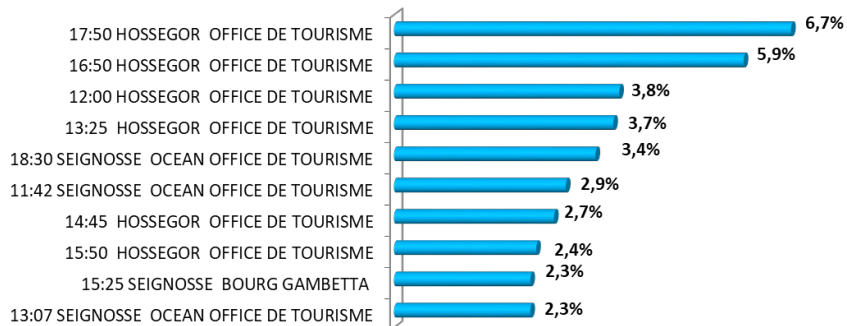
TOP ARRÊT (S)



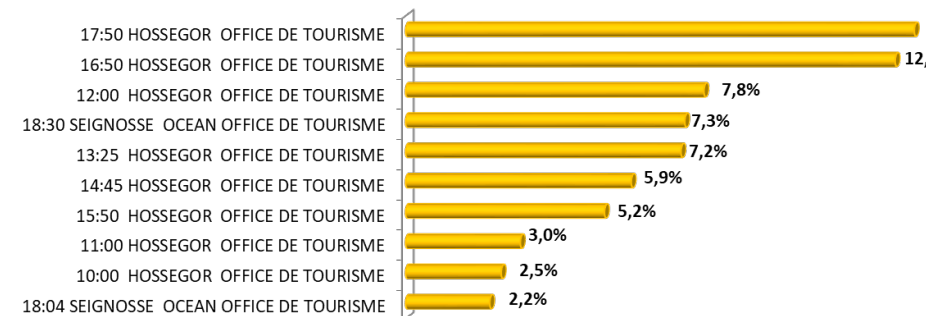
TOP HORAIRE ARRÊT (S) VERS HOSSEGOR



TOP HORAIRE ARRÊT (S)



TOP HORAIRE ARRÊT (S) VERS TOSSE



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



- 111,8 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale
- Taux de ponctualité 78,6 % (≥5 mn)
- 99,3 % d'arrêt sans régulation (attente à l'arrêt > à 3 mn)

EN CHIFFRES

> 17 274 kilomètres réalisés

> 1 perturbation en raison de Fêtes locales





Ligne AZUR - MESSANGES A

Jours de fonctionnement
 Tous les jours du 8 juillet au 28 août 2022



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation

Offre de service

Magescq <>Azur < > Messanges Plage

> En concertation avec la mairie de Magescq, la desserte de cette commune proposée en 2021 est finalement abandonnée, la desserte de Magescq Eglise n'ayant pas rencontré le succès attendu.

Les moyens nécessaires



1 autocar + 1 véhicule de réserve mutualisé avec la ligne S
 Capacité : 77 places (22 assises
 55 debout + rampe PMR manuelle)
 Stationnement au dépôt RRTL de Soustons.



8 conducteurs du lundi au vendredi et 7 les samedi et dimanche, en roulement avec les lignes 2, 3 et 3P

EN CHIFFRES

- > 6 742 voyages en juillet et août
- > 2 communes desservies
- > 13 038 km réalisés
- > 1 Autocar et 1 véhicule de réserve mutualisé
- > 2 conducteurs tous les jours

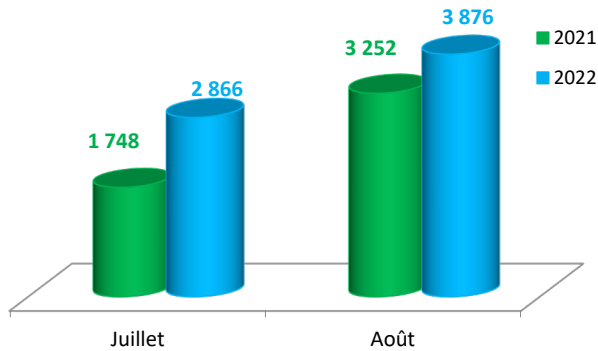


Fréquentation

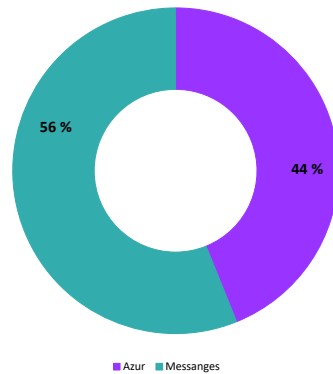
En 2022, 6 742 voyages ont été enregistrés sur la navette Azur / Messanges sur une base de 52 jours de fonctionnement sur la période estivale. La fréquentation enregistre une hausse de 40 % à jours constants. Le mois d'août représente 57,5% de la fréquentation de la ligne A. Sa fréquentation progresse de 23,4% à jours constants par rapport à l'exercice précédent. Quant à la fréquentation du mois de juillet, elle enregistre une forte progression + 70,8% à jours constants. Les semaines 32, 31 et 30 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et compte respectivement 21 %, 18 % et 14,3% de la fréquentation globale de la ligne A à jours constants.

Les dimanches, mercredis et jeudis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).

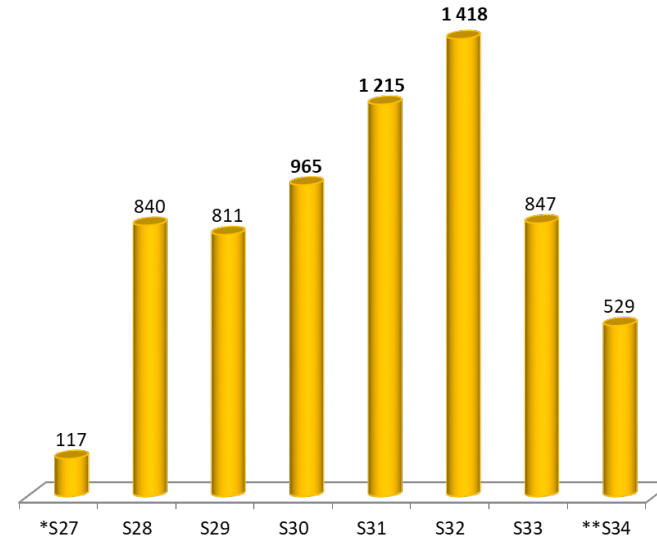
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE A



Répartition des voyages Ligne A par commune



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (A)

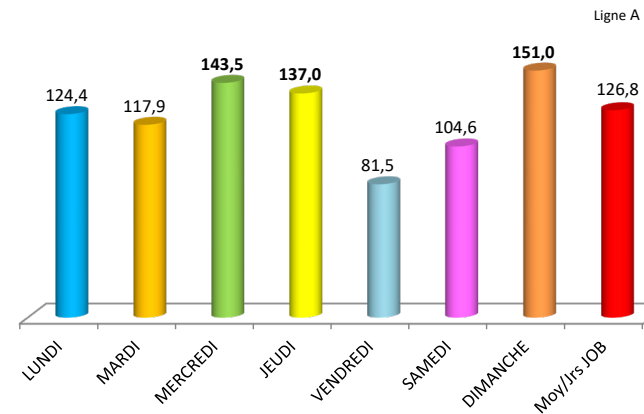


*S27 le réseau Yégo Plages a démarré le vendredi 8 juillet 2022

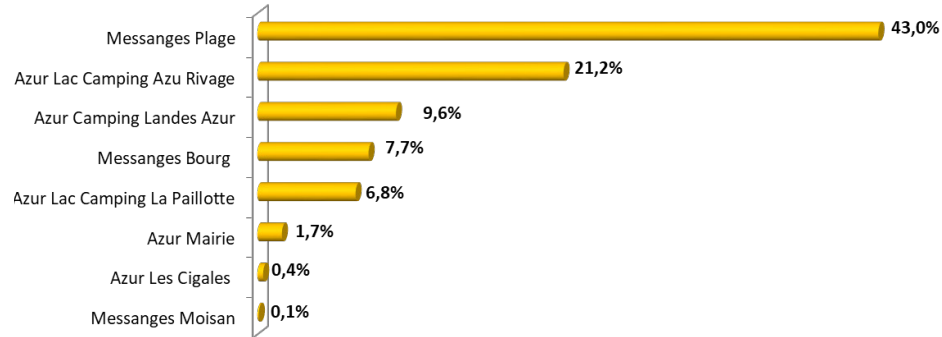
** S34 - 8 jours de circulation

***S35 Seules les lignes 1A, 1B, 2 et 3 ont circulé jusqu'au 31 août 2022

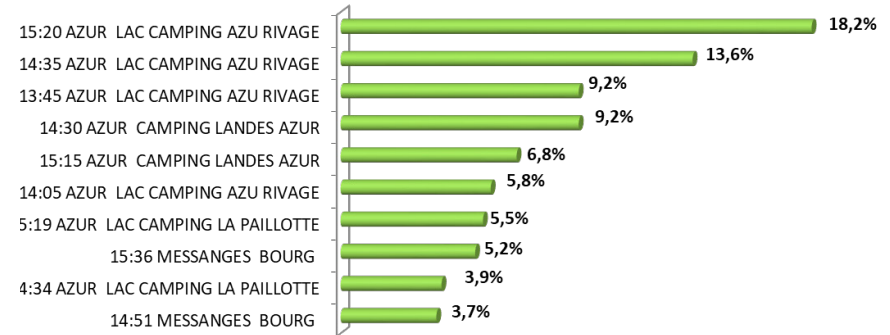
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (A)



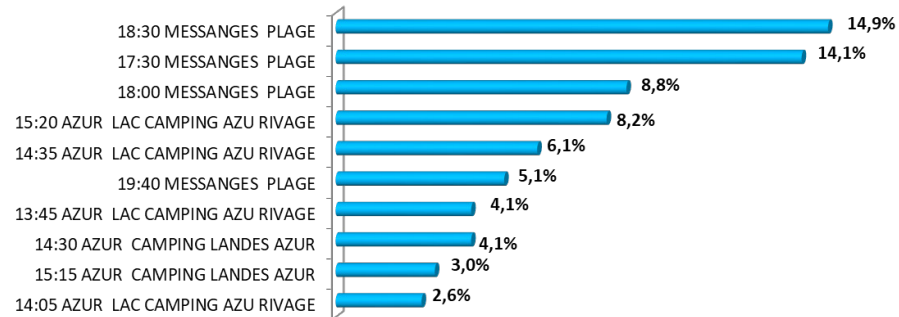
TOP ARRÊT (A)



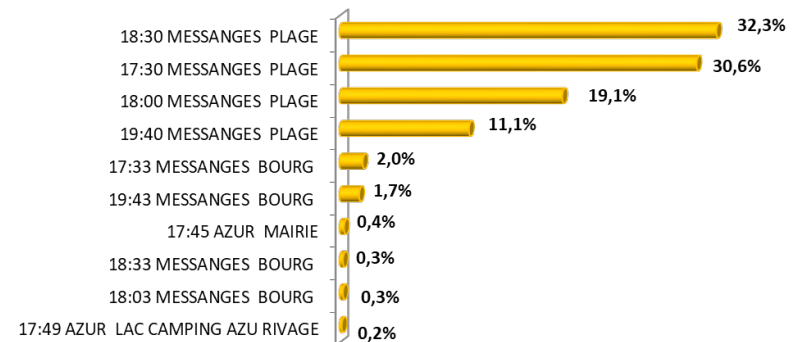
TOP HORAIRE ARRÊT (A) VERS MESSANGES



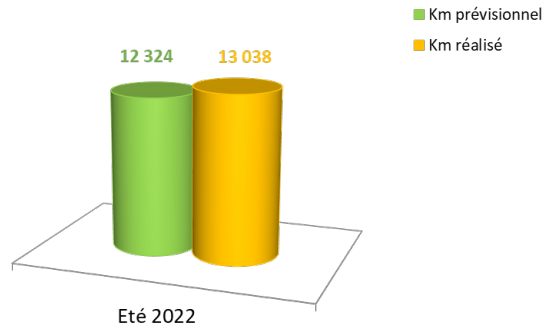
TOP ARRÊT HORAIRE (A)



TOP HORAIRE ARRÊT (A) VERS AZUR



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



- 105,8 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale
- Taux de ponctualité 90,9 % (≥5 mn)
- 96,3 % d'arrêt sans régulation (attente à l'arrêt > à 3 mn)

EN CHIFFRES

- > 13 038 kilomètres réalisés
- > 1 incident technique





Ligne LABENNE L

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 8 juillet au 28 août 2022



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation

EN CHIFFRES

- > 3 017 voyages en juillet et août
- > 1 commune desservie
- > 5 385 km réalisés
- > 1 autobus
- > 1 conducteur

Offre de service

Labenne < > Labenne Plage

1 navette de 10h30 à 18h30

10 rotations par jour.

> Maintien des horaires et des fréquences

Les moyens nécessaires



1 autobus

Capacité : 77 places (55 assises / 22 debout + rampe PMR électrique). Autobus de réserve mutualisé avec la ligne S
 Stationnement au dépôt RRTL de Labenne.



Moyens humains

1 conducteur

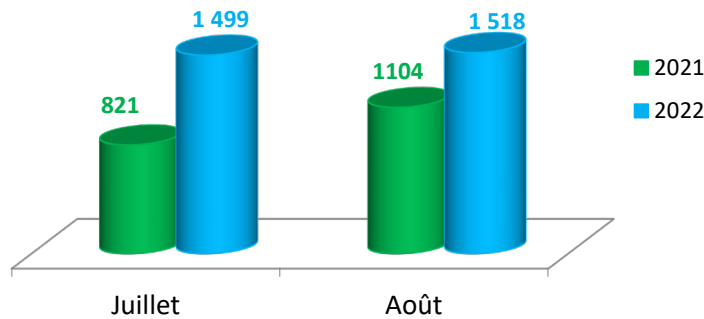


Fréquentation

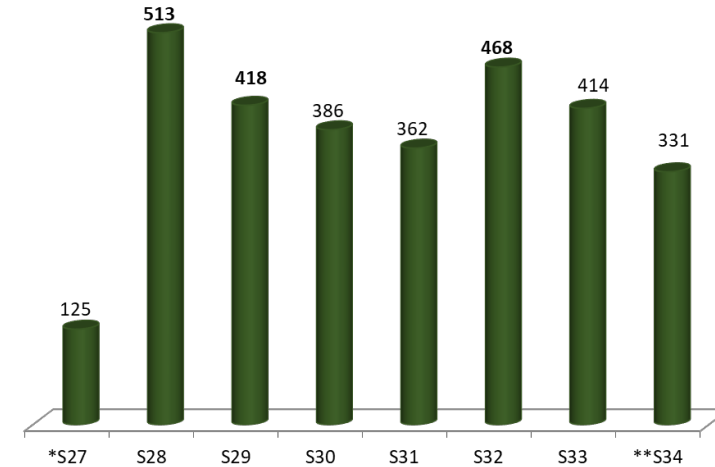
3 017 voyages réalisés sur la navette Labenne sur une base de 52 jours de fonctionnement sur la période estivale. Soit une fréquentation en forte progression de 62,8 % à jours constants par rapport à 2021. La fréquentation des deux mois est relativement équilibrée, même si le mois d'août représente 50,3% de la fréquentation globale de la ligne. La fréquentation du mois d'août progresse de 42,4 % à jours constants par rapport à août 2021. Quant à la fréquentation de juillet 2022, elle compte 90,2 % de voyages supplémentaires par rapport à juillet 2021. Les semaines 28, 32 et 29 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et concentrent respectivement 17 %, 15,5 % et 13,9 % de la fréquentation globale de la navette L.

Les samedis, vendredis, jeudis, lundis et mercredis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).

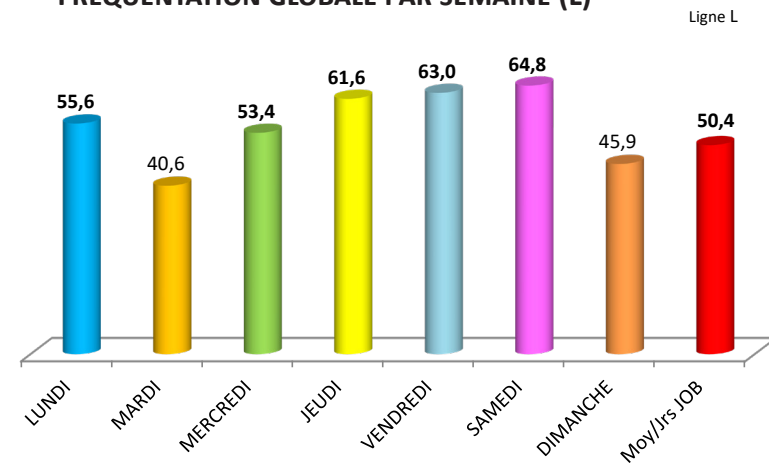
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE L



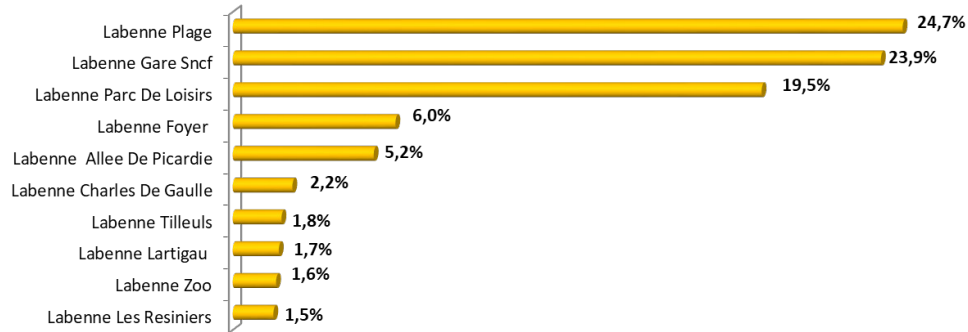
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (L)



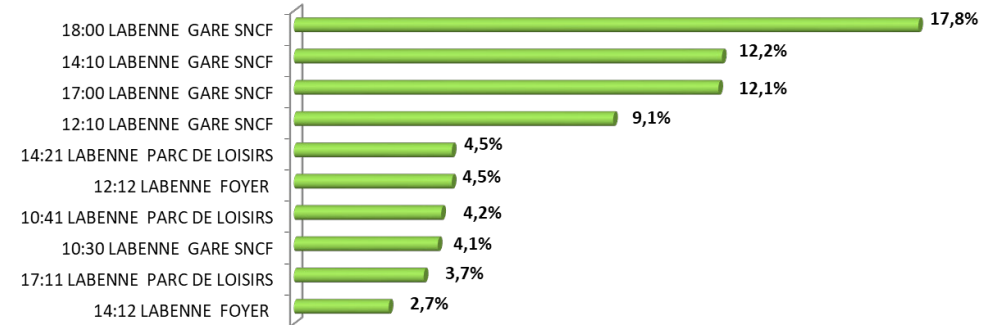
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (L)



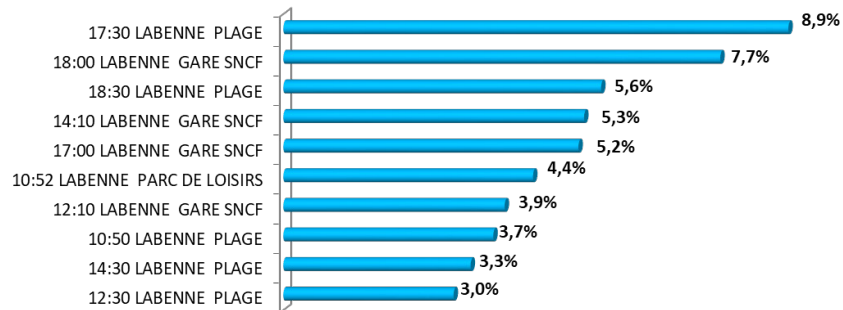
TOP ARRÊT (L)



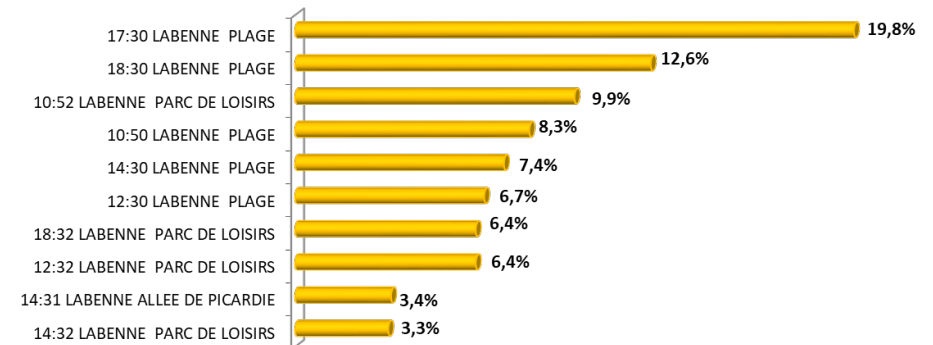
TOP HORAIRE ARRÊT (L) VERS LABENNE PLAGE



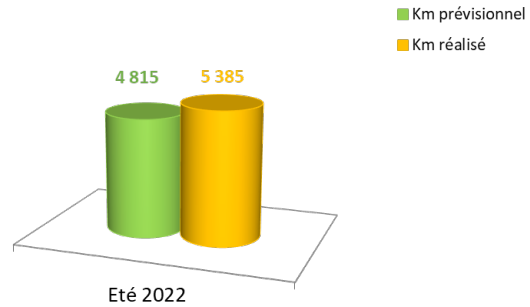
TOP HORAIRE ARRÊT (L)



TOP HORAIRE ARRÊT (L) VERS LABENNE GARE



LES DONNÉES KILOMÉTRIQUES



- 111,8 % de taux de réalisation kilométrique sur la période estivale
- Taux de ponctualité 96,3 % (≥ 5 mn)
- 99,7 % d'arrêt sans régulation (attente à l'arrêt $>$ à 3 mn)

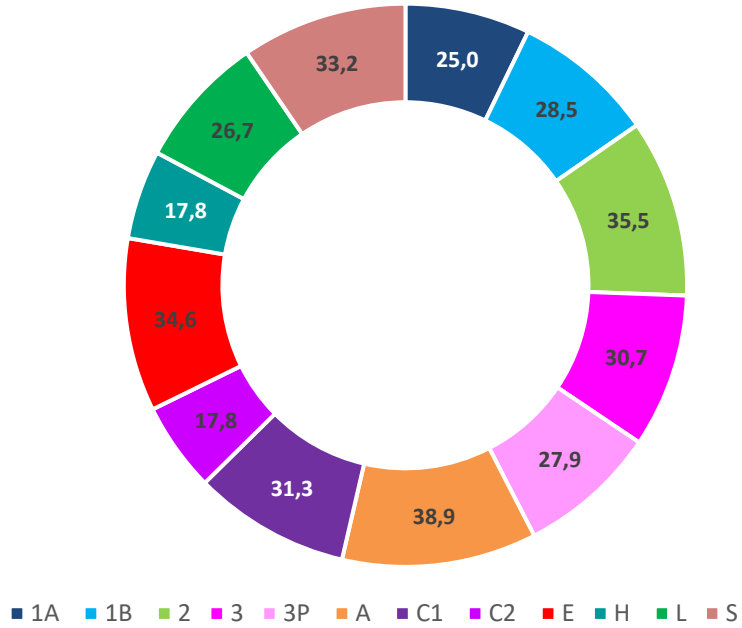
EN CHIFFRES

> 13 038 kilomètres réalisés

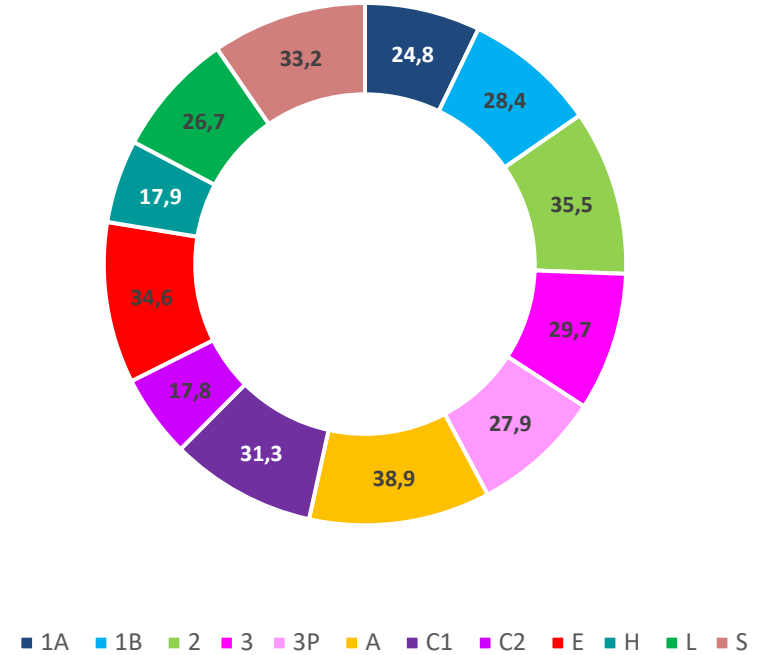
> 1 incident technique



Vitesse commerciale théorique du lundi au vendredi



Vitesse commerciale théorique samedis et dimanches



La vitesse commerciale est une moyenne pondérée des vitesses réellement atteintes sur les différents tronçons d'une ligne.

Elle prend également en compte :

- les temps d'arrêts aux stations,
- les temps d'accélération
- les temps de décélération.

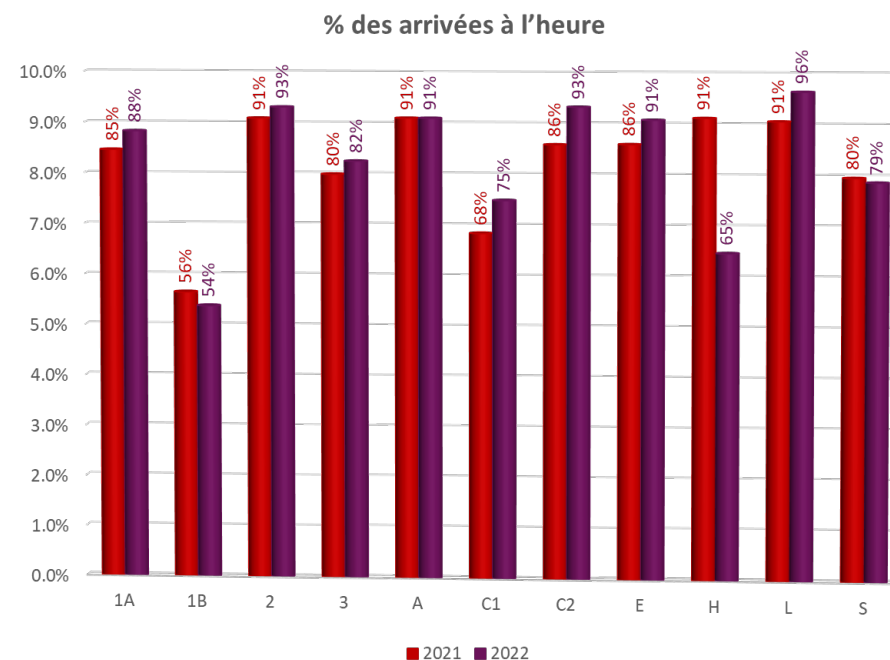
La vitesse commerciale est un évènement essentiel de l'attractivité d'une ligne de transport public.

La vitesse commerciale plus élevée sur la ligne E s'explique par le fait que ce tracé comporte moins d'arrêts entre Sainte Marie de Gosse et Capbreton.



Ligne	Retard à l'Arrêt > 5 minutes	Total des Passages	% des départs à l'heure
1A Labenne - St Vincent de Tyrosse	2 542	21 495	88,2%
1B Benesse Marenne - St Vincent de Tyrosse	6 162	13 322	53,7%
2 St Geours de Marenne - Soustons	856	12 281	93,0%
3 Direct (Soustons-Moliets)	772	7 182	89,3%
3 Plages (Soustons-Messanges)	2 125	9 290	77,1%
A Azur - Messanges	237	2 596	90,9%
C1 Plage Centrale, Savane, La Piste	3 214	12 768	74,8%
C2 Plage Centrale, Oceanides	631	9 257	93,2%
E Ste Marie de Gosse – Capbreton	108	1 158	90,7%
H Hossegor – Plages	4 849	13 682	64,6%
L Labenne – Plage	164	4 393	96,3%
S Tosse, Saubion, Seignosse - Hossegor	1 879	8 786	78,6%
Total	23 539	116 210	79,7%

Ligne	Attente Arrêt > 3 minutes	Passages aux Arrêts	% d'arrêts sans régulation
1A Labenne - St Vincent De Tyrosse	534	21 495	97,5%
1B Benesse Marenne - St Vincent De Tyrosse	82	13 322	99,4%
2 St Geours De Marenne - Soustons	251	12 281	98,0%
3 Direct (Soustons-Moliets)	85	7 182	98,8%
3 Plages (Soustons-Messanges)	181	9 290	98,1%
A Azur - Messanges	96	2 596	96,3%
C1 Plage Centrale, Savane, La Piste	14	12 768	99,9%
C2 Plage Centrale, Oceanides	326	9 257	96,5%
E Ste Marie De Gosse – Capbreton	31	1 158	97,3%
H Hossegor – Plages	270	13 682	98,0%
L Labenne – Plage	13	4 393	99,7%
S Tosse, Saubion, Seignosse - Hossegor	58	8 786	99,3%
Total	1 941	116 210	98,3%



79,7 % des cars arrivent à l'heure en période estivale



Les perturbations sur le réseau Yégo Plages

L'été, les problèmes liés à la circulation constituent la principale cause de perturbation du réseau entraînant essentiellement des retards. Certaines des perturbations indiquées ci-dessous ont impacté plusieurs lignes et sont donc comptabilisées plusieurs fois. En situation dégradée, les usagers sont informés via les outils en ligne : site web, alerte SMS et FB. Lorsque la durée de l'incident est plus longue un affichage à bord et aux arrêts complète le dispositif d'information voyageur.

Nature de l'incident	Impact	Ligne 1A	Ligne 1B	Ligne 2	Ligne 3	Ligne 3 Plage	Ligne H	Ligne C1	Ligne C2	Ligne E	Ligne S	Totaux
Pb de Circulation (dense, véhicule mal stationné...)	Retard			2								2
Panne, crevaison	Retard	1										1
Fêtes, piétonisation, braderie	Arrêt non desservi ou déplacé	3	5	2	1		1	2	2	3	1	20
Maladie personnel	Dégradation service				1	1						2
	Totaux	4	5	4	2	1	1	2	2	3	1	

* Certaines perturbations impactent plusieurs lignes du réseau. Elles sont déclinées ici dans chaque la colonne de chacune des lignes impactées augmentant ainsi le nombre d'incident.

Les réclamations sur le réseau Yégo Plages

Objet de la réclamation	Nombre de réclamation	Moyenne de délai de résolution (jours)	Dédommagement financier
Renseignement erroné	1	1	
Arrêt non desservi	1	0	-
Total général	1	7	-



Les supports de communication Yégo Plages

Dépliants horaires



Affiche déclinée en 120 x 176, A3, dos de bus et écrans TFT

Info réseau

Travaux, fêtes de village, perturbations...chacune de ces situations se traduit par la forme d'une info réseau relayée par voie d'affichage, web, alertes sms, e-mailing.

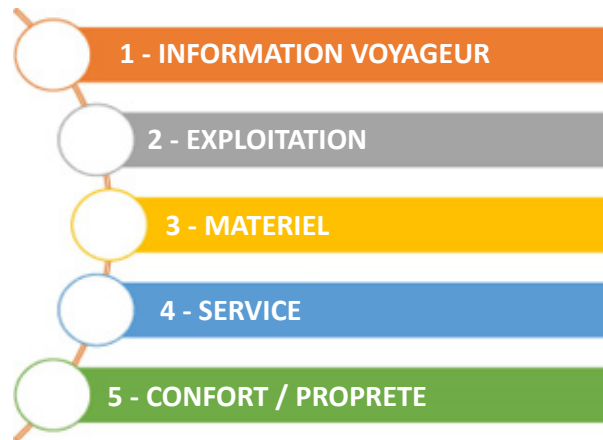


VII / LA DÉMARCHE QUALITÉ



Dans la continuité de l'année 2021, un programme d'audit annuel a été déployé sur les lignes du réseau afin d'identifier les points forts, les pistes de progrès et la mise en place des plans d'actions transverses.

Les champs identifiés dans le « Référentiel qualité – Expérience client » s'appuient sur les cinq critères suivants :



Chiffres clés des audits Yégo Plages

Audits 2022	
Nombre d'audits réalisés	16
Nombre de jours d'audits	7
Nombre de conducteurs audités	16
Nombre de véhicules audités	12
Nombre de services audités	16
Nombre de non-conformités relevé	56

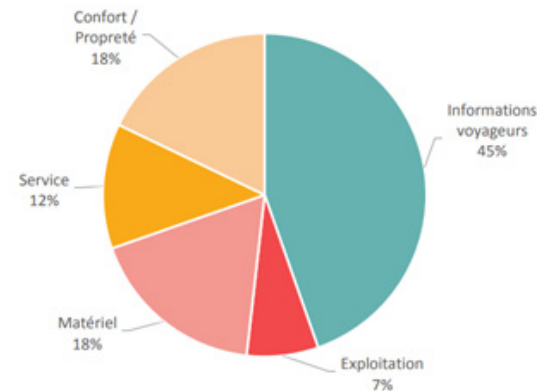
En 2022, le taux de non-conformité sur le nombre d'audits réalisés s'élève à 3,5 %

Conformités des lignes Yégo Plages

Conformité 2022	
Ligne 1A	87,10%
Ligne 1B	89,70%
Ligne 2	94,80%
Lignes 3 et P	87,10%
Ligne A	82,10%
Ligne C1	89,70%
Ligne C2	92,30%
Ligne E	89,70%
Ligne H	84,60%
Ligne L	82,00%
Ligne S	92,30%

En 2022, le taux moyen de conformité des lignes Yégo Plages est de 88,3 %

Synthèse de la répartition par critères du référentiel qualité



2022

En 2022, les résultats des premiers audits « Expérience client » sur les lignes Yégo Été atteignent un niveau satisfaisant au-delà de 80%.

La grille d'évaluation a permis de relever des points forts, des axes d'améliorations et des préconisations pour l'année suivante, selon les critères du référentiel qualité.

Le taux de l'information voyageurs est le plus élevé en raison notamment des annonces sonores à revoir et de l'absence d'information Vigipirate.

Forces	Axes d'amélioration	Préconisations
<ul style="list-style-type: none"> ● Disponibilité du conducteur et attention portée au client ● Présence des fiches horaires dans chaque véhicule ● Respect du code de la route ● Navettes gratuites 	<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer la vigilance au niveau des annonces sonores ● Retards récurrents liés aux aléas de la circulation (Capbreton, Hossegor, Azur) ● Arrêt Yégo Plages OT Hossegor : > Information voyageur à revoir > Privilégier un nettoyage plus minutieux du véhicule 	<ul style="list-style-type: none"> ● Revoir les temps de parcours pour les correspondances en cas de retard ● Mettre en place un contrôle périodique de la propreté à bord des véhicules ● Ajouter le plan de ligne ou écran TFT dans chaque véhicule (équiper les véhicules Yégo scolaire vers Yégo été en amont)

Clients mystères : 1^{ère} enquête au sein de la communauté Agir Transport

En parallèle et à l'initiative du service QSE de la SPL Trans-Landes, les homologues du groupe AGIR transport sont venus expérimenter, trois jours en juin 2022, les procédures d'audits sur le réseau en mode « client mystère ». Cette participation active en groupe de travail a permis d'échanger et de partager de bonnes pratiques pour satisfaire les attentes explicites et implicites de ses usagers en terme d'expérience client. Au programme : des scénarios tels que l'évaluation des renseignements voyageurs auprès de l'accueil téléphonique de l'office de tourisme de Soustons et en agence et des enquêtes à bord des bus et aux arrêts ont été mis en œuvre.

Enquête réalisée à bord de la ligne Yégo 2, à la montée et durant le trajet :
 > 16h55 départ de Soustons - Arrêt Isle Verte
 > 17h08 arrivée à Tosse - Arrêt Eglise

Avant la montée	<ul style="list-style-type: none"> ● Information point d'arrêt ● Girouette ● Etat des vitres et carrosserie 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ ✓ ✓
A la montée	<ul style="list-style-type: none"> ● Conformité de la tenue ● Etat de la tenue ● Attention portée au client ● Disponibilité du conducteur ● Vente / Validation du titre ● Rendu de monnaie ● Information tarification ● Fiches horaires 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓ ✗
Durant le trajet	<ul style="list-style-type: none"> ● Respect horaires de passages ● Respect points d'arrêt ● Respect de l'itinéraire ● Plan réseau ou baromètre de ligne ● Annonce des arrêts ● Règlement intérieur ● Information Vigipirate ● Etat des sièges ● Élément de sécurité (marteaux, extincteur) ● Propreté des sols, vitres, plafond, sièges ● Odeur ● Ambiance sonore ● Conduite (code de la route) ● Ambiance thermique 	<ul style="list-style-type: none"> ✗ ✓ ✓ ✗ ✗ ✓ ✗ ✓ ✓ ✗ ✗ ✓ ✓ ✓ ✓ ✓
Préparation à la descente	<ul style="list-style-type: none"> ● Bouton demande d'arrêt 	<ul style="list-style-type: none"> ✓

Lors de ces échanges interrégionaux, la grille d'audit et le référentiel Qualité « Expérience client » de la SPL Trans-Landes ont été approuvés à l'unanimité. Ces modèles serviront de supports pour les prochains audits externes 2023 avec la communauté QSE du réseau AGIR transport.



VIII / LE TRANSPORT SCOLAIRE



En septembre 2022, MACS a récupéré la compétence transport scolaire pour les circuits intramuros de son territoire, la Région Nouvelle-Aquitaine conservant la compétence pour tous les autres circuits.

La collectivité a choisi de confier à la SPL Trans-Landes l'exploitation du transport scolaire et la gestion des inscriptions scolaires.

Dans ce cadre, le service Développement Relations Clients s'est étoffé avec le recrutement d'une chargée d'accueil et de deux postes saisonniers pour l'instruction des dossiers scolaires.

Par ailleurs, il a été fait le choix d'acquérir un logiciel de gestion et de suivi des inscriptions au transport scolaire School-iti développée par la société Okina basée à Dax.

Les moyens mis en oeuvre par la SPL Trans-Landes dans le cadre de cette nouvelle activité sont mutualisés avec le Grand Dax et Marsan Agglomération, ces deux collectivités ayant également confiées à la SPL la gestion de l'instruction ainsi que l'exploitation de leur transport scolaire

Ce qui a changé pour les familles du territoire de MACS en 2022

> Tous les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de MACS, doivent s'inscrire sur le site web Mobimacs <https://www.mobi-macs.org/transport-scolaire/inscriptions-au-transport-scolaire.html>

> Chaque élève est muni d'une carte de transport Modalis sans contact à valider à chaque montée.

> L'inscription au transport scolaire donne accès en illimité à l'ensemble du réseau Yégo

Ce qui n'a changé pour les familles du territoire de MACS en 2022

> Tous les élèves domiciliés en dehors du territoire de MACS et scolarisés sur le territoire, continuent de s'inscrire auprès de la région Nouvelle Aquitaine.

> Tous les élèves domiciliés sur le territoire de MACS mais scolarisés à l'extérieur du territoire, continuent de s'inscrire auprès de la région Nouvelle Aquitaine.

> Le département continue d'accorder la gratuité des transports aux élèves ayant-droit

> Le département demeure l'autorité compétente pour le transport des élèves handicapés vers les établissements scolaires, comme le précise l'article L.3111-1 du code des transports.

Qu'est-ce qu'un élève ayant droit au transport ?

L'élève Ayant-droit au transport scolaire : la collectivité en charge de la compétence du transport scolaire est obligée de proposer un moyen de transport à la famille (car, bus, train), de créer un arrêt à proximité... S'il n'est pas possible de répondre favorablement, la famille peut se voir accorder une aide financière au transport scolaire compensatrice.

L'élève ayant droit doit répondre aux critères suivants :

- > Scolarisé entre la 6^{ème} et la terminale ou faire partie d'un RPI (regroupement pédagogique intercommunal) dans un établissement public ou privé sous contrat avec l'état.
- > Distance domicile / Etablissement de plus de 3km
- > Scolarisé dans son établissement de secteur
- > Scolarisé dans un établissement hors secteur sur dérogation : Segpa, Ulis, options particulières, raison médicale (cf. règlement intérieur)
- > Double résidence, si l'élève est ayant-droit sur l'un des 2 trajets, il devient ayant-droit de fait sur le second.

Qu'est-ce qu'un élève non ayant droit au transport ?

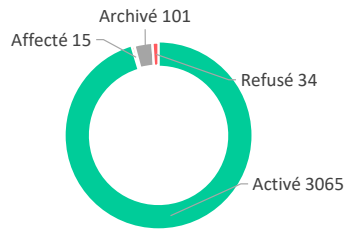
> les élèves ne remplissant pas les critères précédents ainsi que les apprentis et les post-bac (BTS, étudiants...)

L'accès au transport scolaire à un élève non ayant-droit peut être accordé sous réserve de places disponibles à bord des cars et avec l'application de la tarification non ayant droit (105 € pour l'année scolaire 2022/2023, soit le coût de l'abonnement jeunes - de 28 ans).

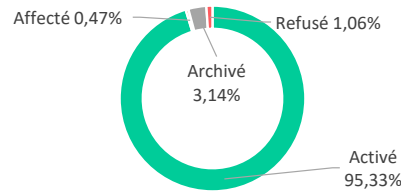


Le portail d'inscription au transport scolaire pour la rentrée 2022 / 2023 a été ouvert aux familles dès le 15 juin 2022. Afin de susciter des inscriptions en amont pour notamment faciliter le travail des équipes, la gratuité des frais de dossier a été actée pour toute inscription avant le 15 juillet 2022. Entre le 15 juin et le 31 décembre 2022, 3 215 dossiers scolaires ont été traités par le service transport scolaire de la SPL Trans-Landes. 3 064 dossiers ont été

Inscriptions globales

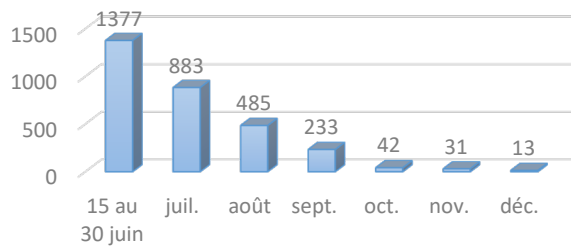


Répartition de l'état des dossiers



activés sur la période du 15 juin au 31 décembre 2022. Parmi ces inscrits, 134 dossiers actifs correspondent à des profils non ayants droits. Les 101 dossiers archivés correspondent à des doublons et des inscriptions sans suite. Les 34 dossiers refusés concernent des élèves domiciliés à moins d'un kilomètre de leur établissement scolaire. Quant aux 15 affectés, ce sont des dossiers pour lesquels les frais de dossier n'ont toujours pas été acquittés par les familles.

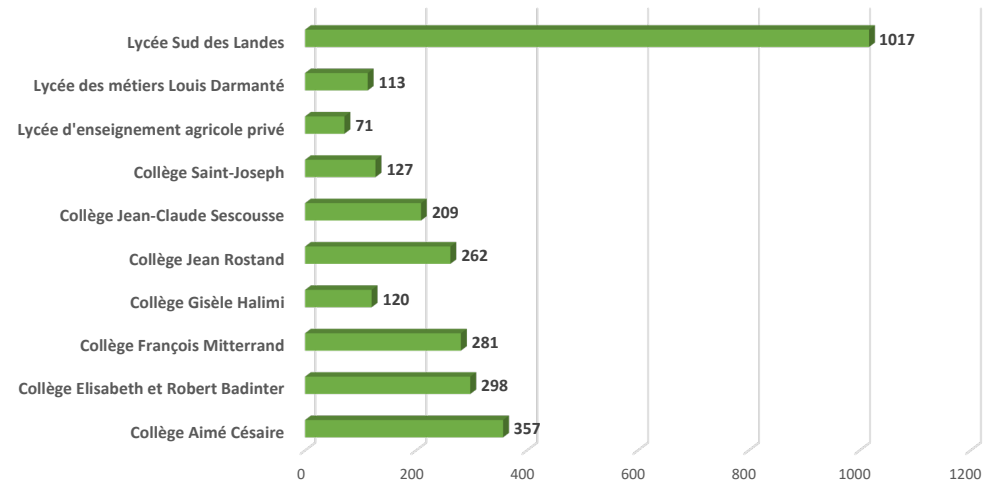
Dossiers activés entre le 15 juin et le 31 décembre 2022



Près de 45% des dossiers d'inscription étaient activés entre le 15 et le 30 juin, près de 29% en juillet et 16% en août.

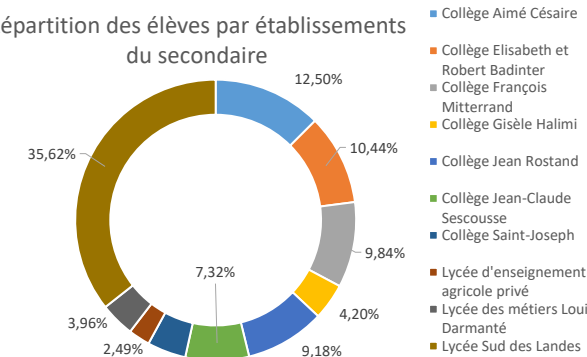
70 % des inscriptions ont été faites pendant la période de gratuité des frais de dossier. Sur les 3 064 élèves inscrits, 209 sont scolarisés dans les

Répartition des élèves par établissement du secondaire



2 RPI du territoire et 2 855 sont répartis dans le secondaire. 35,6 % des inscriptions au transport scolaire pour les établissements du secondaire concernent le Lycée Sud des Landes. Le collège Aimé Césaire est ensuite le second établissement du secondaire qui génère le plus d'inscription au transport scolaire (12,5%).

Répartition des élèves par établissements du secondaire



Établissements	Nombre d'élèves	Répartition
RPI AZUR - MESSANGES - MOLIETS ET MAA	147	70,33%
RPI ORX - SAUBRIGUES	62	29,67%
Total	209	100%





Les inscriptions scolaires par ligne

2022 - YEGO	Inscription School ITI	% de Non Ayant Droit inscrits	Nb Usagers ayant validé sur la période	Nb Validations	Nb Validations Moyenne jour
1A Labenne - St Vincent De Tyrosse	119	22%	L'usage du titre scolaire ouvrant droit à une utilisation illimitée du réseau Yégo, le nb d'usagers et le nb de validations ne sont pas des données pertinentes.		
2 St Geours De Marenne - Soustons	188	6%			

Entre septembre et novembre 2022, tous les élèves n'ayant pas réceptionné leur carte ou compris que celle-ci était rechargées à distance, les données de fréquentation ne sont pas fiabilisées.

Les chiffres présentés ne tiennent compte que des lignes scolaires MACS, les données Région n'étant pas remontées.

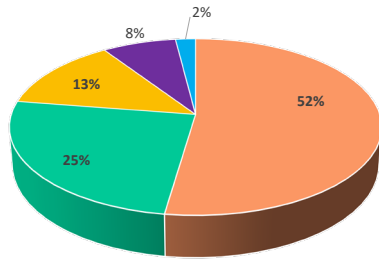
La somme des inscriptions est supérieure au nombre de dossiers actifs, puisque les élèves peuvent être inscrits sur plusieurs lignes. Les non ayants sont principalement inscrits sur des lignes desservant Capbreton pour le collège privé Saint-Joseph.

2022- CARS SCOLAIRES	Inscription School ITI	% de Non Ayant Droit inscrits	Nb Usagers ayant validé sur la période	Nb Validations	Nb Validations Moyenne jour
Angresse_01	53	0%	92	1 712	26
Angresse_02	74	3%	117	2 101	32
Angresse_03	82	0%	92	3 083	47
Angresse_04	93	3%	120	1 363	21
Angresse_05	53	2%	59	1 445	22
Capbreton_01	65	29%	39	405	6
Capbreton_02	86	2%	60	614	9
Capbreton_03	78	6%	85	2 096	32
Capbreton_04	105	31%	107	2 021	31
Capbreton_05	85	5%	95	2 307	35
Capbreton_06	122	34%	52	783	12
Capbreton_07	33	6%	7	83	1
Capbreton_51	115	47%	85	1 527	23
Capbreton_52	75	48%	64	966	15
Capbreton_53	89	10%	10	45	1
Labenne_04	119	15%	95	1 239	19
Rpi Azur / Messanges / Moliets1	148	0%	8	17	0
Rpi Orx / Saubrigues1	62	0%	10	72	1
Saubrigues_03	71	0%	23	133	2
Soustons_01	75	1%	103	3 439	52
Soustons_02	125	0%	169	2 816	43

2022 CARS SCOLAIRES	Inscription School ITI	% de Non Ayant Droit inscrits	Nb Usagers ayant validé sur la période	Nb Validations	Nb Validations Moyenne jour
Soustons_03	80	0%	102	3 461	52
Soustons_04	24	4%	18	633	10
St Geours De Marenne_01	87	0%	92	3 252	49
St Geours De Marenne_02	57	0%	72	1 576	24
St Geours De Marenne_03	66	0%	64	2 072	31
St Geours De Marenne_04	94	2%	122	3 201	49
St Geours De Marenne_05	56	0%	63	1 544	23
St Geours De Marenne_06	120	0%	111	2 155	33
St Vincent De Tyrosse_01	90	0%	59	950	14
St Vincent De Tyrosse_03	8	0%	67	1 633	25
St Vincent De Tyrosse_04	148	0%	106	1 734	26
St Vincent De Tyrosse_05	77	0%	76	1 086	16
St Vincent De Tyrosse_06	74	1%	51	683	10
St Vincent De Tyrosse_07	92	0%	124	1 036	16
St Vincent De Tyrosse_08	114	4%	64	1 574	24
St Vincent De Tyrosse_10	58	2%	53	744	11
St Vincent De Tyrosse_11	161	7%	127	1 511	23
St Vincent De Tyrosse_12	141	1%	174	2 011	30
St Vincent De Tyrosse_21	154	1%	98	1 325	20
St Vincent De Tyrosse_22	57	0%	45	1 301	20
St Vincent De Tyrosse_30	90	1%	74	3 125	47
St Vincent De Tyrosse_31	46	0%	57	1 403	21
St Vincent De Tyrosse_32	60	0%	79	2 287	35



Etat des cartes de transport
(3 064 dossiers)



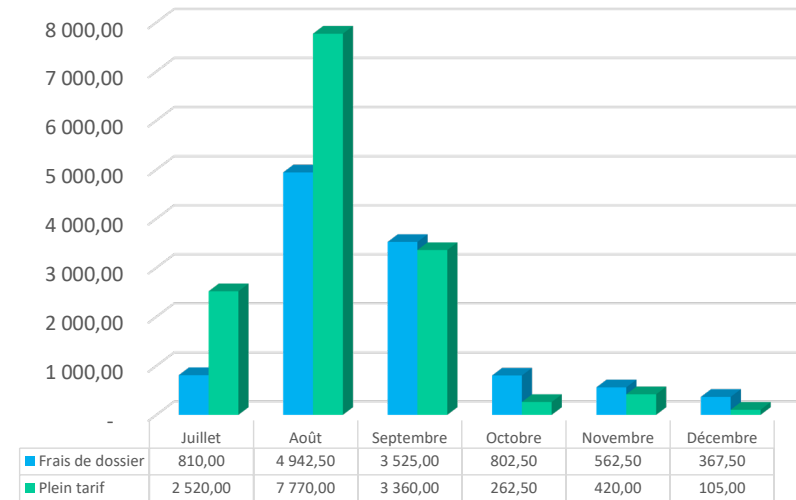
- Cartes créées par Paragon en masse (1 603)
- Cartes créées par Trans-Landes (770)
- Cartes existantes rechargées (405)
- Cartes Région (225)
- Enfants de moins de 6 ans sans carte (61)

52 % des cartes de transport scolaire ont été imprimées en masse par le prestataire mandaté par la SPL Trans-Landes Paragon. Outre l'impression, le prestataire avait également pour mission d'adresser au domicile des familles les titres de transport accompagné d'un courrier. Les équipes de la SPL Trans-Landes ont réalisé 25 % des cartes de transport, principalement après l'impression en masse. 13% des élèves disposant déjà d'une carte Passerelle ou Modalis ont eu leur carte rechargée à distance par Trans-Landes. 8% des élèves disposent d'une carte Région Nouvelle Aquitaine. Les recettes scolaires représentent un CA de 25 657,50 €. Les frais de dossier représentent près de 43% de ce chiffre d'affaires.

Les ajustements des circuits

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Frais de dossier	810,00	4 942,50	3 525,00	802,50	562,50	367,50	11 010,00
Plein tarif	2 520,00	7 770,00	3 360,00	262,50	420,00	105,00	14 437,50
duplicatas (recettes Trans-Landes)				50,00	110,00	50,00	210,00
Total	3 330,00	12 712,50	6 885,00	1 115,00	1 092,50	522,50	25 657,50

Recettes MACS



Chaque rentrée scolaire, des ajustements des circuits sont nécessaires, qu'il s'agisse des horaires, des itinéraires ou en raison de surnombre.

Entre Septembre et décembre 2022, 10 circuits ont ainsi nécessité des adaptations :

- > Capbreton 1 et 3 E Horaires et desserte ajustés
- > Capbreton 5 E Horaires avancés
- > Tyrosse 1 + 3 + 21 et Labenne 4 E Travaux de Labenne nécessitant de déplacer l'arrêt Lartigau et d'adapter les horaires de certains circuits
- > Yégo L2 E En raison de surnombre à Soustons Isle Verte, les élèves sont invités à emprunter les circuits scolaires Tyrosse 11 et 12
- > Saubrigues 3 E Horaires avancés pour les retours
- > St Geours de Maremne 1 E Horaires ajustés le matin
- > Capbreton 2 E Horaires retardés de 5 mn le matin
- > Soustons 2 et 3E Horaires évoluent tout comme les horaires de la ligne 3 qui renforce ses horaires et passe en TAD (sur réservation)
- > Tyrosse 4 E Horaires avancés le matin en raison de travaux à Capbreton
- > Tyrosse 15 + 32 E Circuits modifiés pour sécuriser la descente du car, l'arrêt Saint-Martin-de-Hinx Ecole est déplacé à l'arrêt Yégo Bourg uniquement pour les retours du soir et du mercredi midi

Quand une adaptation de circuit est décidé, les familles sont informées en amont par mail de l'impact de la modification pour leur enfant ainsi que la date de mise en service de la nouveauté. Certaines familles ayant refusé l'envoi de mail au titre de la RGPD, des flyers ont également été distribués pour s'assurer de la bonne diffusion de l'information.



IX/ LES  L MENTS FINANCIERS



	Yégo	Transport scolaire	MACS
Recettes encaissées	72 567	23 673	96 239
Rémunération Opérateur Interne (contrat OSP)	1 926 731	591 831	2 518 562
<i>dont contrat OSP</i>	1 926 731	591 831	2 518 562
Reversement des recettes à l'AO	-72 567	-23 673	-96 239
Total	1 926 731	591 831	2 518 562

	Yégo (y compris TAD)	Transport scolaire	MACS
Recettes encaissées	72 567	23 673	96 239
Rémunération de l'Opérateur Interne	1 926 731	591 831	2 518 562
- dont contrat OSP	1 926 731	591 831	2 518 562
Recettes reversées à l'AO	-72 567	-23 673	-96 239
Total	1 926 731	591 831	2 518 562
<i>Coût de roulage</i>	556 572	111 667	668 239
<i>Coût de conduite</i>	662 752	118 475	781 227
<i>Sous traitance</i>	0	77 898	77 898
<i>Charges fixes directes</i>	439 058	191 422	630 480
<i>Coût véhicules</i>	253 067	106 679	359 746
Crédit Bail	0	0	0
<i>Amortissements et travaux spécifiques</i>	162 815	826	163 642
<i>Location</i>	49 380	105 853	155 233
<i>Assurance</i>	40 872	0	40 872
<i>Coût billettique</i>	20 925	0	20 925
<i>Amortissements Billettique commune</i>	8 170	0	8 170
<i>Maintenance</i>	9 934	0	9 934
<i>Achats de titres</i>	143	0	143
Fournitures / gestion cartes Passerelles Modalis	738	0	738
Gestion des recettes	1 940	0	1 940
Gestion des inscriptions scolaires	0	55 242	55 242
Amortissements logiciel inscriptions	0	3 660	3 660
Maintenance logiciel inscriptions	0	706	706
Gestion des cartes scolaires	0	8 852	8 852
Personnel administratif gestion des inscriptions	0	37 448	37 448
Amortissements billettique scolaire	0	3 939	3 939
Maintenance billettique scolaire	0	637	637
Communication	47 754	0	47 754
Autres charges fixes directes	21 272	0	21 272
Vêtements de travail	10 483	0	10 483
Gestion du TAD	10 790	0	10 790
Personnel support terrain	96 040	29 500	125 540
Frais généraux	436 610	132 184	568 794
Bureau d'Etudes	63 479	19 499	82 978
Fonctions supports	207 081	62 224	269 304
Frais généraux indirects	155 876	47 336	203 211
Impôts et taxes (hors taxes sur salaires)	10 175	3 125	13 301
Résultat financier	-13 411	-206	-13 617
Résultat exceptionnel	-2 873	-1 099	-3 972
Aléas	-184 544	-41 120	-225 664
Total	1 926 731	591 831	2 518 562



X/ LES ANNEXES

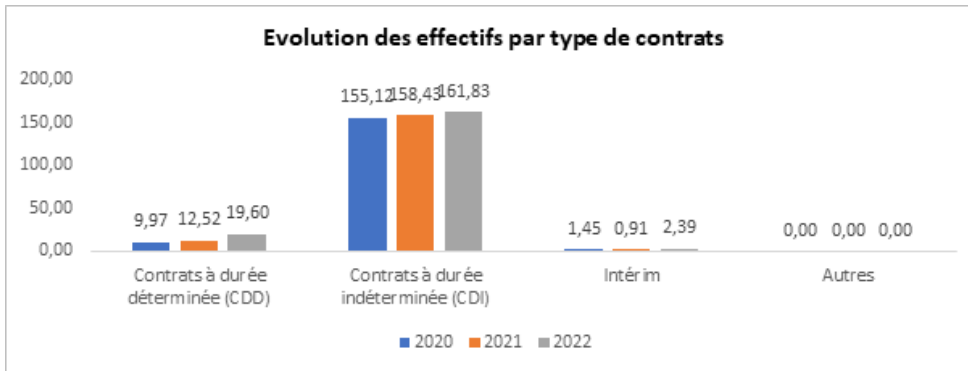




Les effectifs et le personnel

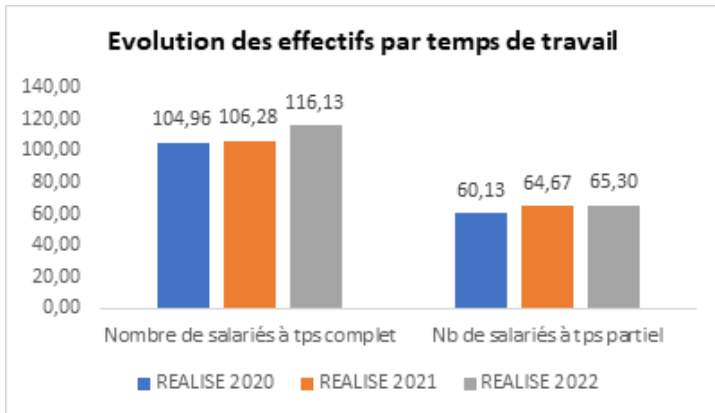
L'analyse effectuée sur les effectifs et le personnel portera sur l'ensemble du personnel de la SPL Trans-Landes sans prise en compte des contrats auxquels le personnel est réellement affecté. En effet, les effectifs rattachés à l'exécution des contrats des réseaux de la SPL Trans-Landes étant faibles mais également partagés grâce à la mutualisation des services, une analyse spécifique par contrat ne serait pas pertinente.

En 2022, la SPL Trans-Landes comptait 183 salariés, un effectif en hausse de 7%.

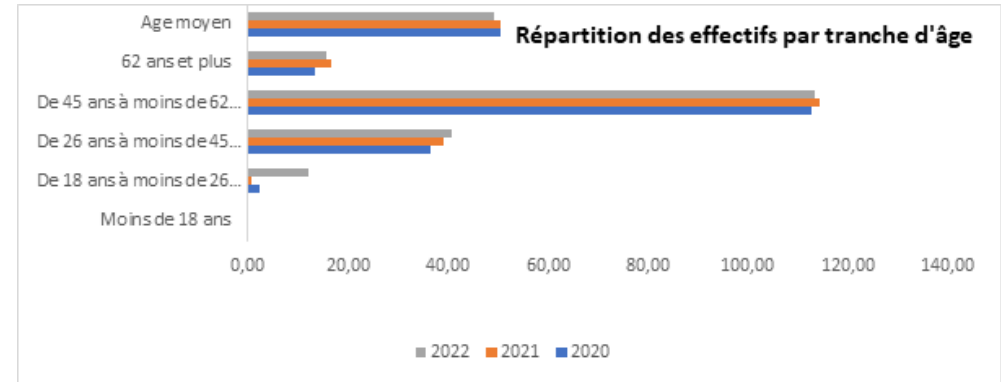


Evolution des effectifs

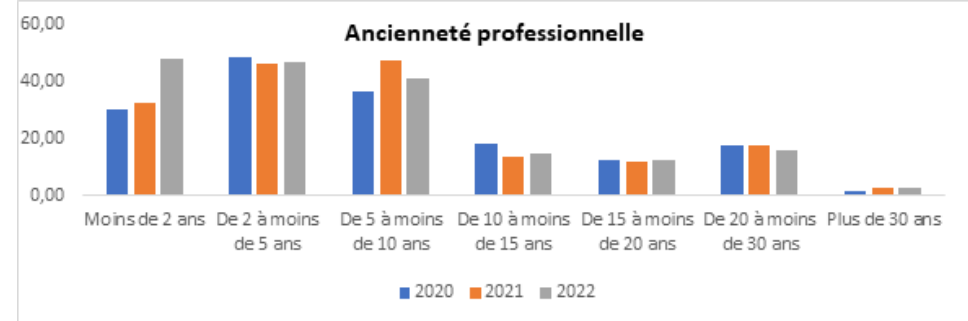
36 % des salariés ont un contrat à temps partiel.



En 2022, la moyenne d'âge de l'entreprise est de 49,09 contre 50,54 en 2021 (50 ans dans la profession) et 61,75 % des effectifs se situent dans la tranche d'âge de 45 à 62 ans.



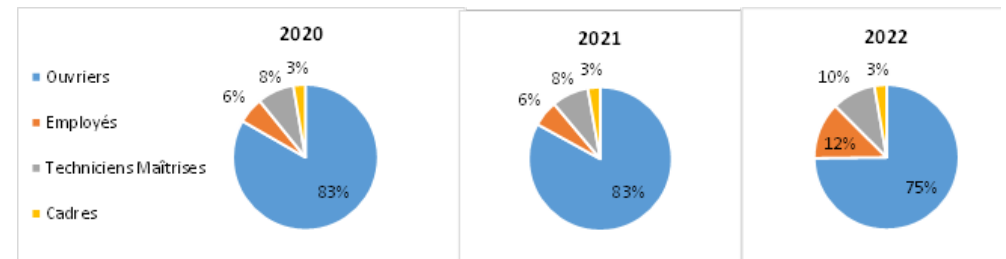
L'ancienneté moyenne au sein de la SPL Trans-Landes est de 7,14 ans (8,3 ans dans la profession).



Evolution des emplois par catégories professionnelles

Le personnel ouvrier représente 75 % des effectifs de l'entreprise.

Répartition des effectifs par catégories professionnelles ETP



Situation en matière d'égalité professionnelle

Les femmes représentent près de 38 % des effectifs, et près de 21% d'entre elles bénéficient d'un contrat à temps partiel (hors temps partagé).

OUVRIERS	Réalisé 2020		Réalisé 2021		Réalisé 2022	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre de salariés	113	42	114	40	121	38
Nombres d'embauches dans l'année	38	9	38	11	50	8
Nombre de sorties dans l'année	34	10	34	12	39	8
Nb salariés à temps complet	64	35	67	30	76	31
Nb heures supplémentaires effectuées	1 072	435,00	267	122	1 345	203
Salaire moyen annuel (temps complet)	17 730	19 532	16 568	19 355	18 261	19 850
Nb salariés à temps partiel	49	7	47	10	45	7
Nb heures complémentaires effectuées	2 712	287	379	9	1 422	162
Salaire moyen annuel (temps partiel)	13 630	12 405	14 621	14 988	14 849	12 918

T.A.M.	Réalisé 2020		Réalisé 2021		Réalisé 2022	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre de salariés	20	7	19	8	21	12
Nombres d'embauches	1	0	0	1	2	1
Nombre de sorties	0	0	2	1	3	0
Nb salariés à temps complet	1	0	1	0	1	0
Nb heures supplémentaires effectuées						
Salaire moyen annuel (temps complet)						
Nb salariés à temps partiel	19	7	18	8	20	12
Nb heures complémentaires effectuées	209	77	235	80	593	49
Salaire moyen annuel (temps partiel)	16 187	15 059	17 685	13 665	20 719	15 111

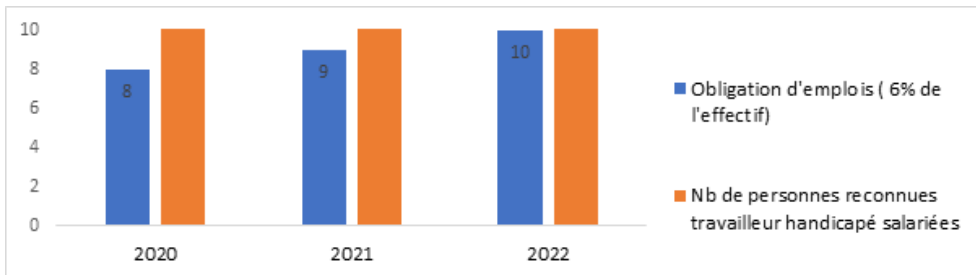
EMPLOYES	Réalisé 2020		Réalisé 2021		Réalisé 2022	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Nombre de salariés	3	16	3	16	3
Nombres d'embauches	1	1	1	3	3	15
Nombre de sorties	0	0	1	2	3	13
Nb salariés à temps complet	2	0	2	0	1	
Nb heures supplémentaires effectuées						
Salaire moyen annuel (temps complet)						
Nb salariés à temps partiel	1	16	1	16	2	16
Nb heures complémentaires effectuées		59		3		100
Salaire moyen annuel (temps partiel)		11 296		10 624		10 631



CADRES	Réalisé		Réalisé		Réalisé	
	2020		2021		2022	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Nombre de salariés	5	3	6	3	6	3
Nombres d'embauches	0	0	1	0	0	0
Nombre de sorties	0	0	0	0	0	0
Nb salariés à temps complet	1	0	1	0	1	0
Nb heures supplémentaires effectuées						
Salaire moyen annuel (temps complet)						
Nb salariés à temps partiel	4	3	5	3	6	3
Nb heures complémentaires effectuées	118	43	93	62	104	96
Salaire moyen annuel (temps partiel)	27 376	26 810	28 447	28 349	31 852	31 095

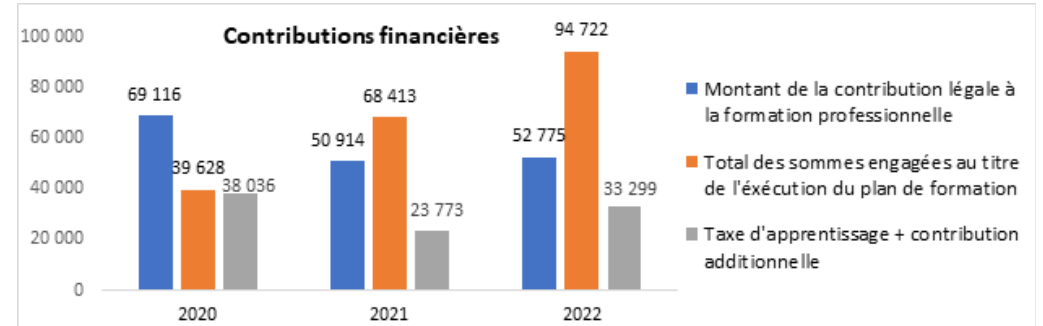
Evolution des emplois des personnes handicapées

Depuis de nombreuses années, la SPL Trans-Landes remplit ses obligations en matière d'emploi de personnes en situation de handicap et dépasse le chiffre de 6% des effectifs.

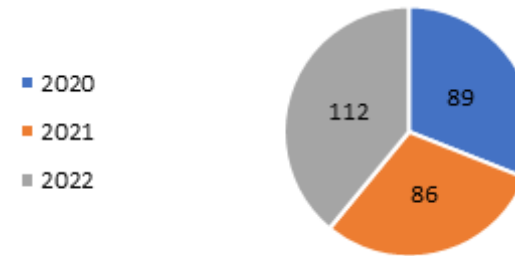


La formation professionnelle

Chaque année, le plan de formation est travaillé en étroite collaboration avec les besoins des services et des équipes. En 2022, 112 salariés ont bénéficié d'une formation professionnelle, pour un total de 2 166 heures dispensées (en 2021, 86 salariés pour 1 922 h).



Nombre de personnes ayant suivi au moins une formation



Formations et audits suivis par les conducteurs de la SPL Trans-Landes en 2022

Intitulé Formation	Nombre de personnes
Intégrations	12
Accueil - Sécurité - Procédures	9
Chronotachygraphe	9
PMR	8
Billettique AEP	11
Lignes et services	24
SAEIV	16
Véhicules	6
UBI 2School	42
Visites pédagogiques	7
TOTAL	144

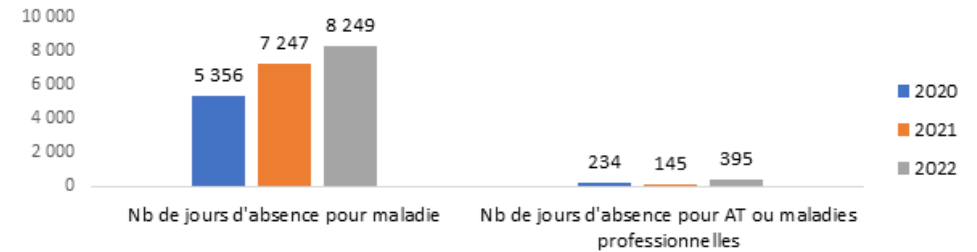
Formations suivies par les services supports et administratifs de la SPL Trans-Landes en 2022

Intitulé Formation	Nombre de personnes
CACES PEMP 486 Catégorie B	1
Cycle d'actualité en droit social 2022	2
Excel	14
FCO	2
Formation ABC	7
Formation Initiale moniteur FCO	1
Formation SOLID	1
Management de proximité	1
Permis D + Fimo Voyageurs	2
Prise en main du logiciel Prévisoft	3
Recyclage formation moiteur entreprise FCO	1
Responsable de l'amélioration continue	1
Responsable développement durable (RSE)	2
Utilisation des extincteurs / incendie / évacuation	20
TOTAL	58



L'absentéisme

En 2022, le nombre de jours d'absence pour maladie ou accident de travail et maladies professionnelles a augmenté de 17% depuis 2021.



La politique sociale

En préambule, un accord de branche signé début d'année 2022 par les organisations syndicales sur les augmentations de la grille salariale de la Convention Collective Nationale du Transport Routier (CCNTR) qui prévoit une augmentation de 3% au 1er avril et de 2% au 1er octobre et des revalorisations de primes.

Le 15 avril 2022, le délégué syndical FO de la SPL Trans-Landes et la RRTL a déposé une notification d'alerte sociale, conformément à l'article L2512-2 du Code du Travail.

Au terme des négociations, les deux parties ont convenu de la mise en œuvre des propositions suivantes :

- les primes exceptionnelles sont revues à la hausse de 10 euros (soit des primes de 30 euros, 50 euros et 70 euros)
- les indemnités de repas pour les services régulier midi et soir frais réels passent à 15 euros au lieu de 13 euros et 20 euros au lieu de 15,50 euros pour le dimanche
- les indemnités de repas pour les services occasionnel / tourisme midi et soir frais réels avec un passage de 14,50 euros à 20 euros y compris Paris
- augmentation de la prime de 10 euros « occasionnel » passage à 15 euros au lieu de 10 euros.
- revalorisation des salaires :
 - > 4% d'augmentation en janvier et 2% d'augmentation en septembre pour les échelles 6 et 7 sur la grille de salaire applicable à l'UES
 - > 3% d'augmentation en janvier et 2% d'augmentation en septembre pour les échelles 8 et 9 de la même grille
 - > 3% d'augmentation en janvier et 1% d'augmentation en septembre pour les agents de maitrises et les cadres de l'entreprise.